This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06728580 3

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES ILLUSTRES
DE LORRAINE,
AVEC
UNE RÉFUTATION
De la Bibliothéque Lorraine de Dom Calmet, Abbé de Senones,

Par M. de Chevrier.

TOME SECOND.

Sapiens consulis Patriam
Capr.

A BRUXELLES.

M. DCC. LIV.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
182182A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 19[illegible]5 L

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES ILLUSTRES
DE LORRAINE.

XXVI. DUC HÉRÉDITAIRE.
LEOPOLD.

LEopold nâquit à Insprück le 11. Septembre 1679. il n'avoit pas encore atteint sa onziéme année, quand la mort lui enleva son pere. La Reine

Duchesse qui sentoit de quelle importance ce jeune Prince étoit à la Lorraine, ne négligea rien pour en faire un Souverain accompli. La nature qui avoit tout préparé, ne demandoit qu'à se développer. L'éducation de Leopold fut confiée à Milord Taff, Comte de Carlinfort; ce Seigneur Irlandois, Conseiller d'Etat de l'Empereur, Oncle du jeune Prince, avoit les talens militaires, & toutes les vertus politiques qui peuvent former le Héros & le Souverain.

Avant que je donne au Public une vie exacte de ce Duc, à laquelle je travaille depuis long-tems; le Lecteur me permettra de lui tracer l'esquisse d'un Tableau, que les bornes de cet ouvrage ne peuvent rendre parfait.

Leopold avoit à peine seize ans, que son courage précoce se signala à la bataille de Temesvar. Ce

te journée fit connoître aux Turcs, que le fils de Charles V. étoit l'héritier de sa valeur ; le jeune Prince se trouva au fort de la mêlée. Un de ses Gentils-hommes tués à ses côtés, son cheval blessé par le feu ennemi, les remontrances de son Gouverneur qui craignoit pour des jours si précieux : rien enfin ne pût l'arrêter, & il ne quitta prise qu'après le combat. L'armée du Prince Louis de Bade le vit l'année suivante affronter les dangers avec plus d'expérience, & une valeur égale à celle qu'il avoit montrée à Temesvar.

Le Traité de Risvick rendit en 1697. la Lorraine à son Maître légitime : cette époque à jamais mémorable est la source du bonheur, dont cette Province a joui sous le regne du Souverain le plus généreux, & du pere le plus tendre.

Cette heureuse situation est peinte

avec vérité dans l'Histoire du siécle de Louis XIV. Ouvrage immortel qui honore le plus grand des Rois, & le plus élégant des Historiens. J'en conseille la lecture : on y trouvera les grands traits qui caractérisent le Duc dont je parle.

Le Traité de Risvick ne fut pas plutôt signé, que la mere de Leopold songea à l'unir à une Princesse du Sang de France, qui pût maintenir la paix qu'on venoit de rendre à la Lorraine. La politique & le discernement firent tomber le choix sur la Princesse Elisabeth-Charlotte d'Orléans, Fille de Philippe de France, Frere unique du Roi. Ce mariage fut à peine agréé par Louis le Grand, que la Reine Duchesse mourut sans jouir de la consolation de voir accomplir le projet qu'elle avoit conçu. Tuteur de ses freres, le Duc sçut mériter leur respect, lorsqu'il ne vouloit obtenir que leur

amitié : il eût à peine rendu les derniers devoirs à sa mere, qu'occupé d'un soin également intéressant pour son cœur, il voulut remplir les vœux de la Nation qui l'attendoit. Le Comte de Carlinfort & l'Abbé le Begue furent envoyés en Lorraine, pour prendre possession des États du Duc.

Le Begue sorti d'une Maison illustre de Lorraine étoit doué de quelques talens & de beaucoup de zéle : les Plénipotentiaires arrivés au Bourg de S. Nicolas, informerent les Officiers du Roi Très-Chrétien de leur mission. Ceux-ci soumis aux ordres de leur Maître, le mirent en possession de la Capitale le 6. Février 1698. L'évacuation des troupes Françoises précéda cet acte solemnel, & la démolition des fortifications de la Ville-Neuve le suivit. Leopold parti de Luxembourg le 14. Avril suivant, arriva le 15. May à Lunéville qu'il ne

quitta pour se rendre à Nancy, qu'après l'entiere évacuation de cette place. Le Gouverneur François y avoit laissé deux Régimens pour achever la démolition des fortifications, exigée comme tout le monde le sçait, par le Traité dont j'ai déja parlé plusieurs fois.

Leopold arrivé dans la Capitale de ses Etats, ne s'occupa qu'à rendre ses sujets heureux. Son mariage fut à peine célébré, qu'il fit avec la Duchesse son entrée solemnelle dans Nancy. Le peuple enchanté de revoir le sang de ses Maîtres, se livra à toute la vivacité de ses transports: on ne vit que fêtes, que jeux & que plaisirs; la politique & la vanité n'y eurent point de part; la tendresse en faisoit seule les frais; elle ne voulut pas même que le devoir y entrât.

Le Ciel attentif au bonheur d'un peuple qu'il n'avoit vû que trop mal-

heureux, remplit ses vœux en accordant à Leopold le Duc de Bar, dont la Duchesse accoucha en 1699. Ce Prince qui mourut un an après sa naissance, fut suivi de quatre Princes & de sept Princesses. De ces onze enfans quatre seulement survecurent à leur pere : je me réserve d'en dire un mot à la fin de cet extrait.

Leopold ne se contentoit point de donner une éducation convenable à ses enfans, par les secours des Gouverneurs les plus sages & les plus éclairés : ses regards attentifs portés incessamment sur eux, ne servoient qu'à animer leur zéle ; & sa main leur traça plus d'une fois des maximes importantes, qui doivent former les grands Princes.

Il unit à la tendresse de ses premiers soins, un devoir digne de lui & du Prince qui en étoit l'objet. Son grand Aumonier chargé de se rendre à Ins-

pruck, en rapporta avec pompe le corps de Charles V. Leopold fit rendre à Nancy tous les honneurs qui étoient dûs à la mémoire de ſon pere, qu'on inhuma dans le tombeau des Ducs ſes prédéceſſeurs; & par une ſuite de ſa piété & de ſa grandeur, il voulut que l'airain & l'aiguille immortaliſaſſent les conquêtes de ce Héros. Peu ſatisfait d'en avoir fait compoſer une Hiſtoire détaillée, à laquelle on avoit joint trente planches parfaitement gravées, il les fit peindre eu grand par les plus habiles Maîtres; & c'eſt d'après ces originaux que l'Elite des Gobelins envoyée par Louis XIV. à Nancy, fit ces tapiſſeries ſuperbes qui paſſent pour les meilleurs ouvrages de ce genre : tranſportées au Palais Impérial où on les voit aujourd'hui, elles font l'admiration des Connoiſſeurs.

Voilà le pere, voilà l'homme : employons des traits plus mâles, pour

peindre le Souverain & le politique.

Charles II. Roi d'Espagne étoit sans enfans : sa santé foible laissoit entrevoir une fin prochaine, & cette succession intéressante occupoit plusieurs Princes qui établissoient des prétentions sur elle.

Après un partage de la Monarchie d'Espagne que le testament de Charles II. rendit inutile; la France qui s'étoit engagée à faire consentir Leopold à l'échange de ses Etats contre le Milanais, sollicita le Duc à remplir ses projets. Enveloppé dans cette négociation embarassante, il tenta pour l'éluder, tous les moyens qu'une saine politique peut inspirer à un Prince éclairé; mais que peut la sagesse contre la force? Le Duc obligé de céder, trouva dans les ressources de son génie les moyens de satisfaire la France, & de calmer les allarmes d'un peuple qui trembloit de perdre

ſon Maître. Preſſé de ſouſcrire à l'échange, il s'y rendit enfin ; mais les conditions qu'il y mit, éblouirent la France, & ne la ſervirent point : la premiere qui étoit inſerée dans le Traité, étoit que l'échange ſeroit nul, en cas que toutes les puiſſances ne l'approuvaſſent point : la ſeconde que lui & ſes deſcendans poſſéderoient le Milanais en ſouveraineté libre & indépendante, telle que la Lorraine l'étoit.

Les droits de l'Empereur, & les prérogatives de l'Empire diametralement oppoſés à ces deux conditions, alloient rompre ce Traité, quand le teſtament de Charles II. mit, en l'annulant, le feu aux quatre coins de l'Europe.

Ce fut ſur-tout pendant cette guerre, auſſi triſte par ſa longueur, que terrible par ſes ravages, que la ſage politique du Duc éclata. Paiſible au

sein de ses Etats, il parvint à garder une neutralité qui lui étoit d'autant plus précieuse, que le bonheur de ses peuples en dépendoit, envain les différens partis tenterent de le subjuguer : partagé entre ses deux oncles, il offrit souvent sa médiation, & refusa toujours de prendre les armes. Landau qu'on venoit d'enlever à la France, jetta des inquietudes dans l'esprit de Louis XIV. Ce Prince craignant que les ennemis ne perçassent par la Lorrraine dans le cœur du Royaume, proposa au Duc de recevoir garnison Françoise dans sa Capitale. Le Roi en prenant ce parti, montroit qu'il craignoit autant Leopold, que ses ennemis; en effet en ne mettant des troupes que dans la seule Ville de Nancy, il ne pouvoit empêcher que les Impériaux n'entrassent; & l'on vit aisément que la raison alléguée par la Cour de France, étoit moins un

fondement réel, qu'un prétexte que la crainte seule avoit enfanté.

Le Duc qui venoit d'être décoré par l'Empereur du titre d'Altesse Royale, étoit sollicité par ce Monarque d'abandonner la neutralité. Louis XIV. qui redoutoit cet événement, envoya Callieres en Lorraine pour exposer la prétendue nécessité, dans laquelle il étoit de faire entrer ses troupes dans Nancy. Leopold refusa d'abord de se rendre aux intentions du Roi, sous le prétexte légitime d'une neutralité que la France même avoit désirée, & qu'il ne pouvoit violer sans déplaire à l'Empereur, dont il avoit à redouter les troupes.

Callieres qui vouloit servir son Maître, & établir sa propre gloire sur une fausse démarche, conseilla à Leopold de se laisser assiéger dans sa Capitale par les troupes qui venoient pour y être en quartier. *L'Univers*, lui répartit sa-

gement ce Prince, *sçait que Nancy est hors d'état de défenses; d'ailleurs je n'ai de troupes que mes Gardes, & je passerois pour un étourdi; si me fiant sur la seule justice de ma cause, je tentois de résister à votre Maître.*

Cette réflexion l'engagea à se plier sous la Loi du plus fort: il quitta Nancy, & se retira à Lunéville, où il fit bâtir plusieurs années après ce Palais superbe, demeure ordinaire des Ducs. Leopold hors de sa Capitale ne travailla que plus efficacement au bien de ses peuples, les Finances mises dans un état convenable, les Coutumes rédigées, l'ordre & la police rétablies dans les Villes des deux Duchés, les chemins publics construits, une Académie fondée pour la Noblesse, les Spectacles ornés, la peste bannie, & la famine appaisée; tels furent les importans objets auxquels

le Duc s'employa dans un tems, où l'Europe désolée pleuroit sur les malheurs de la guerre.

La paix de Rastadt occasionna l'évacuation des troupes Françoises qui partirent de Nancy le 12. Novembre 1713. Cette paix à laquelle le Duc avoit apporté sa médiation, portoit entre autres Articles une condition qui lui devenoit importante, & qui chargeoit expressément Sa Majesté Très-Chrétienne de remplir promptement les engagemens qu'elle avoit pris par le Traité de Risvick. Cet objet intéressant touchoit à sa fin, quand Louis le grand fut enlevé à la France. Le Duc d'Orléans, frere de la Duchesse de Lorraine, fut nommé Regent pendant la minorité de Louis XV.

Immédiatement après que ce grand Prince eût pris l'administration du Royaume, que le Parlement de Fran-

ce venoit de confier à ses soins, Leopold sollicita le recouvrement de ses prétentions ; & après quelques lenteurs occasionnées par la minorité du Roi, le Traité de Risvick fut rempli au mois de Janvier 1718. & Leopold fut mis en possession de la Ville de S. Hipolite avec ses dépendances & de la Prévôté de Longwi : à la réserve de la ville de ce nom, en compensation de laquelle on donna la Prévôté de Rembervillers & les lieux adjacens qui composoient son territoire, avec une somme de près de deux millions pour servir d'indemnité au Duc ; ses droits n'ayant pas été liquidés lors du Traité de Risvick, comme on en étoit convenu.

Le Duc de Lorraine sollicité l'année suivante de permettre dans ses Etats la circulation des Billets de Banque, dont l'abus ridicule d'un sistême fort sensé venoit d'infester

la France, ne voulut jamais donner accès à cette contagion. Law qui connoissoit les Princes, crut que l'argent feroit plus d'impression sur l'esprit du Duc, que des démonstrations vagues qui n'intéressent ordinairement que ceux qui les employent, & sur ce fondement, il osa faire proposer dix millions à Leopold, pour qu'il autorisât les billets dont il est question. Ce Prince toujours grand, lors même qu'il l'affectoit le moins, répondit : *J'aime mes peuples, j'en suis aimé ; mais je serois indigne d'eux, si je sacrifiois leurs fortunes à mes intérêts.*

Sans cesse occupé de ses Sujets, Leopold chercha toutes les occasions de les rendre heureux ; environné surtout de sa noblesse malheureuse, il répara vingt fois ses disgraces aux dépens de sa Maison & de ses plaisirs. Cher à un peuple qui l'idolâtroit,

quelles allarmes ne causa-t-il point, lorsque près d'essuyer l'opération de la fistule, on trembla pour ses jours! Quel tableau! & quel tendre intérêt il jetta dans tous les cœurs!

Le Duc rendu à la vie par les soins de Lapeyronnie, mort premier Chirurgien du Roi de France, reparut aux yeux d'un peuple empressé & timide encore. Antonin échappé de la mort, jouit en se montrant au peuple Romain, d'un plaisir moins sensible que celui que Leopold goûta dans ce moment heureux; mais que cette joie dura peu? Cinq ans après la Lorraine eut la douleur de le perdre, malheur affreux dont elle trouva la consolation dans le sang même de celui qui venoit de lui être enlevé.

Le léger détail que je viens de donner du regne de Leopold, suffiroit pour fournir à l'imagination du Lecteur, la peinture des regrets dont la

Lorraine fut accablée, s'il étoit possible de se persuader l'excès de la douleur auquel elle fut en proye.

Pour croire ces circonstrances touchantes, il faut en avoir été témoin, ou pour mieux dire, il faudroit avoir partagé avec les Lorrains, la douceur de l'administration la plus sage, & par-là même, la plus heureuse. Voici l'Epitaphe consacrée à ce Prince, on l'attribue à une main digne de lui.

LEOPOLDO I.

Hujusce Sepulchralis, atque decori Inscripti
Piissimo autori,
Discant, etiam ultimi, nepotes
Summis viris
Id unum Æterna memoria dignum videri,
Quod pro Deo & Republica factum.

Attende viator
Ne pedibus calces quem pridie in solio sedentem
Reverebaris

Reverebaris:
Ille est enim,
Qui profugis parentibus inter alpium rupes
Natus est
Anno 1679.
Protegente Coesare
In Patriam reversus, eidemque ramum quietis,
Instar Columbæ arcæ,
Retulit,
Anno 1698.
Deo
Ter optimo, maximo
Jubente,
Lotharingiam, cahos alteram, extricavit.
Religionem
Unicam, veram, Apostolicam, Romanam,
Ad proavorum exemplum,
Salvam & sine labe servavit.
Patriam,
Bello fere Universam tellurem devastante
Pacificam continuit.
Clerum
Protexit & auxit.
Nobilitatem
Erexit & restauravit.

Populo
Judex & Pater
Præfuit.
Hic Leopoldus jacet,
Nunquam oblitus
Se in Cinerem & pulverem reversurum,
Et à Deo judicandum esse.
Requiscat in pace.
Si Subditi tali duce contenti,
Orent pro eo.

Viam Universæ carni ingressus eheu!
Anno 1729.

L'Histoire fournit peu d'exemples d'un regne aussi glorieux que celui du Souverain dont j'extrais la vie, en effet, quelques deffauts ont toujours obscurci les plus grands Princes, toutes les vertus réunies dans celui-ci n'ont laissé que des regrets.

Généreux, éclairé, ami des Arts, tout à son peuple, tel fut le Prince que je veux mieux faire connoître encore par quelques traits particuliers,

avant que je puisse dans une Histoire exacte, donner un sujet d'admiration à l'Univers, en lui mettant devant les yeux la vie de Leopold.

Mahuet Ministre distingué qui eut la faveur de son Maître, & qui n'en abusa point, lui représentoit un jour que ses Sujets le ruinoient, vérité singuliere dont nos Livres ne fournissent peut-être que cet exemple, Leopold lui répondit : *Si mes Sujets me ruinent, je n'en serai que plus riche, puisqu'ils seront heureux.*

On lui racontoit une autrefois quelques avantages qu'un Souverain venoit de faire à ses peuples : *Il le devoit*, répondit le Duc, *je quitterois demain ma Souveraineté, si je ne pouvois plus faire de bien.*

Un Gentilhomme qui avoit besoin, & qui ne lui avoit encore rien demandé, chose fort extraordinaire, jouant avec son Maître qui perdoit beaucoup,

lui dit qu'il jouoit malheureusement, le Duc répartit : *Jamais la fortune ne m'a mieux servie, mais je devois seul m'en appercevoir.*

Un étranger qu'il avoit renvoyé dans sa Patrie comblé de bienfaits osa lui manquer, on fit appercevoir ce crime à Leopold, qui dit avec bonté : *Je ne dois pas lui faire un reproche de son ingratitude, puisque je ne l'ai obligé que pour moi.*

Leopold n'aimoit point les brigues, & sa Cour fut peut-être celle où il y eut plus de favoris & moins de courtisans ; aussi ne vit-on jamais à la vacance d'une Dignité ou d'une Charge, ces manœuvres sourdes que le peuple appelle l'Art de la Cour, & que les hommes instruits qualifient d'un nom plus odieux. Un Magistrat attendoit que Leopold sortît de son appartement pour lui demander un emploi dont on venoit de dispo-ser en

faveur d'un autre, le Duc voulant sauver le désagrément d'un refus au concurrent, l'interrompit au milieu de son compliment, en lui disant : *Soyez content, Monsieur, votre ami vient d'obtenir la Charge que vous venez me demander pour lui.*

Ces premiers traits suffisent pour donner une juste idée du caractere de ce grand Prince. Réservons d'achever dans l'Histoire le tableau que la nécessité de mon sujet m'a engagé de commencer ici, & disons un mot des quatre enfans qui ont survécus au plus grand des Souverains, & au meilleur des peres.

Leopold - Clément, Prince formé sur son pere, étoit l'aîné de la Maison de Lorraine. A seize ans il s'étoit déja rendu digne de présider aux Conseils pendant l'absence du Duc, & il avoit mérité le suffrage unanime de la Nation, quand la mort

l'envoya en 1723. à l'âge de 17. ans.

François son frere nâquit à Lunéville le 8. Décembre 1708. héritier présomptif de la Couronne, les regards de l'Empereur Charles VI. se tournerent entierement sur ce jeune Prince, & le Duc son pere jaloux de remplir les desseins que sa vaste politique lui avoit fait concevoir, l'envoya à Vienne, le Marquis de Beauveau, aujourd'hui Prince de Craon, fut Chargé de l'accompagner.

Le Prince François dévéloppa à la Cour de Charles VI. les premices de cette politique que l'Europe étonnée a admiré tant de fois; attaqué en 1727. de la petite verole, il causa les plus vives allarmes à la Cour de l'Empereur, & sans craindre d'être soupçonné d'une basse flatterie indigne des grands Princes & de ceux qui les célébrent. Je puis dire que l'Allemagne, confondant ses regrets avec

ceux de la Lorraine, sembloit présager l'avenir en tremblant pour un pere. François fut rendu aux désirs de l'Europe, non parce qu'il tomba malade pendant l'Octave de la fête de S. François Xavier, comme le remarque pieusement un Historien, mais parce que des Médecins habiles l'arracherent des portes du tombeau.

Ce Prince entroit dans sa vingtiéme année, lorsque la mort de Leopold le rendit possesseur de la Lorraine. Comme il étoit encore à la Cour de l'Empereur il remplit les voeux de son pere, en confiant la Régence de ses Etats à la Duchesse Douairiere, Princesse vertueuse qui unissoit les sentimens élevés de son mari aux talens héréditaires à son sang. On se rappellera qu'elle étoit sœur de Philippe d'Orléans Régent de France.

François arrivé à Lunéville reçut la foi de ses peuples, & se rendit

quelque mois après à Versailles, où il prêta l'hommage ordinaire pour le Duché de Bar. C'est à cette Cour polie, mais severe, que le Duc enchaîna le suffrage du courtisan jaloux & prévenu. De retour en Lorraine, il s'appliqua à remettre l'ordre dans les Finances, dérangées par les bontés excessives de Leopold, il supprima cette foule d'expectatives que la bienfaisance de son pere avoit accordées dans tous les emplois de la Magistrature, cette action rendit au Bareau un éclat qu'il n'auroit pû se promettre, parce que le fils nommé en naissant pour remplacer son pere, se mettoit rarement en devoir de mériter un emploi qui lui étoit acquis; & cette funeste sécurité anéantissoit l'émulation; Leopold l'avoit bien prévu, mais incapable de refuser, ce Prince n'avoit jamais pû démentir son caractere. C'est par une suite de cette complaisance

sance ordinaire, qu'il avoit aliené en faveur de sa noblesse une partie de ses Domaines que François retira.

Toutes ces opérations finies, le Duc qui se disposoit à remplir les projets importans que l'événement a justifié, laissa la Régence de ses Etats à la Princesse sa mere, & retourna en Autriche après avoir visité les principales Cours de l'Europe. François n'étoit pas encore à Vienne, que l'Empereur Charles VI. le nomma son Lieutenant dans le Royaume de Hongrie.

Tandis que le Duc de Lorraine faisoit les délices de l'Allemagne, & l'espoir de la Maison d'Autriche, sa mere s'empressoit de faire oublier à la Nation qu'elle gouvernoit la perte de Leopold, & l'absence de son fils. La guerre de 1733. qui força les Lorrains à recevoir des troupes Françoises, leur causa les plus vives allarmes.

Ces peuples sembloient prévoir dans cette démarche un changement de domination ; & quelque douce qu'elle puisse être étoient-ils blamables de la craindre ? Les vues politiques de Charles VI. se dévélopperent au commencement de l'année 1736. lorsque ce Prince pour assurer la succession des Etats d'Autriche, unit l'Archiduchesse Marie-Therese avec le Duc de Lorraine. L'Europe connoît trop les talens élevés de cette Princesse, pour que je veuille me hazarder de les louer ; ébaucher ce tableau, ce seroit le rendre imparfait: les suffrages de l'Univers persuadent mieux que l'éloge de l'Historien le plus exact.

Cette auguste alliance ne tranquilisa point les Lorrains, la politique en annonçoit les fruits, & ce peuple les craignoit pour lui seul ; en effet, comment se déterminer à perdre des Maîtres qui faisoient depuis sept sié-

cles le bonheur de la Nation la plus fidelle? Quelle image! Les Lorrains n'en purent ſoutenir l'idée, & leur inquiétude fait l'éloge de leur Souverain, & celui de leur propre cœur. Cependant François preſſé par l'Empereur d'aſſurer la tranquilité de l'Europe, conſentit enfin à céder ſes Etats à la France, qui lui garantiſſoit en échange le grand Duché de Toſcane. Quelqu'avantageuſe que fût cette ceſſion, le Duc ne s'y détermina que difficilement, certain de regner ſur les cœurs de la Nation qu'il alloit quitter, il ne pouvoit ſe réſoudre à la livrer à une adminiſtration étrangere.

L'ame des grands Princes n'eſt pas toujours leur oracle, la néceſſité plus Souveraine qu'eux, les force quelquefois à ſacrifier leurs inclinations à la politique, & cette derniere raiſon fut la ſeule qui ſurmonta les répugnances de

François, les regrets du Souverain, & les larmes du peuple ſcelerent cette ceſſion : ſituation funeſte ! Quel ſpectacle faut-il que je retrace aux yeux de mes Lecteurs attendris ! La mere de François, cette Régente fameuſe, dont les jours avoient été marqués par des bienfaits, cette Princeſſe auguſte, dont le nom fait encore verſer des larmes, contrainte de céder à la néceſſité, part du Château de Lunéville pour aller faire la félicité d'une petite partie des Etats de ſon fils ; le peuple qui ne peut croire l'événement dont ſes yeux ſont témoins, s'oppoſe à ce départ funeſte, les traits des caroſſes ſont rompus, en vain on en ſubſtitue de nouveaux, toute la Nation éperdue retient encore ſa Souveraine, en couvrant les chemins par où elle doit paſſer ; la Ducheſſe frappée d'un ſpectacle attendriſſant que ſon cœur avoit prévu, mêle ſes larmes avec celles de

la Nation, & sujette pour ainsi dire, du peuple qu'elle a gouverné, elle n'obtient la liberté de s'en séparer, qu'en lui promettant de revenir regner sur lui. Les Lorrains que la douleur enyvroit, se prêterent à cette illusion, & substituant des pleurs à leurs tendres résistances, ils eurent la force d'accompagner en gémissant, leur Souveraine jusques dans la Principauté de Commercy ; c'est dans cette position qu'un nouveau Maître entra en Lorraine.

La mort de Gaston dernier Prince de la Maison de Medicis, ayant mis le Duc de Lorraine en possession de la Toscane, il envoya à Florence le Prince de Craon, qui reçut au nom de son Maître le serment de ses nouveaux sujets.

Tandis que François regnoit par ses Ministres sur les Toscans, les Turcs victimes de sa prudence & de sa bra-

voure, venoient de perdre Niſſa que ce Prince leur avoit enlevé les armes à la main.

Ce premier exploit fut ſuivi de pluſieurs autres ſuccès : Cornia, Orſova & Meadia ſont autant de monumens de la valeur du Duc. De retour de l'armée, il ſe rendit aux vœux des Toſcans qui demandoient avec empreſſement de voir leur nouveau Maître. François fut reçu à Florence aux acclamations du peuple, & pour me ſervir des expreſſions d'un membre diſtingué de l'Académie *Della Cruſca*, dont je traduis ici l'extrait d'une Lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire le 22. Octobre 1752. » On eût » dit qu'à l'arrivée du nouveau Grand » Duc, l'ame des Lorrains paſſoit » dans l'autre, ou peut-être on eût » penſé que nos bons Maîtres ne nous » avoient jamais quitté.

Ce langage eſt rarement celui d'u-

ne Nation, qui change de Souverain.

Le grand Duc donna tous ſes ſoins aux diſpoſitions du gouvernement de la Toſcane, après quoi il partit de ſes Etats pour retourner à Vienne ; c'eſt dans cette Capitale de l'Autriche, que l'Empereur Charles VI. mourut le 20. Octobre 1740.

Ce Prince mort ſans enfans mâles, laiſſoit à l'Archiducheſſe, l'Autriche & les Royaumes de Hongrie & de Bohëme : cette diſpoſition qui entraînoit quelques autres arrangemens, mit la France dans le cas de déclarer la guerre à la Reine de Hongrie. L'Univers ſçait & admire encore avec quelle prudence cette Princeſſe s'eſt conduite, avec quelle politique & quelle valeur ſon Auguſte Epoux parla au Conſeil, & combattit dans les armées. Elu Empereur malgré les obſtacles de pluſieurs Puiſſances, & reconnu de toute l'Europe à la paix de 1748. il

ſait aujourd'hui le bonheur de l'Empire les délices de la Toſcane & l'admiration du monde.

Ami des Arts qu'il ſoûtint en Lorraine, qu'il protége en Toſcane, & qu'il fait fleurir dans l'Empire, il ſe délaſſe de ſes travaux pénibles dans le ſein des Muſes, qu'il honore & qu'il embellit.

C'eſt au tems à annoncer les hommes illuſtres, qui ſont nés en Lorraine pendant les huit années que ce Prince a regné ſur cette Province.

Charles-Alexandre ſon frere né en 1712. annonça dès ſon enfance, les vertus & les talens qui le rendent aujourd'hui l'objet de l'admiration de l'Europe. Ami des Arts, il ſçut les cultiver & les protéger dans un âge & dans des circonſtances, où il y a une ſorte de néceſſité de ſe livrer aux plaiſirs. Appliqué ſur-tout aux ſciences abſtraites, il s'eſt fait un délaſſement

des Mathématiques : un génie pénétrant, & un goût décidé lui ont rendu familiers ces Arts difficiles, qui fatiguent même ceux qui y sont destinés par état.

Arraché pour un tems à l'espoir des Lorrains, qui s'étoient flattés que ce Prince répareroit la perte qu'on faisoit de son auguste frere, à qui les ressorts de la politique justifiée par des talens supérieurs, préparoient les hautes destinées dont il jouit. Charles part pour la Cour de Vienne, position funeste qui fit prévoir de nouveaux malheurs.

Qu'il me soit permis à cette occasion de rappeller ici l'extrait d'une Epître que j'adressai en 1750. au Comte de C****. Chambellan de l'Empereur.

Ce Prince dont le nom est sacré dans l'histoire,

Dont la haute prudence étonna l'Univers.
Dont le Héros du nord a chanté la mémoire *,
Ce Leopold enfin, si digne de nos vers
Avoit plus d'une fois, même au sein des revers,
Prévu de ses enfans & l'éclat & la gloire.
Tu te souviens encor que les derniers regards
De ce nouveau Titus que la mort environne,
Suivoient le brave *Charle* au milieu des hazards,
Et lui montroit non loin des plaines de Bellone
François assis au Thrône des Césars.

Voilà le testament de Leopold confirmé par l'événement. Le Duc Charles à peine arrivé en Allemagne, marche contre les Turcs : son nom redoutable à cette Nation toujours avilie dans nos Fables, & toujours respectable dans l'Histoire, inspira la terreur que le courage de Charles V. son ayeul

* Voyez les remarques sur Machiavel par le Roi de Prusse.

avoit répandue tant de fois dans les Camps Ottomans : Cornia, Méadia, Kroska & tant d'autres lieux furent temoins de sa valeur, & d'une expérience au-dessus de son âge.

Uni depuis à la sœur de l'Impératrice régnante, il eut le malheur de perdre cette Princesse qui joignoit aux charmes de la figure, les agrémens de l'esprit & les douceurs du caractere.

La paix faite avec le Grand Seigneur, le Duc a trouvé dans la derniere guerre des occasions continuelles de se signaler. Les François témoins de son courage, l'admiroient même en le combattant : le passage du Rhin est une des actions mémorables de sa vie. Je ne puis mieux la louer, qu'en disant qu'elle lui donna pour rival un Roi victorieux, qui, au premier bruit de cet exploit, abandonna la Flandres, & vint à la tête d'une

armée nombreuse venger son pays attaqué par un Héros qu'il estimoit.

Cette guerre sanglante fut à peine terminée, que le Prince revint prendre les rênes des pays-bas Autrichiens, dont il avoit eû le gouvernement depuis la fin de l'année 1741.

C'est dans la Ville de Bruxelles son séjour ordinaire, que le Duc soutient les Arts & les Sciences. Ami du mérite, il croit ne gouverner qu'en le récompensant, & il a l'avantage glorieux de regner tous les jours.

J'ajoûterois de nouveaux traits à ce pinceau, si j'osois louer un Héros en face.

Des deux Princesses que Leopold laissa, l'aînée nâquit à Lunéville le 11. Octobre 1711. Si la beauté, le mérite & la bienfaisance suffissent pour former une Princesse accomplie, Charles-Emanuel Roi de Sardaigne

qui l'épousa en 1737. pouvoit se flater de l'avoir trouvée dans Elisabeth-Thérese ; c'est le nom de cette Reine que la Lorraine pleure encore, & que le Piemont & la Savoye regretteront toujours.

Enlevée dans le printems de son âge à ce Prince, qui, avec de petits Etats, a sçu acquerir le titre de grand Roi sans le secours mercenaire de l'adulation ; elle ne parut sur le Thrône de Sardaigne, que pour y faire briller des vertus que nous retrouverons dans le Duc de Chablais.

Anne-Charlotte, sœur de la Reine de Sardaigne, est née à Luneville le 17. May 1714. Plus célébre encore par les graces de l'esprit, & par les agrémens du caractere, que par cette beauté rare dont la nature semble ne l'avoir douée, que pour justifier l'excès de son pouvoir, cette Princesse a fait long-tems les délices d'une Cour

que M. de Voltaire ne flate point, en la comparant à Verſailles. Nommée Abeſſe de Remiremont depuis le changement de Domination, elle fut miſe en poſſeſſion de cette dignité, preſque toujours poſſédée par des Princeſſes de ſa Maiſon, par M. de la Galaiziere, Chancelier & Garde des Sceaux de Lorraine. Ce Miniſtre fit voir qu'il étoit digne de l'honneur de cette commiſſion. Si le diſcours qu'il prononça, étoit moins connu, j'eſſayerois de le louer; mais qu'il me ſuffiſe de dire qu'on y trouve tout-à-la-fois un Hiſtorien éclairé, & un Orateur élégant.

Un anonyme crut flater le Miniſtre qu'il offenſa, en prouvant par une grande Diſſertation que M. de la Galaiziere étoit éloquent; étalage ſuperflu qui fit tort au Diſſertateur. En effet eſt-il permis de s'appeſantir ſur des vérités reconnues, & ne traiteroit-on pas

d'abſurdité la propoſition d'un prétendu Philoſophe qui nieroit l'exiſtence d'un homme qui marche ?

La Princeſſe Charlotte partit pour ſe rendre auprès de l'Empereur ſon frere, après la mort de l'auguſte Ducheſſe dont je parlerai dans peu. Parmi les bienfaits mémorables qu'elle laiſſa à la Lorraine, on ne doit point oublier la diſpoſition généreuſe qu'elle fit des revenus de ſon Abbaye : ce bénéfice qui rapporte ſoixante mille livres de rente, eſt abandonné aux pauvres familles qui ſe trouvent dans la juriſdiction du Chapitre de Remiremont. C'eſt ainſi que la mémoire de cette Princeſſe ſe perpetuera dans un pays, où le ſang de Lorraine ne ſera jamais oublié.

Après ce détail leger, je dois commencer à faire connoître les hommes illuſtres, qui ſont nés pendant le regne de Leopold.

Françoise d'Appton-court de Graffigny, Auteur de Roman & de Comédie.

Ce fut au commencement du regne de Leopold que nâquit à Lunéville Françoise d'Aptoncourt (& non d'Abboncourt comme le dit Dom-Calmet,) fille du Major de la Gendarmerie de ce Prince, & veuve de Huguet de Graffigny attaché au même service.

Les Lettres Peruviennes que cet Auteur donna en 1748. joignent à un stile exact des sentimens épurés ; traduites en Italien, elles ont obtenu les plus grands suffrages. La seconde Edition qui en a été faite il y a plusieurs mois, est accompagnée d'une Introduction à l'Histoire des Peruviens que M. Bret a sagement travaillée.

En 1750. Madame de Graffigny mit un Roman en action sous le titre de *Cénie* : cette piece en cinq actes est bien touchée ; & ceux qui aiment les Comédies de ce genre, peuvent y trouver

trouver de grandes ressources pour l'attendrissement. Cénie quoiqu'inférieure aux Lettres Péruviennes, est élégamment écrite.

Indépendamment des deux ouvrages dont je viens de parler, Madame de Graffigni a composé plusieurs petites piéces pour le délassement de leurs Majestés Impériales.

Claude François de Toustain né à Vézelise le 5. Janvier 1694. Claude François de Toustain.

Son pere Mestre de Camp & Lieutenant Colonel du Régiment Dauphin Cavalerie, Gouverneur d'Obernheim, le détermina à prendre le parti des armes, il entra effectivement au service; mais des arrangemens de famille l'arracherent à l'état militaire, & le donnerent au Barreau, dont il est encore l'oracle.

Nommé d'abord Substitut au Parlement, il obtint peu de tems après la Place d'Avocat-Général, qu'il a remplie pendant près de trente trois ans

avec une diſtinction qui n'admet point de parallele.

Les conférences Académiques, dont je parlerai dans peu à l'article de Breyé, ont été maintenues par M. de Viray, avec un éclat digne du Souverain qui les avoit établies, & du Magiſtrat à qui elles étoient confiées.

Je ne donnerai point ici l'extrait de toutes les Mercuriales que M. de Virai a prononcées, peu ſenſible à la voix de l'amour propre, il les a refuſées juſqu'à ce jour au Barreau qui les demande.

Que des ames baſſes, que ſon éloquencea terraſſées vingt fois, attribuent à d'autres cauſes les ſentimens de M. de Viray? La vérité l'emportera, & cette métaphyſique outrée qu'on lui oſe reprocher diſparoîtra bientôt. Ce Magiſtrat penſe avec force, il s'exprime comme il penſe, & la rapidité de ſon imagination liée

avec son éloquence naturelle transporte les esprits, gagne les cœurs & captive les suffrages de ces génies heureux qui se livrent au vrai. Il n'est que trop de ces hommes lourds, dont l'intelligence épaissie veut être remuée par des lieux communs: parlez-leur le Langage de l'esprit, ils vous reprochent d'être abstraits, & croyant voiler leur nullité, en jettant des soupçons sur vos talens, ils ont le malheur d'avoir beaucoup de partisans, & de se confirmer par opiniâtreté dans une idée qu'ils avoient embrassée par vanité.

En 1745. la Duchesse mere de l'Empereur regnant, mourut dans son Château de Commercy. M. de Viray que cette grande Princesse avoit toujours honoré de sa confiance la plus intime, fut nommé par son testament executeur de ses dernieres volontés; commission intéressante qui

qui rappelloit à la Lorraine le discernement de la veuve de Leopold. Ce Magistrat n'eut pas plutôt rempli les devoirs qui lui étoient imposés dans cette occurence, qu'il se rendit à sa Charge. Toujours éloquent, toujours judicieux, on a remarqué que ses conclusions ont été dans tous les tems la base des Arrêts que le Parlement a rendus. Le repos dont il étoit tems qu'il jouit, occasionna il y a quelques années le rétablissement de la Charge de second Avocat-Général, le choix tomba sur M. de Beaucharmois, homme judicieux que son Batonnat dans le Corps des Avocats a rendu célébre; c'est le même que son mérite a élevé aujourd'hui à la Dignité de Président à Mortier au Parlement.

Deux ans s'étoient presque écoulés depuis l'espece de retraite de M. de Viray, lorsqu'une affaire importante, & qui demandoit un homme

tel que lui, le rappella au Barreau.

Tous les Journaux étrangers ont fait mention de cette cauſe intereſſante, il s'agiſſoit de ſçavoir ſi un Patron proteſtant pouvoit nommer à un bénéfice en pays Catholique Romain.

M. de Viray dévéloppa dans cette cauſe les reſſorts de la politique, du droit des gens, parla de l'intérét des Princes, & de leurs Traités réciproques avec la ſagacité d'un Négociateur habile, & les diſcuta avec cette éloquence qui n'étoit qu'à lui ſeul.

Cette affaire annoncée, comme je viens de le remarquer, dans les nouvelles publiques donna lieu à une Lettre de Hubert Paliſſot, pere d'un jeune homme de ce nom qui promet beaucoup. Paliſſot expoſe dans ſa Lettre l'état de la queſtion avec netteté, & livré entierement au Magiſtrat qu'il vouloir louer, il oublie de

rendre aux Avocats de la cause, la justice qu'on prétend qui leur étoit due ; cette inattention souleva un Auteur anonyme, qui dans une réponse à la Lettre de Palissot, s'attacha à dégrader cet Avocat dont on devoit respecter au moins les talens ; Palissot outré répondit par un Libelle que des amis étoufferent : ses Antagonistes auroient été trop heureux, s'ils avoient eu des conseils sages à écouter, & le Journaliste de Luxembourg auroit fait sagement de refuser une place dans ses Mémoires à une Lettre diffamatoire.

Le Lecteur me permettra cette disgression, en faveur de l'avis qu'elle renferme.

Bourcier de Montureux dont j'ai fait mention étant mort, le Roi de Pologne saisit de lui-même cette occasion de récompenser les talens supérieurs de M. de Viray, nommé

Procureur-Général du Parlement, c'est dans ce rang glorieux que sa prudence enchaîne les suffrages que son éloquence lui avoit attiré.

Le Comte de Richecourt, Ministre & Négociateur.

.... De Nay Comte de Richecourt né à Nancy vers l'an 1694.

Destiné par sa famille à suivre le Barreau, il remplit cette carriere avec une supériorité de talens qui étonna même ses rivaux.

Nommé par Leopold Conseiller au Parlement, élevé depuis à la Charge de Maître des Requêtes, & de Secrétaire d'Etat du même Prince, & du Duc son fils, c'est sur lui que François jetta ses regards, lorsqu'il fut question d'envoyer à Florence un Ministre qui pût gouverner la Toscane, de concert avec le Prince de Craon dont j'ai fait mention plus d'une fois.

Chargé depuis en chef de la Régence de cet Etat, M. le Comte de

Richecourt a ſçu mériter l'eſtime de l'Empereur ſon Maître, conſerver ſes droits malgré des circonſtances critiques, faire le bonheur des Toſcans, & ſe rendre digne de l'attention de l'Europe.

Son nom que j'ai vû adoré en Toſcane, où il ſignale tous les jours le regne de ſon Prince par des établiſſemens utiles, ſon nom, diſois-je, immortel, montrera à la poſtérité que les plus grands Princes ont ordinairement les plus grands Miniſtres.

Le Comte de Richecourt frere du précédent, Négociateur.

..... De Nay Comte de Richecourt frere du précédent, eſt né à Nancy en 1699. il prit d'abord le parti de l'Egliſe, delà paſſant à celui de la Robe, il s'y diſtingua dans une cauſe importante qu'il deffendit contre un Avocat célébre, dont je parlerai dans peu.

Le Comte de Richecourt ſeroit parvenu à l'exemple de ſon frere, aux premieres

premieres Charges de la Magistrature, si un événement remarquable ne l'eût élevé à des postes plus éclatans encore.

Appellé près de l'Empereur regnant au changement d'Etat, le Comte de Richecourt a acquise avec les mêmes talens, une célébrité égale à celle de son frere.

Ambassadeur de Leurs Majestés Impériales à la Cour de Turin, Plénipotentiaire au Congrès de Nice, & mort Ambassadeur auprès du Roi de la Grande Bretagne. Ce Ministre a rempli partout les devoirs étendus des commissions délicates confiées à ses soins, & il a montré qu'il étoit politique sans supercherie, Négociateur sans détours, & toujours couronné par le succès, sans recourir à ces subterfuges qui annoncent moins le génie du Ministre, que la subtilité d'un Négociateur stérile.

Les grands hommes réussissent par

les grands moyens, il n'y a que les esprits timides ou bornés qui cherchent des détours.

Richecourt est mort à Louvain en 1752.

L'Empereur toujours équitable, a fait à la Comtesse sa veuve une pension considérable.

Xavier Breyé, Jurisconsulte, Historien & Poëte.

François-Xavier Breyé né au Village de Pierrefort le 8. Novembre 1694.

Avocat à vingt ans, il vint s'établir à Nancy, où il acquit bientôt l'estime du Barreau, & la confiance du Public. C'est à ses soins que les jeunes Avocats du Parlement doivent les Conférences Académiques qui se tiennent aujourd'hui chez les Avocats Généraux, sur les matieres de droit combinées avec la Coutume du pays.

Breyé commença d'abord ses Conférences dans son cabinet, Leopold qui fut instruit de leurs avantages, demanda à cet Avocat la forme son

lemnelle qu'il convenoit de donner à ces Aſſemblées, & c'eſt ſur le mémoire qu'il préſenta, que le Duc ordonna que les Avocats de S. A. R. préſideroient aux Conférences. L'ordre méthodique qui eſt obſervé dans la diſcuſſion des points de la Coutume, y eſt très-ſage; un jeune Avocat expoſe l'article de cette même Coutume qui lui eſt preſcrit; obligé de l'interpréter en ſoutenant la propoſition affirmative, il répond aux objections que deux de ſes Confreres lui font ſur la matiere qu'il ſoutient; & après quelques débats qui ne different de ceux de l'Ecole, que parce qu'ils ménent à un éclairciſſement, le Préſident demande les voix de quelques anciens Avocats qui ſont nommément invités à ſe trouver aux Conférences, & l'objet bien diſcuté, ſe décide à la fin avec les raiſons du pour & du contre.

De tous les établissemens formés pour la jeunesse du Barreau, j'ose avancer que celui-ci est le plus utile, je n'en ai rapportée la forme que pour exciter les Avocats des Parlemens de France à l'introduire dans leurs corps.

Entre les ouvrages qui mériteront un nom à Breyé, on doit le premier rang à ses Traités *des Donations* & *du Retrait Féodal*, les questions importantes que ces deux objets renferment, y sont exposées avec autant d'érudition que de jugement.

Dom Calmet qu'une habitude bienfaisante a accoutumé à louer tout, s'étend beaucoup sur les titres des autres écrits de cet Auteur. Cette premiere exactitude demandoit un examen, je vais y satisfaire.

Breyé donna en 1733. un Livre sous le titre d'*Amusemens*, c'est un mêlange assez froid de prose & de vers.

Le premier ouvrage renfermé dans ces amusemens, est l'*Histoire de la guerre des Rustauts*, ou des paysans d'Alsace contre le bon Duc Antoine, la même que le Poëte Pilladius avoit mise en vers. Breyé n'est point ici Traducteur ; Historien exact, sa diction est un peu lâche, & l'on y trouve communément de ces fautes contre la langue qui ne sont autres que des vices du climat.

L'Histoire de Sibille de Marsal est écrite avec la même négligence ; mais un Lecteur qui ne cherche qu'à s'instruire, passe aisément la foiblesse du style en faveur du motif qui anime l'Ecrivain. L'Auteur dans cette production confond par un exemple frappant les prestiges odieux, & les révélations impies que des femmes libertines ont affichées mille fois pour voiler leurs crimes, en deshonorant la Religion.

Sibille (c'eſt le nom de la fille de Marſal) avoit acquiſe par des extaſes concertés une réputation de ſainteté, que les gens foibles réveroient ſingulierement ; un Moine moins crédule que l'Evêque de Metz, qui étoit venu avec ſon Clergé pour révérer Sibille, l'épia aſſez à propos pour découvrir le commerce ſcandaleux que cette prétendue Sainte entretenoit avec un Prêtre, l'Auteur de ſes révélations, & le Miniſtre de ſes fourberies. Breyé joint à l'Hiſtoire de Sibille, une anecdote qui a trompé il y a près de trente ans, tous les Enthouſiaſtes de la Lorraine ; la gouvernante du Curé d'Eulmont, Village diſtant d'une lieue de Nancy, voulant faire le ſecond Tome de Sibille de Marſal, tomba dans des convulſions apprêtées, feignit des extaſes, & étala enfin tous les preſtiges que la méchanceté prépare, & que l'ignoran-

ce & le fanatisme accréditent.

La moitié de la Lorraine fut la duppe de cette Charlatanerie. Quelques Prêtres liés avec la fille Enthousiaste, prévinrent le peuple esclave de la nouveauté, & surtout de celle qui tient du prodige; & toute la populace réclamant *la Sainte d'Eulmont*, (c'est ainsi qu'on la nommoit) parvint à séduire le reste de la Nation crédule.

Leopold qui respectoit la Religion, voulut mettre fin à des fourberies qui l'avilissoient, & pour y parvenir il fit tirer l'Enthousiaste de la maison du Curé où elle opéroit ses prétendus miracles, & la fit transporter à Nancy dans un Hôpital, où les seuls Médecins qui y étoient attachés pouvoient la voir. Le Docteur Mengin homme dur, qui unissoit à une probité sévere un connoissance exacte de son Art, fut principalement chargé

du soin de suivre l'état de la fille d'Eulmont, sa science leva le prestige, & la prétendue Sainte disparut. Mengin pressé de ménager la Province dans laquelle il vivoit, a bien voulu tenter de démontrer dans une Dissertation qui se trouve à la fin de la premiere édition du Dictionnaire de Trevoux, qu'Antoine Imprimeur de Nancy vient encore de publier imparfait, que la *Catalepsie* dont la fille d'Eulmont étoit attaquée, avoit donné lieu à ses fréquentes convulsions, l'ouvrage est bien écrit, & on l'admireroit, s'il n'étoit déplacé. La fille dont je parle n'avoit pas fourni à la Lorraine le premier exemple des extases, un certain Pere Ambroise Capucin austere, qui portoit la simplicité jusqu'à l'idiotisme avoit préparées les voyes; on croyoit d'autant plus à la prétendue Sainteté de ce Religieux, que menant depuis très-long-tems une vie dure,

il n'avoit jamais été soupçonné d'avoir connue l'ombre du plaisir. La marche du Pere Ambroise commença par des extases, les révélations suivirent, & si on doit l'en croire, Dieu même n'a pas dédaigné de s'entretenir plus d'une fois avec lui. Le Capucin à qui l'Evêque n'avoit pas encore ôté le pouvoir de confesser, eut un concours prodigieux de pénitens ; on vit même des Magistrats dégrader leur dignité en publiant les révélations du Pere Ambroise, qui indépendamment du caractere de fausseté qui y étoit attaché, diffamoient quelquefois le prochain. Ces sectateurs qui ont subsisté très-long-tems, étoient connus en Lorraine sous le nom d'*Ambroisiens*.

Le Prélat Diocésain informé du scandale, deffendit au Capucin de confesser, & depuis ce moment Dieu se retira, les extases disparurent, &

Pere Ambroise n'eut plus de révélations.

Cette digression à laquelle je me suis livré pour l'intérêt de la société, doit jetter une sage défiance dans l'esprit de tous les hommes qu'on veut éblouir par le secours de la Religion. Je reviens un moment à Breyé ; cet Avocat se délassoit de ses travaux sérieux dans le sein des Muses, mais elles l'ont inspiré rarement. De toutes les Poësies de cet Auteur imprimées & manuscrites, on ne peut retenir que des vers foibles, parmi les moins mauvais de Breyé, on compte une seule stance d'une Idille que ce Poëte composa pendant une guerre que la Lorraine ne ressentoit point.

Les biens qu'à Leopold offre l'heureuse paix,
Sont-ils moins glorieux que ceux de la victoire ?
La plus solide & la plus douce gloire,
C'est de combler ses Sujets de bienfaits ;

Eſt-il de plus belles conquêtes,
Que tous les cœurs d'un peuple heureux ;
Non l'olive qui ceint nos têtes,
Ne céde point au laurier faſtueux.

Breyé mourut à Nancy le 3. Octobre 1736. Chardin alors Bâtonnier des Avocats, eut la foibleſſe de lui reprocher ſa pauvreté dans la Lettre par laquelle il annonce ſa mort à ſes Confreres.

.... Duval nâquit en Champagne en 1696. il tient à mon ſujet, parce que domeſtique à quinze ans d'un Hermite de Lorraine, il eſt parvenu à la Charge de Bibliothécaire de l'Empereur qu'il occupe aujourd'hui. ... Duval Phyſicien.

M. Duval eſt né avec un goût ſi décidé pour la lecture & pour l'aſtronomie, que dans l'âge le plus tendre, & dans un état obſcur, il employoit ſes petites épargnes à acheter des livres, & de grandes lunettes qui lui

ſervoient de téleſcopes pour examiner les Aſtres.

C'eſt en gardant les troupeaux de l'Hermitage de Ste. Anne, voiſin de Lunéville, que M. Duval fut trouvé par l'Empereur regnant, qui enfant alors ſe promenoit à pied, avec le Baron de Pfutzchener & le Comte de Vidampierre ſes gouverneurs. Un pâtre qui tenoit une lunette d'une main, & un livre de l'autre, fut un ſpectacle nouveau qui frappa autant le jeune Prince que ceux qui l'accompagnoient.

Le Baron de Pfutzchener apperçut d'heureuſes diſpoſitions dans la converſation qu'il eut avec ce jeune homme, & il ſe propoſa de le tirer de l'aviliſſement pour lequel le deſtin ne l'avoit pas fait naître; l'execution ſuivit bientôt ce deſſein généreux. M. Duval appellé à la Cour, vit de ſang froid ſon changement de ſituation, ou s'il

fit quelques impressions sur son cœur, ce fut moins l'espoir de la fortune qui les produisit, que la certitude d'acquérir plus aisément des connoissances après lesquelles il soupiroit depuis long-tems.

Leopold, auquel le gouverneur du Prince François présenta son protégé, l'envoya à l'Université de Pont-à-Mousson, où il étudia plusieurs années, c'est-là que M. Duval connut les premiers feux de l'amour; épris d'une femme à laquelle il n'a jamais parlé, il fit tous ses efforts pour éteindre la flamme qui le consumoit, la raison impuissante n'ayant pû le rendre à lui-même, il chercha dans les Livres Saints les secours qu'il avoit vainement attendu de ses forces.

En ouvrant un Livre d'un Pere de l'Eglise, il trouva un passage dans lequel ce Saint disoit que pour amortir ses passions, il falloit *boire la Ci-*

güe ; M. Duval trop heureux d'être délivré à ce prix d'un penchant qui faisoit le malheur de sa vie, courut aux jardins des Jésuites, y prit toute la Cigüe qu'il y trouva, & revint dans sa chambre pour y préparer son breuvage; malheureusement le Pere de l'Eglise avoit oublié d'indiquer la dose qu'il couvenoit qu'on avalât, M. Duval tout rempli du passage qu'il venoit de lire, prit un poison au lieu d'un reméde, & ce ne fut qu'en risquant sa vie qui fut en danger, qu'il parvint à oublier l'objet de sa flamme.

Cet Auteur qui a fait graver six planches représentans les principaux événemens de sa vie, n'a pas oublié cette anecdote que j'ai raportée par sa singularité.

Au retour de l'Université, Leopold informé des progrès que M. Duval y avoit fait, le nomma son Bibliothécaire.

François III. ayant consolé les Lorrains de la perte de son pere en le remplaçant sur le Trône, augmenta les gages de son pensionnaire, & joignit à son premier titre celui de Professeur Historique de l'Académie de Lunéville. Appellé à Florence au changement d'Etat, il fut delà mandé à Vienne, pour contribuer à l'éducation de l'Archiduc Joseph, jeune Prince, la gloire de l'Autriche, & l'espoir de l'Empire.

Une confiance aussi distinguée suffiroit pour faire l'éloge de M. Duval, quand même il n'auroit pas répandu un nouveau jour sur la Physique. Pressé depuis long-tems de donner ses ouvrages au Public, les Sçavans doivent esperer qu'il remplira bientôt leur attente. Plein de reconnoissance pour la solitude à laquelle il doit sa fortune, M. Duval a fait bâtir une maison aisée pour les Hermites de

Ste Anne, & il vient de l'enrichir d'une Bibliothéque : ce dernier trait fait penser que ce sçavant finira ses jours dans la retraite qu'il a regrettée plus d'une fois, au centre même de la Cour du nouveau Titus.

Dom Calmet dont l'exactitude dégénere quelquefois en minuties, a inséré dans l'article de M. Duval, p. 955. de la Bibliothéque Lorraine, des faits indignes de l'Histoire, & qui ne doivent point passer le sein de l'amitié dans lequel ils avoient été déposés. Son intention par exemple, n'ayant jamais été que le Public sçût que Leopold lui ayant envoyé quatre Louis par un *Seigneur* de sa Cour, il n'en avoit reçus que deux.

Hubert Charvet.

Hubert Charvet né à Mircourt le 3. Novembre 1697. Leopold informé de son mérite le chargea d'instruire les Princes ses fils, dans un âge où les autres hommes ont besoin d'être

d'être éclairés eux-mêmes. Le Prince Clément dont j'ai parlé fut à peine admis au Conseil, que M. Charvet chargé de le diriger dans la connoissance des matieres de la Jurisprudence, composa un Traité Sommaire des Loix Romaines conciliées avec les Municipales. Cet ouvrage digne d'un Jurisconsulte profond, le devint bientôt de celui pour lequel il étoit fait, & le Prince Clément discutoit à seize ans les points épineux du Barreau, avec la pénétration d'un Juge consommé.

A la mort de ce Prince, Leopold attacha M. Charvet au Duc Charles. Si ce pere tendre vivoit encore, il jouiroit du plaisir de voir son espoir rempli dans le plus parfait des Princes. La reconnoissance, caractere naturel des cœurs généreux, a élevé M. Charvet au rang qu'il tient aujourd'hui à la Cour de Bru-

xelles, Chancelier de S. A. R. il remplit dans cette dignité les vues de son Maître & son inclination. Je veux dire qu'il n'est occupé qu'à faire des heureux.

Dom Thomas Mangeart, Bénédictin Antiquaire.

Thomas Mangeart originaire de Rozieres-aux-Salines, nâquit le 17. Septembre 1695.

Profés à dix-huit ans dans la Congrégation de S. Vanne, il consacra ses premieres études à l'éloquence de la Chaire. Livré ensuite à des occupations plus abstraites, il porta une lumiere nouvelle dans l'Histoire métallique, science intéressante toujours approfondie & toujours épineuse.

Appellé en 1747. à la Cour de Sa Majesté Impériale, Dom Mangeart s'attacha au Duc Charles de Lorraine, qui l'honora du Brevet de son Antiquaire : emploi important qu'il remplit au gré de son Maître. Fixé aujourd'hui à Bruxelles, il se

rend digne de l'eſtime de ce grand Prince, & de la confiance des Sçavans de l'Europe.

Connoître les Médailles anciennes, & les déchiffrer eſt un talent médiocre dans un homme borné à cette ſeule connoiſſance, mais éclairer ſes opérations par des remarques érudites, développer avec art les myſteres de l'antiquité & les faire ſervir au progrés des Lettres, voilà le vrai Sçavant dans l'Auteur, dont je fais l'éloge.

Dom Mangeart donna l'année derniere une Diſſertation ſur un Médaillon de l'Empereur Pertinax, cet ouvrage réimprimé à Paris a plu aux Auteurs de l'Hiſtoire. Sans ceſſe occupé du ſoin d'embellir le Cabinet de ſon Souverain, on attend avec impatience de ce ſçavant Religieux un catalogue raiſonné des beautés rares qu'il renferme : on y applaudira tout-

à-la-fois au goût du Prince, & au travail de ſon Antiquaire.

Les notes ſur Maillet ne m'étant pas parvenües plutôt, le lecteur me permettra de placer ici ce ſçavant par forme d'addition.

Maillet hiſtorien.

N. Maillet eſt né à Bar, le déſir de voyager l'engagea de ſolliciter auprès du Miniſtre de la Marine de France, la place de Conſul au Grand-Caire.

Arrivé en Egypte M. Maillet ne ſe borna point aux détails de ſon Conſultat : penſant en ſage, il crut qu'il étoit du devoir d'un Citoyen éclairé d'employer les inſtans que ſes loiſirs lui laiſſoient, à enrichir la République des Lettres, de découvertes intéreſſantes. C'eſt en ſe livrant à ce projet glorieux que cet Auteur donna en 1728. des Mémoires ſur l'Abiſſine : cette production ſagement écrite contient des Remarques judicieuſes qui étoient échappées au grand nombre des voyageurs qui l'avoient précédé.

A propos de ces Relations itinéraires, il n'eſt point déplacé de dé-

ſabuſer ici *le gros* du Public ſur la plûpart des voyages imprimés. Le Romaneſque Tavernier eſt le premier qui ait oſé ſe perſuader qu'un voyageur pouvoit ſe jouer avec impunité de la crédulité du peuple ; ceux qui l'ont ſuivi dans la même carriere, ne l'ont que trop imité. Il ſeroit à déſirer encore que les ſeuls voyageurs ſe fuſſent abandonnés au genre fabuleux que je combats. L'Hiſtoire, ce dépôt ſacré des mœurs & des actions de nos peres, ſe trouve trop ſouvent altérée, par des contes exagérés ou par un *Rempliſſage* frivole.

Hérodote a frayé le chemin de la Fable, ſuivi par ceux qui ſont venus immédiatement après lui, il a trouvé des imitateurs juſques dans nos Modernes. Le ſage & judicieux Rollin & la plûpart des Auteurs qui ont écrit avant & après lui ſur Rome & ſur la France, ont ſubſtitué aux événemens

inconnus des puérilités que la foiblesse & le tems ont accrédités ; de cette licence dangereuse vient la disette où nous sommes de Mémoires fidéles, & conséquemment de bonnes Histoires.

Après cette digression justifiée par le motif qui y a donné lieu, je dirai que les ouvrages de M. Maillet sur l'Abissinie & sur l'Ethiopie, sont les meilleurs Relations qui aient parues jusqu'à ce tems. Estimé par les Arabes même, peuple sçavant qui n'est réputé Barbare que dans ces climats mollement agréables, où l'on ne soupçonne des connoissances, qu'à ceux qui y sont nés : notre Auteur a mérité une distinction particuliere du célébre Enoch si connu dans le monde éclairé.

La description de l'Egypte est un morceau, dont je conseille la lecture aux Philosophes & aux Naturalistes, on y trouve des recherches particulieres sur le Nil.

L'Auteur en parlant de l'eau de ce fleuve, dit qu'elle est très-bonne, & qu'elle n'incommode jamais, quelque quantité qu'on en boive. Remontant de-là à sa source, point important qui n'a pas encore été déterminé, il passe aux lieux que ce fleuve arrose, & en donne un tableau exact.

Tous ceux qui ont la plus légere connoissance de l'Egypte, sçavent combien ses anciens Rois avoient fait construire d'aquedues & de canaux destinés à répandre les eaux du Nil dans la Libie qu'ils fertilisoient : de tous ces ouvrages immenses, deux seuls ont été respectés par le tems.

M. Maillet qui doit trouver des Contradicteurs dans le dénombrement des peuples de l'Egypte, sur lequel je l'ai pris en défaut par son propre calcul, argüe avec raison Paul Lucas qui assure sans fondement qu'il y a des ponts sur le Nil. Clair &

précis dans la description des principales Villes de l'Egypte, l'Auteur nous mene par une route intéressante à l'ancienne Alexandrie, Ville fameuse dont il reste encore des monumens admirables : tels entr'autres que *les Obélisque de Cléopatre,* & *la Colonne de Pompée*

Ce dernier chef-d'œuvre qui a fixé toute l'attention de M. Maillet, est représenté dans le livre, dont je parle avec des traits qui en rendent le tableau respectable.

Composée seulement de trois morceaux, cette colonne passe pour la plus grosse & la plus élevée qui soit dans l'Univers.

Si l'on en croit le rapport de plusieurs Mathématiciens qui en ont pris les proportions & les dimensions, elle a 88. pieds entre la base & le chapiteau, ce qui formeroit par un calcul vrai une hauteur de cent-dix pieds.

Notre

Notre Auteur certain que cette colonne étoit très-peu endommagée, proposa, il y a dix-huit ans, au Roi de France des moyens faciles pour obtenir ce monument du Grand Seigneur : ce projet qu'il ne fait monter qu'à vingt mille écus, devroit déja avoir été exécuté.

D'Alexandrie, le Relateur va au Caire, sur lequel je lui reprocherois de s'être un peu appésanti ; si la reconnoissance qu'il doit à un pays, où il a résidé pendant le tems de seize années, ne l'avoit emporté au-delà de lui-même.

Si l'on en croit M. Maillet, presque toutes les maladies auxquelles nous sommes sujets en Europe, sont ignorées au Caire ; la fiévre seule occasionnée par des chaleurs excessives, y est connue ; mais les habitans de ce climat la chassent sans le secours des Médecins, dont ils ne se servent pas

qu'ils eſtiment, on ne ſçait par quelle conſidération. Heureux eſt le pays où la nature puiſſante vous dégage du reſpect forcé que l'on a pour la Médecine.

La forteresſe du Caire tombe en ruine depuis très-long tems, quoique le Grand Seigneur fourniſſe tous les ans des ſommes immenſes pour la réparation de ce Rempart de l'Egypte. Mais les Bachas qui ne gouvernent que pour s'enrichir, ſacrifient l'intérêt de leur Maître à leur avidité : on ne voit que trop de commandans de cette eſpece en Europe.

En parlant des Moſquées qui ſont au nombre de trois cens dans la ſeule ville du Caire, l'Auteur détaille des minuties qu'on ne pardonne guères dans une Relation intéreſſante ; telle eſt par exemple la petite diſſertation qu'il fait pour ſçavoir ſi les cris d'un homme excitent plus à la piété que le

son des cloches ; ces détails futiles devoient être sacrifiés à des choses plus essentielles. L'Auteur auroit pû se passer de nous faire le détail de la poste aux pigeons : il faudroit se prêter à tout, pour croire avec lui qu'un de ces animaux porteur d'un billet doux en vers Arabes, ait fait trois mille lieues dans trois jours.

Indépendamment des deux ouvrages dont j'ai fait mention dans cet article, je dois citer avec éloge une Dissertation du même Auteur sur *la Diminution de la Mer.*

N. Norbert nâquit à Bar en 1697. L'ordre des Capucins dans lequel il entra, ne pouvoit lui faire envisager une réputation célébre, ni de grands malheurs ; cependant le P. Norbert fort connu dans l'Europe qu'il a remplie de ses querelles avec les Jesuites, vit aujourd'hui dans l'infortune, transfuge, abandonné de ses Freres, il

Pere Norbert Capucin Historien.

n'a d'autres ressources que celles qu'il trouve dans sa fermeté : secours dangereux, quand même guidés par la raison, ils ne sont pas accompagnés de l'autorité.

Sans décider aujourd'hui entre le P. Norbert & les Jesuites, je dirai que ce Capucin s'étant adonné à la Prédication, conçut le dessein de se faire nommer Missionnaire dans les Indes Orientales. Le Pape qui approuva son zéle, le chargea de ses pouvoirs, & le fit partir pour la côte de Coromandel; c'est dans ce pays que les Capucins jusqu'alors unis avec les Jesuites se séparerent, sous le prétexte que ceux-ci avoient enlevé aux autres la Cure des Malabares de Pondicheri, & que dès-lors on vit s'élever un Schisme qui ne dût son origine qu'à la complaisance des Jesuites, qui, pour se concilier les Indiens, avoient accommodé leur Idolâtrie avec notre

Religion. C'eſt-ce qui faiſoit dire hautement, comme le remarque le P. Norbert : *Voilà les Chrétiens des Capucins : Voici les Chrétiens des Jeſuites.*

Le Religieux de S. François entre dans des preuves ſur leſquelles je n'établirai aucun fondement, que je n'aie vû la réfutation des Jeſuites ; je ſçai ſeulement que le Pape accepta d'abord la Dédicace des *Rites Malabares*, & qu'au moment que cet ouvrage conſidérable étoit ſous preſſe, le Général de la Société repréſenta à Sa Sainteté que le livre du P. Norbert étoit moins une Hiſtoire de la Religion, qu'une Satire de ſa Compagnie. Benoît XIV. ordonna au Capucin de ſuſpendre ; mais ce Religieux emporté par un faux zéle qui n'étoit autre qu'une vengeance cachée, alla en avant. Les Rites Malabares parurent. P. Norbert contre lequel les Jeſuites ſouleverent Sa Sainteté, fut

contraint d'abandonner Rome, suivi d'un certain Frere Felix, homme intriguant qui avoit des correspondances dans toutes les parties du monde ; & qui étant esclave de ses seuls intérêts, prenoit & quittoit à leur gré l'habit de S. François. De Rome P. Norbert passa à Lucques, petite République voisine de la Toscane ; c'est là que les manœuvres du Frere Felix subjuguerent les Inquisiteurs d'Etat, & arracherent la permission d'une seconde Edition, plus chargée encore que la premiere.

Ce nouvel attentat allarma la Société, & P Norbert que Sa Sainteté alloit proscrire, fut contraint de quitter Lucques, & d'errer avec son Compagnon dans l'Italie, d'où ils ont enfin été obligés de fuir à l'aide d'un déguisement, & de chercher un azile dans la Hollande : démarche suspecte qui aviliroit le P. Norbert, quand

même sa conduite seroit d'ailleurs irréprochable. Ce que je viens de rapporter, doit paroître d'autant moins suspect, que je le tiens des Capucins même de Rome & de Lucques.

P. Norbert qui n'est point encore rentré dans son Ordre, n'a cessé de travailler au même objet, & nous avons de lui quantité de Mémoires sur lesquels je me garderai bien de prononcer.

Reste à dire un mot du talent de ce Capucin : j'ai trouvé dans ses différentes productions du Jugement & de la Littérature, je puis même ajoûter qu'il auroit été un grand homme, s'il eût écrit avec plus de tranquilité, & moins de passion.

François Pelletier né à Porcieux le 16. Juin 1698. Sans autre Maître que son génie, il est devenu Artiste dès qu'il a voulu l'être. Appliqué d'abord à l'Horlogerie, le sieur Pel- François Pelletier, Machiniste.

letier a inventé une machine propre à denteler les roües des Horloges, qui fait dans une heure ce qu'un Ouvrier peut à peine opérer dans un jour. Attaché à perfectionner son art, il a fait pour la petite ville de Vezelize une Horloge singuliere, indépendamment des heures qu'elle répéte, elle avertit par certains sons les Bourgeois de leurs occupations publiques.

L'Horlogerie seule n'occupe point le sieur Pelletier, ses talens variés s'étendent sur des objets plus importans encore; c'est à son imagination qu'on doit une machine propre à retordre le fil à coudre, qui seule fait dans une heure autant d'ouvrage, que soixante personnes pourroient en faire dans le même tems.

Le Roi Stanislas ayant désiré que le sieur Pelletier lui fit quelque chose, ce Machiniste satisfit à ses ordres, en construisant une Barque qui va

avec une rapidité étonnante par le moyen de deux ressorts, que deux hommes cachés font mouvoir.

Il faut espérer que cet habile Artiste encouragé par la récompense, donnera encore quelques preuves de son talent.

Jean-Joseph Chamant nâquit à Haraucourt en 1700. Son goût pour la Peinture lui fit abandonner ses études en 1718. pour apprendre le dessein sous Claude-Charles qu'il a surpassé depuis. Leopold informé des dispositions du jeune Chamant, l'envoya au fameux Barilli, le modele des Peintres pour la perspective. Cet Artiste qui étoit alors en Lorraine où il mourut en 1724. annonça la haute réputation, dont M. Chamant jouit aujourd'hui; & c'est sur cet augure que Leopold l'envoya à Bologne où étoit alors le célébre Galli-di-Bibiena, pere de l'Auteur de ce nom;

Jean-Joseph Chamaut, Peintre & Architecte.

c'eſt ſous ce Maître fameux que notre Artiſte acheva de ſe perfectionner. Couronné par pluſieurs Académies fameuſes d'Italie, il revint dans ſa patrie en 1734. La Ducheſſe Regente le nomma alors ſon Peintre ordinaire : Charge qu'il a remplie avec diſtinction juſqu'en 1737. tems auquel la Lorraine paſſant ſous un autre Maître, M. Chamant fut appellé en Toſcane. A peine fut-il arrivé à Florence qu'on le reçut Profeſſeur de l'Académie de Peinture & de Sculpture de cette Ville, & en 1746. il fut nommé Conſul de la même Académie : dignité que les Florentins n'accordent aux Etrangers, que lorſqu'ils ſont forcés de céder à un talent ſuperieur.

L'Empereur voulant admirer à Vienne l'Artiſte qu'il récompenſoit à Florence, a fait venir M. Chamant à ſa Cour.

Entre les ouvrages merveilleux de

ce Peintre, on doit d'abord se fixer sur tout ce qui peut avoir rapport à l'Architecture théâtrale, les Spectacles de Parme, de Modene, de Rimini, de Florence & de Vienne, offrent un champ vaste à l'admiration des Connoisseurs.

On peut sans partialité joindre à ces chef-d'œuvres la Chapelle de l'Annonciade de Florence, le Plafond de la Bibliothéque Ducale dans la même Ville, & la nouvelle Eglise des Catholiques de Dresde.

M. Chamant honoré des regards de son Maître, me fournira sans doute quelques nouvelles occasions de célébrer un Compatriote, dont je ne connois que les talens & la réputation.

Lambert-Sigisbert Adam né à Nancy le 10. Février 1700. est fils aîné du fameux Adam dont j'ai parlé ailleurs. Lambert-Sigisbert Adam, Sculpteur.

Formé sous les yeux de son Pere,

il a travaillé avec lui juſqu'en 1719 ; qu'il fut envoyé à Paris ; c'eſt-là que guidé par les meilleurs Maîtres, il acheva de développer ſes talens. En 1723. il remporta le premier prix de Sculpture de l'Académie Royale, ſon ouvrage étoit un bas relief de trois pieds de hauteur qui repréſentoit le Roi Joachin tiré des fers. Louis XV. inſtruit du mérite du ſieur Adam, l'envoya avec une penſion à l'Académie de France à Rome, il y reſta pendant dix ans ; tout à lui pendant les trois dernieres années de ſon ſéjour en cette Ville, il s'occupa à perfectionner quelques morceaux que ſon ciſeau fera paſſer à la poſtérité ; telle qu'une figure qui appartient au Roi, repréſentant le Dieu de la guerre, careſſé par l'amour.

C'eſt à ſes ſoins que le vainqueur de Lucréce, le célébre Cardinal de Polignac confia la reſtauration de la

famille de Nicomède qu'il avoit trouvée dans les ruines du Palais de Marius : cette collection trop connue pour être louée ici, étoit composée de douze figures au naturel, représentées en marbre.

Cet ouvrage précieux joint à une quantité d'autres antiques estimables, est passé après la mort du Cardinal de Polignac au Roi de Prusse.

Le sieur Adam mérita à Rome la confiance de Clément XII. Ce Pontife le chargea du modèle d'un monument glorieux qu'il vouloit élever dans sa Capitale, pour perpétuer la victoire qu'Agrippa remporta près de cette source célèbre, connue sous le nom de *Trèvi*. Les plus fameux Artistes de l'Italie travaillerent à ce même modèle ; & après un examen réfléchi, celui du Sr. Adam l'emporta sur seize autres qui avoient été présentés.

La jalousie, ce tyran des grands

hommes, travailla ſourdement pour éloigner le Pape de l'exécution de la fontaine de Trèvi, & Clément ſe détermina à ſuſpendre ce grand ouvrage, juſqu'à ce que le portail de S. Jean de Latran fût achevé.

Quelques tems après le modéle d'Adam fut remis ſur le tapis, & l'exécution alloit lui en être confiée, lorſque le Duc d'Antin Surintendant des bâtimens de Sa Majeſté Très-Chrétienne, l'engagea à repaſſer en France. Les avantages que ce Seigneur lui promettoit de la part de ſon Maître, moins encore que la reconnoiſſance, le déterminerent de revenir à Paris; c'eſt-là qu'il fut honoré du titre de Sculpteur du Roi, & d'un appartement au Louvre.

Le ſieur Adam en quittant Rome, laiſſa à l'Académie de S. Luc qui venoit de l'admettre au nombre de ſes membres, un buſte de marbre, repré-

sentant la douleur : ce morceau est fort goûté, & l'Auteur peut sans honte s'en faire honneur aujourd'hui. L'Académie Clémentine de Bologne lui offrit à son passage une place parmi elle.

Arrivé à Paris il fut chargé des Ordres du Roi. C'est en les exécutant qu'il a travaillé sans cesse à mériter les bontés de Sa Majesté, & à soutenir sa réputation.

Entre les ouvrages recherchés du sieur Adam, on doit nommer le triomphe de Neptune & d'Amphitrite exécuté sur la place de Versailles dans le grand Bassin, qui avoisine la porte du Dragon : ce groupe dont le modéle a triomphé de plusieurs concurrens, est un morceau unique dans son genre ; les figures y ont un caractere de vérité qui frappe l'œil, & le satisfait. On voit aussi dans le Salon ovale du Prince de Soubise à Paris les quatre

Arts Liberaux figurés au naturel, travaillés avec le goût & l'expression qui caractérisent ce fameux Sculpteur. Je ne finirois point, si je voulois détailler tous les morceaux admirables du sieur Adam : je me contenterai pour terminer son article, de nommer encore quelques ouvrages célébres que tout le monde peut voir à Versailles : tels qu'une Sainte Adelaïde, un Buste de Louis XV. représenté sous la figure d'Appollon, un Grouppe représentant une chasse & l'autre une pêche, & nombre de modéles dont le public éclairé attend l'exécution avec ce noble empressement que les talens arrachent.

Nicolas-Sebastien, frere du précédent.

Nicolas-Sebastien Adam frere du précédent nâquit dans la Capitale de la Lorraine le 22. Mars 1705. Le même mérite lui vaut la même réputation : de Nancy il fut ainsi que son frere aîné à Paris, & de-là à Rome

me, où il jouit de l'honneur singulier de remporter le premier prix de la Sculpture dix-huit mois après son arrivée.

Digne Emule de son pere, le sieur Adam a obtenu les mêmes distinctions que lui. Parmi les ouvrages les plus considérés, on compte le morceau qu'il fit pour entrer à l'Académie Royale de Paris; morceau d'autant plus difficile à exécuter qu'on ne lui laissa point la liberté du sujet: c'est Promethée dévoré par le Vautour, le martyre de Sainte Victoire à Rome, qu'on voit dans la Chapelle de Versailles; toutes les figures qui se trouvent sur le frontispice de la Chambre des Comptes de Paris, le Mausolée de la Reine Catherine de Pologne, élevé dans l'Eglise des Minimes de Bon-Secours près Nancy.

Ce dernier ouvrage feroit seul la réputation d'un grand Maître.

François Gaspar frere des précédens.

François-Gaspard Adam, dernier fils de Jacob-Sigisbert Adam nâquit à Nancy le 23. May 1710. ses commencemens furent ceux de ses freres. Couronné ainsi qu'eux à l'Académie Royale, il obtint la pension du Roi pour aller se perfectionner à Rome, c'est dans cette Ville qu'il mérita les honneurs qui avoient été accordés à ses freres. Nommé Professeur de l'Académie de Florence, il revint à Paris; mais il y demeura peu. L'Ambassadeur du Roi de Prusse informé de ses talens, en fit part à son Maître; & quatre mille livres de pension arracherent le sieur Adam à la France.

Ses premiers ouvrages à Berlin le rendirent digne du titre de Sculpteur du Roi. Attaché sans cesse à mériter la célébrité unie à son nom, il vient de caracteriser le cizeau des Adam dans deux morceaux fort estimés à Berlin: l'un présente le Poëte Lucre-

ce, l'autre la volupté. On trouve dans ces deux ouvrages de l'idée, de l'expression & de la force.

Jean-Antoine Macusson né à Bar le 20. Avril 1700. entra à l'âge de dix-sept ans chez les Bernardins, & ce qui étonnera, c'est qu'il a acquis la réputation de Physicien dans un Ordre où les sciences négligées pénétrent rarement; ses talens lui ont mérité l'Abbaye de Marsilly dont il est titulaire.

Jean-Antoine Macusson, Bernardin Physicien.

Sçavant éclairé, Pere Macusson a débuté dans la Physique par une Dissertation sur le *Feu Boréal*, passant delà à un systême nouveau sur le Soleil, reçu avec applaudissement par l'Académie des Sciences, cet Abbé a soutenu dans ce second ouvrage, la réputation que son coup d'essai lui avoit valu, & il est hors de doute, qu'il auroit ajouté un nouvel éclat à son nom; si plus appliqué à une scien-

ce qui a paru lui être propre, il lui avoit sacrifié des productions d'un genre trop rebatu, & peu fait pour un homme de Lettres.

Louis Denesle dit Gervais, Dessinateur des jardins.

Louis Denesle dit *Gervais*, nâquit à Lunéville le 6. Janvier 1702.

Envoyé en France & en Allemagne aux frais du Duc Leopold, il acquit de grandes connoissances dans l'art utile & agréable de former un jardin, & de planter un Bosquet. Au nom du Sieur Gervais, quelques Poëtes mécontens, ou quelques Orateurs de mauvaise humeur, vont se récrier contre moi, outrés d'apparcevoir un Dessinateur de jardins dans la Classe des grands hommes, où ils ne peuvent prétendre de tenir place, ils oseront peut-être imputer à un sentiment étranger, une conduite guidée par la justice. Que m'importent de vils croassemens ensevélis avec la bassesse qui les fait naître. Le Sieur Gervais que je

connois ſeulement par trente ouvrages merveilleux, eſt le premier dans ſon Art, & je crois qu'il doit l'emporter ſur un mauvais Poëte, ou ſur un Orateur qui perſonifiant tout, fait rendre des *accens* à une *lumiere*. Une imagination auſſi étendue qu'elle eſt riante, un deſſein rare, & une exécution facile; voilà tout ce que les connoiſſeurs admireront dans les jardins que le Sieur Gervais a deſſiné en Lorraine, en France, en Italie, en Suiſſe, & en Autriche.

Décoré du titre de Directeur général, & de Deſſinateur des jardins de l'Empereur, il continue de mériter l'attention de ce Monarque, & j'eſpere qu'il donnera au Public une carte exacte de tous les deſſeins qu'il a produit juſqu'à ce jour, les amateurs l'attendent, & ceux qui courent la même carriere le déſirent avec impatience.

Joseph Bernard de Willemin, Littérateur.

Joseph Bernard de Willemin né à Nancy le 19. Octobre 1702.

Son pere dont j'aurai occasion de parler dans l'Histoire Militaire de Lorraine, crut ne mériter les emplois distingués dont il fut honoré, qu'en méprisant un préjugé odieux qui assujettissoit alors la noblesse fainéante à une lâche oisiveté. Auteur de plusieurs ouvrages que je ferai connoître, lorsque je donnerai au Public le Livre que je viens de citer. Willemin eut la consolation de se voir revivre dans un fils hérétier de ses vertus & de ses talens. Destiné par inclination à l'état Ecclésiastique, M. Willemin n'a jamais voulu user de son crédit auprès de ses Maîtres pour obtenir des Bénéfices dont il étoit digne; content de sa fortune, il a laissé à l'avidité le soin pénible de courir après les honneurs qu'il fuyoit.

De bonnes études, une saine Lit-

térature, &c. des idées nettes jointes à l'amour de la solitude, ont valu à l'Abbé Willemin la réputation qu'il s'est acquise parmi les Littérateurs. Uniquement consacré à l'amour de la Patrie, si tendre & si puissant sur le cœur des Lorrains, il s'est signalé dans les ouvrages qu'il a faits, pour perpétuer la mémoire des meilleurs Maîtres du monde.

La Chapelle Ducale, monument célébre qu'on admire dans l'Eglise des Cordeliers de Nancy, a été portée à son point de perfection par les soins désintéressés de l'Abbé Willemin, les Inscriptions ingénieuses qui décorent les urnes de nos Ducs sont toutes de cet Auteur, une sage précision qui sçait séparer l'éloge de la flatterie, & une Latinité élégante sans emphase, forment le caractere des piéces dont je parle; le Recueil en a été donné en 1744. au Public,

des Mines eſt devenue la ſeule occupation de M. Saur, & il y a acquis de grandes connoiſſances au rapport de l'Académie des Sciences qui l'honorera ſans doute dans peu de la place que ſon frere dont je parlerai à l'inſtant, occupoit auprès d'elle. Les Miniſtres du Roi Très-Chrétien, informés lors de la ceſſion de la Lorraine, des talens ſuperieurs de M. Saur l'envoyerent aux frais de Sa Majeſté en Saxe, où il ſe perfectionna dans la connoiſſance des Mineraux. Après un ſéjour de trois ans dans cette partie de l'Allemagne, il revint en France. Le Miniſtere ſatisfait des mémoires qu'il lui préſenta, envoya M. Saur en Lorraine pour y veiller à l'exploitation des Mines, dont il obtint la direction avec la moitié du droit Régalien ſur ces mêmes Mines, en forme de penſion. Les beſoins de l'Etat ont tiré pluſieurs fois M. Saur de ſa patrie. Député par ordre des Contrôleurs

généraux des Finances dans les différentes parties du Royaume où il y a des Mines, il à donné ſur cette matiere que peu de perſonnes connoiſſent à fond, des éclairciſſemens importans au bien du Royaume; tout le monde ſçait que la Lorraine abonde en Mines, M.Saur les a analyſées toutes, & j'ai actuellement ſous mes yeux un mémoire de ce Phyſicien, dans lequel il détaille les propriétés de ces différentes Mines.

L'extrait de leur production ne me paroît point déplacé dans cet article.

Sainte Marie, patrie de M. Saur, produit de l'argent, du cuivre & du plomb, la monnoye de Straſbourg ne connoît d'autres matieres que celles qu'elle reçoit des mines de Sainte Marie.

Les mines de *Lacroix* ſituées entre Sainte Marie & Saint Diey, fourniſſent de l'argent & du plomb; celles

de *Miſſèloc* diſtant d'une heure de Sainte Marie, ont les mêmes propriétés que les mines de cette derniere Ville.

Tillot ſitué ſur les frontieres de la Franche-Comté, ne produit que du Cuivre.

Les villages de *Hargarthen* & de *Falk* dépendants de la petite ville de Boulay, Prévôté de la Lorraine Allemande, ont des mines conſidérables de Plomb.

Celui de *Vaudrevange* ſitué ſur la Sare a de très-bonnes mines en Cuivre & en Azur; c'eſt de cet azur qu'on forme le bleu dont les Peintres ſe ſervent; il rapporte moins que l'argent, mais beaucoup plus que le cuivre. M. Saure prétend auſſi avoir été le premier qui ait découvert en Lorraine ces Charbons de Terre qu'on nomme *Houille*.

Cette houille eſt une pierre noirâ-

tres qu'on trouve à 40. 50. jusqu'à 60. pieds ſous terre : les ſeuls villages de *Grieſborn* & de *Houdelſangen* ſitués, le premier à une demie, & l'autre à quatre lieuës de Sarlouis en produiſent à vingt pieds. L'utilité de cette matiere eſt reconnue, compoſée de parties ſulphureuſes, elle ſert à défaut de bois dans tous les fourneaux. Les Salines de Lorraine auxquelles on la deſtine, viennent d'attirer l'attention du miniſtere ; le projet de ménager pluſieurs milliers de cordes de bois, ſans que l'activité du ſervice & la qualité du ſel en fuſſent altérés, a parû trop important pour être négligé. Remis par une compagnie connue à M. de Courteil, le Public flatté de ce nom eſpére que ce projet réuſſira, s'il peut être démontré qu'il devient avantageux à l'état qui occupe ſeul les ſoins de ce Miniſtre.

M. Saur eſt depuis pluſieurs

mois à Paris; les Sçavans qui l'estiment attendent de lui quelques nouveaux mémoires sur les Mines.

Jean Daniel son frere.

Jean Daniel, frere du précédent, nâquit en la même ville le 21. Mars 1721.

Les succès de son frere l'encouragerent, & les progrès rapides qu'il fit dans la partie des Mines & de l'Histoire naturelle qui y est attachée, le rendirent digne des regards de l'Académie des Sciences de Paris. M. Hellot Physicien respectable, dont le nom fait l'éloge, connut ses talens, & en rendit compte à sa Compagnie, qui reçut le 8. May 1748. le jeune Saur au nombre de ses Membres correspondans.

Cet honneur qu'il dût aux mémoires intéressans qu'il avoit présentés à l'Académie, alloit recevoir un nouveau lustre, lorsque la parque l'arracha aux Sçavans au mois de Mars 1752.

Le jeune Saur eſt mort avec les ſentimens d'une Philoſophie rare à cet âge : ſage ſans auſtérité, il avoit le malheur de juger les hommes d'après lui ; & toujours leur victime ; il n'oſoit, que dis-je, il ne pouvoit les méſeſtimer. Attiré à Nancy dans une partie de jeu, où des fripons aimables lui volerent près de dix mille francs qui étoient alors tout ſon *avoir*. Il ſe plaignoit contre le ſort : une perſonne de conſidération à qui il nomma les coquins qui l'avoient ruiné, lui dit d'un ton perſuaſif qu'il ne devoit dans cette circonſtance accuſer que les miſérables avec leſquels il avoit joué : *Bon*, dit-il, *peut-on voler un honnête homme? D'ailleurs ces Meſſieurs ſe diſent mes amis, pourquoi ne le ſeroient-ils pas, je les ai obligé ſi ſouvent ?* Quelle heureuſe ſimplicité ! La vertu ſera-t-elle toujours faite pour nourrir les ſcélé-

rats ? Et ces petits Citoyens revêtus qui n'ont que le talent de ruiner les femmes qu'ils deshonorent, & l'art de duper les honnêtes gens ne se corrigeront-ils jamais ? Chassés de leurs Corps, bannis de la Société, ne réfléchiront-ils pas que la probité étant le seul passeport qu'un homme puisse produire, ils doivent leur exil à l'honneur de l'humanité.

Jean Charles François, Graveur.

Jean-Charles François nâquit à Nancy le 4. May 1717. Son pere qui n'avoit que de la probité l'éleva sans prétentions. Cet Artiste prit d'abord la profession de Teinturier : mais trouvant ce métier incompatible avec les idées que le tems développa en lui, il s'adonna entierement à la Gravure. Les ouvrages dont il vient d'enrichir son Art, justifient son choix ; formé par son seul génie, il n'eut de Maître que son goût, & c'en fut assez pour devenir un grand homme. Con-

nu d'abord par quelques pieces qui lui firent honneur à Lyon, où il acquit les premiers principes de la Gravure, il vint à Paris mettre le sceau à sa réputation, en publiant deux Volumes *In-folio*, contenant les planches de tous les ouvrages d'Architecture que le Roi Stanislas a fait faire en Lorraine. Entre les morceaux les plus remarquables que ces volumes renferment, on distingue sur-tout la couppe du Pavillon de Chanteheux ; & celle de la Salle à manger du Château de la Malgrange : le reste des Gravures auroit eté digne des chef-d'œuvres que je viens de citer, si libre de conduire ses opérations, le sieur François avoit pû y employer un tems suffisant. Sensible aux bienfaits que la Maison de Lorraine a répandus sur sa famille, notre Artiste essaya en 1751. de donner une preuve de sa reconnoissance dans le portrait

de l'Archiduc aîné, qu'il grava. L'image de ce jeune Prince si digne par ses vertus du sang qui l'a fait naître, est gravée par les plus habiles Maîtres du monde; toutes les Nations curieuses d'admirer ce fils des Césars, destiné comme eux à remplir l'Univers de son nom, se sont empressées de le faire graver; & j'ose dire que le portrait que le sieur François a donné de ce Prince, est celui qui a réuni plus de suffrages. Pour que le Public en juge sans prévention, je le renvoie à cette Gravure, au bas de laquelle on lit les Vers suivans.

Quam benè, Cesarea quæ jam virtute coruscat,
Cesareum, quondam, diadema in fronte sedebit?

S'il m'est permis de citer après ce morceau, l'Estampe qu'on voit à la tête de ces Mémoires, je dirai que

digne de la réputation de l'auteur, elle réunit tout ce que l'Art a de plus délicat; je pourrois la louer davantage, si je n'en avois pas imaginé le sujet. Le sieur François est actuellement occupé à un ouvrage fort étendu qui paroîtra dans peu sous le titre de *Palais des Dieux*. C'est une suite de monumens célébres destinés à tous les Princes de l'Europe, que le Graveur accompagne de leurs éloges; les Artistes les plus fameux de Paris y sont employés pour les différentes parties qui leur sont propres, telles que l'Architecture, le Dessein & la Peinture.

Il seroit injuste de terminer l'article de notre Graveur, sans donner à son Epouse le tribut de louanges que ses talens lui méritent. Née en 1715. au village de Fontenay en Normandie, elle vint à Paris dès son enfance. Elevée chez un Peintre, elle en saisit la maniere & le goût avec

tant d'ardeur, qu'elle le ſurpaſſa bientôt : fameuſe dans l'Art de portraire, Madame François imite la reſſemblance avec une vérité frappante. Modeſte, quoique femme, elle fuit l'affiche de la célébrité ; & preſqu'ignorée dans une ville où elle pouvoit connoître le prix de la réputation, elle ſçait être heureuſe en préférant un travail tranquille à l'éclat impoſant, que les talens entraînent avec eux.

. . . . de S. Lambert né à Nancy en 1717.

. . . . de S. Lambert, Poete.

M. de Voltaire qui ſçait apprécier les talens, dit avec vérité que M. de S. Lambert eſt un des beaux génies du ſiécle. Capitaine au Régiment des Gardes Lorraines, il unit la valeur au goût des Sciences, & les connoiſſances militaires au talent agréable de la Poëſie. Rival heureux de Meſſieurs Greſſet & de Bernis, il les égale ſans les imiter. Quelquefois même

j'ose dire qu'il les ſurpaſſe, ſur-tout lorſque ſa Muſe prenant une route nouvelle, ſe livre avec vivacité aux tranſports d'un enthouſiaſme divin.

Preſſé depuis long-tems de rendre publiques les productions intéreſſantes d'un génie heureux, M. de S. Lambert a évité juſqu'à ce jour l'affiche importune d'Auteur. Son porte-feuille rempli d'ouvrages eſtimés, contient entr'autres un Poëme intitulé : *Le Génie.*

Ce ſujet dont le titre ſeul demande des talens rares, ne pouvoit être mieux traité que par le Poëte dont je parle : *Les quatre parties du Jour, Pigmalion, Alexandre, une Epître ſur le Janſéniſme* qui a eue à Paris un ſuccès prodigieux, comme tout le monde le ſçait, & vingt autres pieces différentes toutes marquées au coin du goût & du génie.

De tous les ouvrages de cet Auteur, il ne m'eſt tombé entre les mains que *le Soir* & une *Epître à Cloé*. Je vais extraire au hazard quelques morceaux de ces deux piéces, le Lecteur ſera par-là en état de prononcer ſur M. de S. Lambert.

Un Amant aimé qui veut être heureux, fait le ſujet de l'Epître qui commence ainſi.

Cloé, ce badinage tendre,
Ces legeres faveurs amuſent mes déſirs,
Ce ſont des fleurs que l'amour fait répandre
Sur le chemin qui nous méne aux plaiſirs,
Mais dois-je à les cueillir, borner mon eſpérance ?
Il eſt un ſort plus doux où j'aſpire en ce jour,
De ces riens enchanteurs n'occupons plus l'amour ;
Cloé, tirons ce Dieu des jeux de ſon enfance.

Cette piece que par diſcrétion nous ne pouvons rapporter en entier, eſt terminée par ces quatre Vers qui ſont très-beaux.

L'amour en badinant fatiguoit ta vertu,
Il te faisoit sentir l'ennui de te défendre,
Tu jouis de l'honneur de l'avoir combattu
Jouis du plaisir de te rendre.

Le Soir de M. de S. Lambert est rempli de beautés ; quelques connoisseurs le comparent à celui de M. l'Abbé de Bernis, je ne prononcerai point. Le Lecteur jugera, s'il veut, d'après les Vers que je vais transcrire.

Le soleil finit sa carriere,
Le têms conduit son char ardent,
Et dans des torrens de lumiere
Se précipite à l'Occident ;
Sur les nuages qu'il colore,
Quelques tems il se reproduit,
Dans leurs flots azurés qu'il dore,
Il ralume le jour qui fuit.
La vapeur legere & fluide
Qui rassemble un air tempéré,
Va bientôt de la terre aride
Rafraîchir le sein altéré ;
Des roses qu'il a ranimées,
Zéphir embellit la couleur ;

Dans les campagnes embaumées
Il répand la plus douce odeur.
Quittons le frais de cet azile,
Où loin des feux du Dieu du jour,
Ma Muſe legere & facile
Offrit des Chanſons à l'amour.
Senſible aux accords de ma lire
Puiſſe Liſette à ſon retour
Applaudir aux Vers qu'elle inſpire !

M. de S. Lambert qui fuit, comme je viens de le remarquer, l'étiquette de Poëte, & les récompenſes deſtinées au mérite, avoit refuſé conſtamment une place que l'Académie des Belles Lettres de Nancy lui avoit offerte ; mais ſon reſpect aux ordres du Roi Staniſlas qui a exigé qu'il entrât dans ce Corps, a ſubjugué ſa modeſtie.

Quelque récente que ſoit la Société Littéraire de Nancy, elle jouit de l'avantage de compter parmi ſes membres pluſieurs hommes illuſtres, tels que le Comte de Treſſan, ce Sçavant aimable, la gloire de ſa Nation ; & l'Abbé

l'Abbé Sigorgne pour la Physique, l'Auteur qui fait l'objet de cet article pour la Poëfie, M. de Moulon pour l'éloquence du Barreau & la connoiffance des Loix; & le P. Demenoux Jefuite pour cette force énergique, qui caractérife les Orateurs facrés. *

Des quarante-quatre Articles qui forment le corps des Statuts de cette Académie, l'Auteur de ces Mémoires à qui ils parvinrent l'année derniere,

* L'Auteur ne prétend pas parler ici des Membres honoraires, ni des Affociés étrangers dont il ignore le nom; il eft bien éloigné auffi de penfer qu'il n'y a dans l'Académie de Nancy de grands hommes que ceux qu'il cite, abfent depuis dix ans de fa patrie, il n'a pû parler que de ceux dont il a lû les ouvrages. Si quelques-unes des productions littéraires de la Lorraine lui font échappées, c'eft la faute de fes correfpondans & non la fienne. Partagé entre les Arts & fes Compatriotes, il a toujours cherché l'occafion de les louer, & la force impérieufe de la vérité peut feule lui arracher quelques Critiques.

en trouva plusieurs qui exigeoient quelques modifications : son goût pour les Arts lui avoit seul dictées les réflexions qu'il adressa au Sécrétaire perpétuel de l'Académie ; mais les réflexions d'un homme qui pense sans faste, font rarement effet. M. de Solignac ne jugea pas même à propos de répondre à la lettre obligeante que l'Auteur lui écrivit sur cet article : on ne s'en plaint ici que pour faire voir qu'on a moins encore manqué à la bienséance, qu'à l'avantage de l'Académie qu'on a négligé, en n'admettant point les remarques suivantes.

ART. XII. *Les seuls Associés pourront prétendre à la pension de cinq cens livres après la mort d'un des cinq Pensionnaires, & ce sera la Société qui l'assignera à celui des Associés qu'elle croira l'avoir mieux méritée par ses travaux & par son assiduité.*

Cet article ne peut subsister sans

entraîner avec lui les suites funestes qui naissent des rivalités entre égaux: si la Compagnie est maîtresse de décerner la pension vacante, les brigues sourdes vont jetter la division dans un Corps, qui ne peut devoir son éclat qu'à son union; tel Académicien qui aura sollicité la pension qu'il n'aura pas obtenue, formera des soupçons contre ceux du suffrage desquels il se défiera. De-là l'inimitié, & ces querelles domestiques occupant seules la Société, parviendront à l'éloigner du but utile qu'elle s'est proposé : deux moyens peuvent remédier à cet inconvénient.

Le premier feroit de donner la pension par ordre d'ancienneté : tous les Membres de la Société ne devant être reçus à l'avenir que sur les preuves d'un mérite reconnu, on ne pourra courir les risques de la voir entre les mains d'un sujet inutile.

Le second que je ne propose que dans le cas, où le Roi voudroit que ses bienfaits répandus sur ceux des Académiciens qui se distingueront, accrussent l'émulation, seroit d'ôter à l'Académie le droit d'assigner elle-même la pension. Peu jalouse d'un Privilége, dont les suites sont à craindre, elle doit supplier Sa Majesté de nommer elle-même le sujet, alors tous les inconvéniens seront levés.

ART. XIII. *Lorsqu'il arrivera que quelqu'un des Pensionnaires ou des Associés titulaires sera appellé* à quelque Charge ou Commission, *demandant une résidence habituelle hors de Nancy, il sera pourvu à sa place, de même que si elle avoit vaqué par mort.*

Il y a trop de sévérité dans cet Article, & je pense qu'il n'est pas naturel de nommer à la place d'un homme qui peut ne s'être éloigné du siége de la Société, que pour mieux

servir son Prince dont l'intéret l'appelle ailleurs. Si un Article semblable avoit eû lieu à l'Académie Françoise, ce premier Corps de Littérateurs qui n'a point d'honoraires, auroit été privé des Présidens Bouhier & Montesquiou.

ART. XVI. *La Société distribuera tous les ans deux Prix de six cens livres chacun, à ceux qu'elle aura jugé avoir fait le meilleur Ouvrage sur un sujet propre aux Sciences, aux Arts & aux Belles-Lettres. Il n'y aura que les Lorrains... qui pourront concourir à ces prix.*

De tous les Statuts celui-ci me paroît souffrir plus d'inconvéniens : les matieres des ouvrages étant indéterminées, la Société se trouvera fort embarrassée de prononcer, & la raison en est simple. Comment se partager & juger par comparaison d'un Poëme & de la résolution d'un Probléme,

d'une Ode & d'une Dissertation morale ? Comment sentir dans ces différens ouvrages la supériorité du génie ? Les talens divisés ne s'apprecient pas, comme s'ils étoient réunis sur un même objet. D'ailleurs en se conformant à ce Statut, c'est priver les deux tiers de la Société du droit de prononcer. Tel livré uniquement aux Belles-Lettres ignore, ou ne connoît que superficiellement les matieres qui peuvent avoir rapport aux Sciences. Un Poëte est rarement Géomêtre, & je ne connois que Messieurs de Fontenelle, Voltaire & le Comte de Tressan, qui ayent uni l'astrolabe d'Uranie avec la lire de Clio.

La derniere partie de cet Article demanderoit plus d'étendue : en laissant aux seuls Lorrains le droit de concourir, l'on fait un petit bien, & l'on cause de grands inconvéniens, l'émulation qui sans doute a donné lieu

à ces Statuts, ne feroit-elle pas plus de progrès en donnant plus d'effort au concours ? Un Lorrain jaloux de se voir enlever le prix par un étranger qui en est digne, fait l'année suivante de nouveaux efforts pour le mériter, & l'esprit y gagne ; indépendamment de cette raison, un motif d'intérêt & de reconnoissance doit engager la Société à rendre le concours universel, où l'on verra bientôt les Académies du Royaume priver les seuls Lorrains de la liberté de concourir chez elles, ceux qui ignoreront qu'un article des Statuts de la Société Littéraire de Nancy a donné lieu à cette exclusion, pourront l'imputer à une cause flétrissante.

ART. XXXIII. *On ne s'occupera dans les Assemblées que de choses purement littéraires, sans souffrir aucun discours qui puisse blesser la pudeur & l'honnêteté publique.*

La fin de cet article eſt inutile pour ne rien dire de plus, des Philoſophes reçus après un examen des mœurs, peuvent-ils être ſoupçonnés d'indécence, ſurtout dans un lieu reſpectable ?

Pierre Blaiſe Mathematicien.

Pierre Blaiſe nâquit à Remiremont environ l'an 1717, l'état Eccléſiaſtique auquel il ſe conſacra par oiſiveté lui déplut bientôt, un eſprit pénétrant lui fit entrevoir la carriere étendue des Mathématiques. Livré à cette ſeule ſcience, M. Blaiſe acquit dans peu de tems aſſez de connoiſſances pour mériter une place dans le génie. La paix lui ayant permis de publier les différens Traités qu'il avoit compoſés dans ſes momens de loiſir ſur l'Allegébre & la Géométrie, il donna en 1740. ſes *Oeuvres Mathématiques*. Le ſuccès qui ſuivit cet eſſai n'a ſervi qu'à encourager notre Auteur, & pluſieurs productions ſolides

lides & intéressantes, ont concourues pour établir sa réputation.

M. Blaise sans cesse attaché à la partie dans laquelle il se distingue, va donner au premier jour de nouvelles preuves de son goût pour les sciences.

Pierre Sigorgne né à Rambercourt aux Pots le 25. Octobre 1719. Embrassa l'état Ecclésiastique, & fit ses études à Paris, son mérite lui mérita d'abord une Chaire de Professeur dans l'Université de Paris; livré maintenant à la seule étude de la Physique, M. l'Abbé Sigorgne a combattu Descartes dans un âge où il est flatteur de l'entendre.

Pierre Sigorgne Physicien.

Le premier ouvrage qu'il donna au Public, est un examen critique des leçons de Physique qui se donnent au College Royal de Paris, on y trouve des connoissances & des preuves.

Opposé à Descartes comme je viens

de le dire, il étoit juste qu'il adoptât le systême de Newton, c'est pour se ranger avec succès du parti de ce Philosophe, l'honneur de l'Angleterre, & la gloire du monde sçavant, que l'Abbé Sigorgne mit au jour en 1747. un Livre intitulé : *Institutions Newtonniennes.*

Cette production le fruit d'un génie pénétrant a été traduite par les Anglois, peuple sage, mais qui a la vanité de se croire seul Physicien. Une pareille remarque suffit à l'apologie de notre Auteur.

Fixé dans la Ville de Toul dont le commandement est confié au Comte de Tressan, l'Abbé Sigorgne a trouvé dans le commerce de ce sçavant, des conseils utiles, si rares dans des hommes à talens. C'est aux soins de cet Officier-Général que la Société Littéraire de Nancy doit le Philosophe qui fait la matiere de cet article,

avantage heureux, dont je ſuis perſuadé qu'elle ſent toute l'importance.

Je ne mettrai pas au nombre des titres qui doivent former la réputation de notre Auteur, les prix qu'il a remportés dans pluſieurs Académies, mais je dirai, ſans manquer au reſpect dont je ſuis pénétré pour tous les Corps Littéraires, que j'ai obſervé tant d'abus dans la diſtribution de ces prix, que je ne penſe pas qu'ils puiſſent faire un préjugé pour celui qui les obtient.

Je ne déſigne ici aucune Académie, je demande ſeulement que mon goût pour les Arts me permette de déſirer qu'elles ſoient toutes moins indulgentes à l'avenir.

AVERTISSEMENT.

JE préviens encore le Public que je n'aurois jamais entrepris la *Réfutation* qui va ſuivre ; ſi elle n'étoit abſolument de mon ſujet, attaché à la gloire de mes Compatriotes, il en coute trop à mon cœur pour leur enlever des droits que la facilité leur a donné ; au reſte on verra ſi mes remarques ſont juſtes, la vérité ſeule les dictera. Des ames baſſes peuvent critiquer pour nuire, mais un honnête homme, un bon Citoyen ne doit ſe livrer à l'examen d'un ouvrage que pour s'inſtruire en éclairant les autres. Tel eſt mon but ; ceux qui me

connoissent ne m'en prêteront pas d'autres : que des ennemis jaloux imputent ma Réfutation à des motifs inconnus à mon cœur, j'y consens, l'intérêt de la société veut qu'il y ait des méchans, malheur à l'Auteur qui n'en connoît pas ?

RÉFUTATION

De la Bibliotheque Lorraine, Ou Catalogue Historique & raisonné, des Auteurs que Dom Calmet a inséré mal-à-propos au nombre des Hommes Illustres.

Douzieme Siecle.

C*Onstantin*, Prieur d'Hérival, Monastere de Chanoines non Réformés, que la débauche & l'indiscipline ont détruits il y a quelques années.

En 1738. un Frere Convers assasinat le Prieur d'Hérival, & se pendit une heure après. Ces deux crimes éclairerent les Tribunaux Civil & Ecclésiastique, & l'anéantissement de

cette espece de Chanoines a suivi les premieres informations qu'on a prises de leurs mœurs.

On remarque dans les Déserts des hommes purs, mais si les Souverains réfléchissoient aux malheurs qui suivent nécessairement l'oisiveté, toutes ces Maisons pieuses, aziles Religieux de la paresse, seroient remplacées par des hospices salutaires aux Citoyens, & utiles au Prince. Je reviens à Constantin ; plat Ecrivain, froid Moraliste, il faut être plus qu'indulgent pour le lire.

Gautier de Més, mauvais Poëte même pour son siécle, le titre seul de ses ouvrages prévient contre lui, il a la modestie d'y prendre la qualité de très-bon Philosophe, & il prouve qu'il ne l'est point ; de froides stances qui n'ont que le mérite de la versification, peu de pensées, & beaucoup d'inconséquences, tel est Gautier.

Auteur prévoyant, il nous avertit qu'un siécle suit un autre, & que le monde va toujours sur sa fin. La sçavante prophétie? Voyons si ses vers lui donneront plus d'agrémens.

Puis du monde que Dieu forma,
Ce siecle un autre formea,
Que vous devez après entendre,
Qui du siécle volés apprendre,
Quel cose c'est, & comment va,
En empirant toujours s'en va.

Jean Hebers, Auteur du Roman *des Sept Sages de Rome* ou *Dolopatos*. Huet dans son origine des Romans, prétend qu'il est tiré de l'Indien Sandaber, imprimé en Hébreu.

TREIZIEME SIECLE.

Jean de Sierck Evêque de Toul, n'a que son titre pour recommandation, son Commentaire sur le sixiéme Livre des Décrétales, est une fade

compilation de tout ce que ce Prélat avoit lû, & mal compris.

Jean de Lignieres se trouve ici non parce qu'il est du nombre de ceux qui méritent la Réfutation, mais seulement pour relever une facilité de l'Abbé de Senones. *Nous conjecturons*, dit le Bibliographe, *que Lignieres étoit Lorrain, parce qu'il y a un Village de ce nom près Sorci sur Meuse, &c.* Quelle certitude pour assurer la Patrie d'un Auteur? Comment Dom Calmet par une suite du même raisonnement, n'a-t-il pas prétendu que l'infortuné Lignieres que Despréaux maltraite si souvent étoit Lorrain? Est-ce par amour pour sa Patrie qu'il n'a point adopté ce triste Poëte? A tout hazard la Province lui doit un remerciement.

QUATORZIEME SIECLE.

Jean de Bayon Dominicain, étoit

Lorrain, Hiſtorien lâche, & puérile, plagiaire d'ailleurs, il n'a que le talent d'avoir mal écrit de bonnes choſes, mais il ne le ſoutient pas toujours.

Pierre de la Barriere Evêque de Toul, précédemment de Léon en Bretagne, & depuis de Mirepoix & d'Autun.

Le Chapeau de Cardinal qu'il obtint de la faction de l'Anti-Pape Clément VII. l'illuſtra peu. Intéreſſé à flatter ſon prétendu bienfaiteur, il écrivit contre Urbain VI. qu'il vouloit faire paſſer pour Anti-Pape lui-même; mais ſon ouvrage qui ne montre qu'un adulateur eut peu de ſuccès.

Bertrand de la Tour-d'Auvergne, Evêque de Toul, a travaillé pour lui, & pour le Clergé de ſon Diocèſe. Je veux dire qu'il régla avec ordre la maniere intéreſſante avec laquelle on doit payer les dixmes, & les autres droits Epiſcopaux.

Utile au moins à ses successeurs, il a montré qu'il aimoit l'arrangement, & c'est toujours beaucoup prouver pour un homme de condition.

Dom Calmet, que l'étendue de ses ocupations familiarise avec les erreurs, fait publier à ce Prélat des Statuts Synodaux 183. ans après sa mort, je veux dire en 1559.

Le Cardinal Pierre de Luxembourg né à Ligny, a fait un volume de Litanies en prose Françoise, aussi mauvaise qu'on pouvoit la parler alors. Si un esprit foible & beaucoup de probité peuvent faire un homme de Lettres, le Cardinal a droit de prétendre au rang des Illustres.

QUINZIEME SIECLE.

André Franciscain de Neufchateau, est qualifié de *Docteur très-ingénieux* par des hommes qui le sont très-peu: Dom Calmet qui n'a pas vû les ou-

vrages de ce Religieux, lui établir une réputation sur des témoignages suspects, mais moi qui ait eu la tâche de les lire, je crois ne rien hazarder en assurant qu'on ne peut commenter plus foiblement que le Pere André l'a fait, & tous ceux qui feront de bonne foi sur cet article, diront que son *Commentaire sur les Sentences* en auroit besoin d'un autre, quand même on le confondroit avec un Anglois appellé André de *Novo Castro*, je pense qu'il y gagneroit peu.

André Carme de Remiremont, sçavant dans les Généalogies, nous n'avons rien vû de ses ouvrages. Telles sont les seules paroles de Dom Calmet, comme elles se réfutent d'elles-mêmes, je ne ferai aucun Commentaire.

Aldophe de Sierk Chartreux, a composé la vie de Marguerite de Baviere Duchesse de Lorraine, dont il

étoit Confesseur, un style bas, beaucoup de puerilités, & peu de jugement, tel est le caractere de ce Livre, la mention qu'en fait le Jésuite Raderas dans sa *Bavaria Santa*, n'est pas un titre pour le Chartreux qui auroit beaucoup mieux fait de garder sa Regle que de paroître à la Cour & de donner un mauvais Livre.

Jean Bazin de Sandaucourt, Chanoine de S. Diey, est l'Editeur de la Nancéide de Blaru, voilà son titre principal pour être placé au nombre des hommes illustres, Ruyr le cite, il est vrai, dans ses antiquités de la Province de Vosges; mais on ne connoît rien de ce Prêtre, les Poësies dont parle le Bibliographe Lorrain, sont ignorées à Paris où il prétend qu'elles ont été imprimées.

Didier Birstorff, Prevôt de l'insigne Eglise de Saint Diey, est recommandable par la peine qu'il a prise de

copier de sa main la plus grande partie des ouvrages de S. Jerôme; on dit d'ailleurs qu'il étoit dévot, je n'ajoûte rien à ces traits.

Lud, étoit Sécrétaire de René II. il avoit l'esprit lourd, mais exact, c'étoit comme le remarque *Vasien*, *un bœuf qui fait bien son Journau.* Dom Calmet annonce qu'il a une velléité de faire imprimer les Dialogues de Lud sur la guerre de René & de Charles Hardi, qu'il se donne la peine de les relire, & je suis sûr qu'il changera de dessein.

Simon Moicet né au Bourg de S. Nicolas, Prêtre, nommé Pasteur de sa Patrie, il conçut le dessein de bâtir un Temple dédié à l'Evêque de Mire; ce projet ménagé avec industrie, fut executé au moyen des contributions fournies par plusieurs Provinces attachées au Culte de S. Nicolas. Je cherche en vain quelques

talens à Moicet, je ne vois de merveilleux dans l'article qui le touche, que l'Eglise que ses soins pieux ont fait élever; mais c'est l'Architecte qu'il faudroit louer, & non pas Moicet.

Les Bénédictins de la Congrégation de S. Vanne, sont aujourd'hui titulaires de la Cure de S. Nicolas; & le zéle de ces bons Religieux n'a point rallenti la dévotion publique.

Pellegrin Facteur d'Orgues, seroit un homme vraiement illustre, si au lieu d'avoir fait un instrument de cette sorte, il l'avoit imaginé; mais Auteur d'un jeu d'Orgues fort médiocre, il ne mérite aucune considération.

La Sale, Auteur d'un Livre intitulé *la Salade*, & non *la Talade*, comme on le lit dans l'Abbé de Senones. Cet ouvrage auquel la Sale donna son nom, est une description de l'Univers, *& du pays de la belle Sibille, avec une figure pour aller au mont de cette Sibille.*

Cet Auteur avoit beaucoup voyagé, il étoit facile, & son esprit avide du merveilleux, saisissoit toujours le faux & le ridicule de tous les objets.

Nicolas Sane, de S. Nicolas de Port, étoit un honnête-homme, mais il n'avoit que de la probité & du zéle, & souvent avec ces qualités estimables, on est éloigné d'être un grand homme.

Richard de Vassebourg né à Saint Mihiel, reçut sa premiere éducation au College de la Marche, où il fut admis en 1497. Auteur d'une Généalogie chimérique, il fait descendre les Ducs de Lorraine des Troyens, systême ridicule, qui pour la honte d'un siécle ignorant, a trouvé quelques partisans. Sans style, sans critique, sans liaison, Vassebourg n'est qu'un triste réveur.

Jean & Jacques Vautier freres : voici

voici mot à mot ce que Dom Calmet dit de ces deux hommes : *Ils furent les Entrepreneurs du Pont de Malzéville*, (Pont ſans Architecture & ſans goût,) *le marché fut paſſé le 21. Décembre 1499. il fut dit qu'ils auroient 1600. francs Barrois & 20. francs de pot-de-vin pour la façon du Pont, & que l'ouvrage ſeroit achevé pour la S. Remy prochain.* Je n'ajoûte rien à cette note, un réfutation honoreroit trop ceux qui en ſont l'objet.

Nicolas Volskir de Bar, s'appelle modeſtement *Poligraphe*, grand Ecrivain, il a beaucoup travaillé, il eſt vrai, mais c'eſt lui faire grace, que de retenir le catalogue de ſes productions froid copiſte, il n'a écrit que des choſes communes, & toujours d'après les autres. Son ſtyle étoit trivial, & ſon cœur plein d'amour-propre & de dévotion, annnonçoit un petit Ecrivain qui avoit la manie

de paſſer pour un homme important.

SEIZIEME SIECLE.

Pierre Deſbans, Prémontré de la Congrégation de Lorraine, eut aſſez de mérite pour être élû en 1635. Abbé de Prémontré, dignité éminente qui emporte avec elle le Généralat; mais l'auſtérité de ſes mœurs, ſon premier, & peut-être ſon unique mérite, éloigna l'effet d'une élection ſage, qu'on n'éluda que par une réflexion qui, en faiſant l'éloge du P. Deſbans, déshonora ceux qui eurent la moleſſe de s'y prêter.

Ce Religieux a donné un ouvrage médiocre ſur la réforme de ſon Ordre.

Balthazar Barnet né à Nancy; Poëte Latin au-deſſous des médiocres; une imagination baſſe, & des idées puériles forment le ſeul fonds de ſes Poëmes.

Nicolas Beatrice Graveur, étant à

Rome en 1557. il entreprit de graver un tableau estimé qui représente un combat des Amazones, cet ouvrage le fruit de deux annnées, tient une place mitoyenne dans l'ordre des talens.

George Alberi ou *Aulberi* de Charmes, étoit Sécrétaire du grand Duc Charles, & n'étoit lui-même qu'un Ecrivain très-ordinaire, si on le juge par ses écrits. Auteur pieux, il a mis au jour la vie de Sigisbert Roi d'Austrasie, & quelques Hymnes. Ces différens ouvrages montrent un bon cœur sans indiquer un homme fameux.

Tierry Alix, Président de la Chambre des Comptes de Lorraine, est Auteur de plusieurs manuscrits.

Je previens ici le Lecteur, que je placerai dans la classe des réfutés tous ceux qui n'auront composé que des manuscrits, à moins que ces mêmes ouvrages n'ayent acquis une réputa-

tion parmi les gens de Lettres.

Cunin Alix, Précepteur des Princes de Lorraine, *étoit un homme fort recommandable*, dit l'Abbé de Senones, *par la piété & la science*. Ce dernier éloge dégénere en flatterie, quand on n'en apporte aucune preuve: or je doute que Dom Calmet puisse en donner, puisqu'après avoir loué la science de Cunin Alix, il dit: *Je ne sçache pas qu'il ait rien écrit.*

Henri premier Baron de Beauveau, est Auteur d'un Itineraire qu'il a fait imprimer sous le titre de *Rélation journaliere* du Voyage du Levant; c'est dans cet ouvrage où Beauveau raconte ce qu'il a vû, mais pour acquérir de la célébrité, il ne suffit pas de voir de grandes choses, il faut en faire.

Charles de Bilistein de Magnieres, entra dans Société de Jesus où la pureté de ses moeurs le rendit respectable, mais le P. Bilistin ne fut qu'un

honnête homme; on pense qu'il n'étoit point de son état, de perdre beaucoup de tems à composer la Généalogie de sa Maison.

Dom Hippolyte Boban, Bénédictin. Dom Calmet nous apprend qu'il a été Prieur, Visiteur, & fort pieux, il n'en dit que cela, & c'est assez justifier la réfutation que j'ai faite de ce Religieux.

Claude Borcier de Neufchateau. La Société de Jesus dans laquelle il entra, vit en lui un saint homme, mais elle ne vit que cela; le Livre intitulé: *la Couronne de douze Etoiles*, dont il est l'Auteur, n'ajoûte rien à son mérite.

Jean Bourgeois de S. Mihiel, est l'Editeur des Coutumes du même Bailliage. Le beau titre pour être placé au nombre des Illustres!

Claude Bourgeois est Editeur ainsi que le précédent, & il tiendra la même place.

Charles Bournon Conseiller au Parlement de S. Mihiel, a fait un Livre *rélié en veau & doré sur tranches*, comme Dom Calmet nous l'assure fidelement ; j'ouvre ce Livre, & j'y trouve un Magistrat qui veut faire le politique, & qui décide des intérêts des Princes avec l'exactitude d'un Juge intégre.

Bournon a crû qu'on partageoit les Etats des Souverains comme ceux des particuliers, & il n'a jamais distingué le droit politique du droit Romain. Avec de pareilles idées on peut être un bon juge, & un mauvais Négociateur.

Henri Bouffard né au Village de la Neuveville, a composé quelques vers Latins, mais il ne lui mériteront jamais la place que l'indulgent Abbé de Senones a bien voulu lui accorder.

Bruan de Nancy, a fait un mau-

vais Poëme François sur la Maison de Lorraine.

Jean Nicolas Cachet de Neufchateau, Jésuite, a composé quelques Vies de Saints, & un Livre intitulé: l'*Horreur du Péché*. Le P. Abraham loue sa piété, & il a raison, si Dom Calmet s'étoit borné à cet éloge, le Pere Cachet ne se trouveroit point ici.

Dom Paul Cachet né à Neufchateau, Bénédictin, il fut élû Abbé de S. Mihiel, & ne jouit point de son Abbaye, tels sont, au rapport de l'Abé de Senones, les titres éclatans qui doivent mériter à ce Religieux une place au nombre des grands hommes; que Dom Calmet lui donne un rang dans la Chronologie des Prélats de S. Mihiel, il le peut, mais que toujours indulgent, il le mette dans la Classe des Sçavans, c'est user contre soi-même de sa propre bonté.

Hugues Carbanus Chanoine de S. Diey, a écrit les miracles arrivés dans l'Eglise de son Chapitre, & *entre autres*, c'est Dom Calmet qui parle, *ce qui arriva à un Juif, qui ayant obtenu d'un Chrétien, une Hostie consacrée qu'il avoit reçue à la Communion, la jetta dans un lieu immonde, ou même la jetta au feu; le Juif ayant été reconnu & convaincu, fut sévérement puni, & les autres Juifs chassés de S. Diey, & pour conserver la mémoire de cette profanation, celui ou ceux qui résident en la maison qui avoit appartenue à ces Juifs, sont obligés tous les ans d'apporter à l'Offrande le jour du Vendredi Saint, mille Hosties à consacrer, c'est l'Hôte de l'arbre verd qui en est chargé à présent.* Ce détail futile peut-il entrer dans l'Histoire Littéraire d'une Province célébre? Et doit-il mériter le titre d'Illustre à son Auteur.

Dom

Dom Théodore de la Croix, Bénédictin, né à S. Mihiel, a composé trois manuscrits qu'on ne connoît pas plus que le nom de ce Religieux; le premier est *la vie de S. Hidulphe*; Le second, *Essais sur aucunes guérisons miraculeuses* opérées *à l'Abbaye de Moyenmoutier*, dont le Pere la Croix nous assure qu'il a *été témoin ès années 1626 & 27. Item une Pharmacie spirituelle* ou *Boutique de tous les remedes contre les foiblesses ou les langueurs.*

J'ignore si Dom la Croix a eû un grand débit de ses remedes, mais je sçais qu'il n'a pas *doré la pillule.*

P*ierre Dagonel* de Lifou-Legrand Jésuite, a composé plusieurs livres qui au rapport de l'Abbé de Senones, *ne demandent pas une grande assiduité.*

Ce Jésuite pensoit qu'il n'y avoit que les gens de condition & les opulens qui ne pussent point gagner le Ciel, il a fait pour les premiers *le chemin du*

Paradis, pour ceux-cy *le miroir des Riches*. On remarque dans les ouvrages du P. Dagonel une grande candeur & peu d'esprit.

Jean d'Aucy Cordelier, Confesseur des Ducs François I. & Charles III. a donné au Public une Généalogie semblable à celle de Vassebourg, dont j'en fais mention; aussi chimérique que l'Auteur qu'il a copié; il ne mérite pas plus d'éloge, si cependant on peut loüer le Pere d'Aucy, c'est qu'il a vêcu sans intrigues quoiqu'il fût Moine & Confesseur d'un Prince.

François Derand Jésuite s'adonna à l'Architecture: son livre de l'art de faire les voutes, est passable, mais il ne peut jamais constituer un homme illustre.

Quoi qu'en dise le Bibliographe Lorrain après Piganiol de la Force, le P. Derand n'est point le premier Auteur du dessein de l'Eglise des

Jésuite de la rue Saint Antoine.

Théophile Dumas de S. Mihiel est Auteur de la traduction françoise d'un livre écrit en latin sur *l'Antiquité de la ville de Lyon.* Le titre de traducteur & le genre de l'ouvrage ne mériteront jamais une place honorable à Dumas.

Jacques François, Jésuite, étoit un Théologien fort versé dans la dispute de l'Ecole, grand argumentateur ; il disputoit beaucoup & prouvoit peu. Tel fut le malheur de presque tous les Sçavans d'un siécle qui couroit après les mots : & qui ne cherchoit que l'esprit sophistique. Le P. Abram le loüe avec excès dans son histoire de l'Université de Pont-à-Mousson, mais on en sera peu surpris, si on se rapelle que le P. Abram étoit Jésuite, & qu'il pensoit qu'avec des mœurs pures, on étoit un homme fameux.

Pierre Georges, Chanoine Régulier

de la Congrégation du Sauveur, étoit contemporain du P. Fourier dont j'ai parlé ailleurs, il le vit mourir, & il a composé plusieurs manuscrits que personne ne connoît ; tels sont ses titres pour être au rang des Auteurs distingués. Suis-je injuste de l'en exclurre ?

Bernard Girardin de Nancy, est Editeur d'un recueil d'estampes représentant les portraits des Ducs de Lorraine. Le grand homme s'il les avoit gravées lui même avec goût !

Jean Granger Prêtre, a fait quelque Pastorales, & d'autres piéces en vers qui ne marquent n'y génie, ni talent pour la Poësie.

Antoine Grata, Architecte d'un Pont qui ne subsiste plus, pouroit malgré la décadence de ses ouvrages obtenir une place parmi les grand hommes, si le Pont de la ville de Pont-à-Mousson, pour lequel Dom Calmet

le place dans ses mémoires, avoit été construit avec la délicatesse de l'art, mais la tradition, des observations écrites, & plus que tout cela, la durée de cet ouvrage qui n'a subsisté que soixante ans, parlent assés contre Grata.

Baltazard Guillerme, Sécretaire du bon Duc Henry, est Auteur d'un manuscrit fort succint sur la Lorraine ; si cet ouvrage dont on ne connoît que le titre, avoit mérité d'être rapporté, on se feroit fait un devoir de citer Guillerme avec éloge ; mais le Bibliographe Lorrain qui ne consulte que son cœur dans les jugemens qu'il porte, me réduit presque toujours à la dure nécessité de condamner.

César François de Haraucourt Jésuite, né à Chamblay, étoit un fort honnête - homme, on en convient avec l'Historien de l'Université de Pont-à-Mousson, mais on n'avouera point

qu'il étoit *excellent Poëte* & *bon Orateur*, que Dom Calmet, ou le P. Abram n'en apportent des preuves ; ce n'est pas sur des témoignages suspects qu'on doit célébrer un Citoyen dans des mémoires faits pour éclairer la postérité.

Jean Herbet de Nancy, a composé un livre portant pour titre *de Cœna Domini*, &c. L'Ouvrage est d'un bon Chrétien.

Jean Herquel, vulgairement appellé *Herculanus*, étoit Chanoine de S. Diey, c'est lui qui a fait l'histoire de ce chapitre que l'Evêque de Ptolémaïde a publiée dans les monumens de l'Antiquité sacrée ; Herquel, comme le remarque l'Abbé de Senones, n'étoit ni plus habile Critique, ni meilleur Chronologiste que le Moine Richerius qu'il attaque ; & c'est par cette observation que l'un & l'autre ne devoient point trouver pla-

cé dans l'ouvrage de Dom Calmet. Les siécles les plus ignorans ont fourni beaucoup d'ecrivains; mais dans cette multitude il y en a peu de bons, & c'étoit précisément ceux-là auxquels le Bibliographe devoit s'attacher, il n'auroit pas fait un *in-folio*, mais avoit-il besoin de ce vain étalage pour acquérir la réputation d'un érudit ?

Jean Heumont Jesuite, a mis au jour deux espéces de Relations en forme d'apologie de Marie de Baviere, mere de l'Empereur Ferdinand second.

Cette annonce en dit assez, & la commenter afficheroit de l'humeur : il est toujours déplacé de l'étendre sur les choses qui se proscrivent d'elles-mêmes.

Jean Hordal, neveu de la Pucelle d'Orléans, Auteur de la vie de cette fille singuliere, dont il soutient la virginité avec beaucoup de chaleur ;

eſt mort Profeſſeur de la Faculté de Droit en l'Univerſité de Pont-à-Mouſſon, ſon Hiſtoire de Jeanne d'Arc mérite peu pour la diction, & moins encore pour la vérité.

Jean fils du précédent ſuccéda à ſon pere dans la chaire de Profeſſeur, il n'a mis qu'un ſeul ouvrage au jour ſous le titre ſingulier du *Miel des Abeilles Romaines*. Ce n'eſt à proprement parler qu'une apologie de l'eſprit des loix de Juſtinien.

Jean fils de ce dernier ſuccéda auſſi à ſon pere; on n'a aucune production de ce Juriſconſulte: les Archives de l'Univerſité de Pont-à-Mouſſon, nous apprennent ſeulement qu'il y eſt mort Doyen de la Faculté de Droit; foible conſéquence pour prouver le mérite, parce que ces charges ſe donnoient alors à l'ancienneté: les uſages ſont aujourd'hui différens, & le talent l'emporte ſur les années.

Jacques Jacquemot de Bar étoit Protestant fort entêté & assez célèbre, comme on peut en juger par ses liaisons avec le fameux Théodore de Beze, très-mauvais Poëte, comme on peut s'en convaincre par la lecture de ses ouvrages lyriques imprimés à Geneve.

Thomas Lepaige de Bar Jacobin ; s'adonna à la Prédication dans laquelle il réussit assez, surtout dans les Provinces ; on a de lui deux Oraisons Funebres qui présentent des choses passables, mais des Sermons médiocres ne suffisent pas pour immortaliser un Auteur, surtout dans un siécle aussi éclairé que le fut celui de Lepaige.

Nicolas Guillaume Lafleur, Peintre. Les Prémontrés de Pont-à-Mousson conservent un recueil de fleurs & de plantes qu'il a dessinées, on m'écrit que l'ouvrage est assez bon, mais

quand il feroit excellent, je ne pourroit placer Lafleur au rang des Hommes illuftres pour quelques deffeins qui n'ont jamais vû le jour.

Louis le Pois, né à Bar, fut ennobli par le Duc Antoine fon Maître, dont il étoit Apoticaire; tel eft fon unique titre pour être réputé Homme illuftre.

Antoine le Pois fils du précédent; Médecin peu connû, & Antiquaire paffable.

Dom Antoine de l'Efcale de Bar, Benedictin, il étoit fort intrigant, entendoit les interêts de fon Ordre, & il les foutenoit avec activité; ardent & infatigable, il eft à préfumer que Dom l'Efcale auroit acquis la réputation qu'on lui prête, fi fes vuës fe fuffent tournées vers les Sciences que fes occupations monacales & de longs voyages lui firent négliger.

François Languei, Prevôt de la Col-

légiale de Sainte Croix de Pont-à-Mousson, est Auteur d'une Oraison Funebre, qui n'offrant aucuns traits merveilleux, ne pouvoit lui mériter le rang que D. Calmet a bien voulu lui donner.

Charles de Lorraine Evêque de Verdun, mort Jésuite; grand par l'éclat de sa naissance & par ses vertus, ce sont les seuls titres qui l'ont rendu recommandable, & qui n'en ont jamais fait un homme de Lettres.

Dom Nicolas Lonvant, Bénedictin, est Auteur d'un voyage qu'il a fait en Palestine, on y donne, comme dans tous les ouvrages de cette espece, quelques vérités noyées dans un déluge d'opinions singuliéres, & de fables consacrées par la dévotion & par la crédulité. A son retour de Palestine Dom Lonvant fit représenter à S. Mihiel une Tragedie dont il est l'Auteur, elle est intitulée: *Les trois jour-*

nées du jeu & mistère de monsieur saint Etienne Pape & martyr, Patron de la ville de S. Mihiel : c'est une folie pieuse qui ressemble à celles que les Confreres de Jérusalem représentoient autrefois ; voyez sur ces farces dévotes l'histoire du Théâtre François par les Freres Parfait, ou les Tablettes dramatiques du Chevalier de Mouhy. Les deux ouvrages du Benedictin sont manuscrits.

Claude Maillard né à Bayon, Jésuite. Il a beaucoup écrit sur les *Indulgences*, & ce qui n'étonnera peut-être que peu de monde, c'est que son livre a eu cinq éditions dans l'espace de dix années, il a fait aussi *une Echelle mistique pour monter au Ciel* ; mais ce dernier ouvrage a été moins heureux : en général le P. Maillard étoit un bon Prêtre, & un Religieux zelé.

Claude Gerard Mathieu né au village de Gugney, Jésuite.

Le P. Daniel dans ſon Hiſtoire de France le qualifie d'*homme habile & intelligent* ; mais le P. Daniel étoit Jéſuite, la vérité eſt que le P. Mathieu étoit un ſaint Religieux, qui étoit entré de bonne foi dans la Ligue, & qui livré tout entier aux fureurs pieuſes de parti, avoit mérité avec beaucoup de probité le nom odieux de *Courrier de la Ligue*. Le P. Mathieu n'a compoſé aucun ouvrage.

Criſtophe Merigot de Nancy, Jéſuite, eſt Auteur de la vie de Philippe de Gueldres Douairiere de René ſecond. Cette hiſtoire édifiante part d'une bonne ame.

Nicolas Nomeſy vulgairement appellé *Nomeſius*, né à Charmes, étoit Poëte ; mais il eſt moins connu par ſes propres productions que par la compilation qu'il a faite de celles des autres. Auteur utile pour ceux qui aiment à trouver dans un recueil tout

ce qui a été dit, il place dans ſon ouvrage des vers tirés des meilleurs Poëtes ſur toutes les paſſions de l'homme, *avaritia*, *mendacium*, *ira*. Nomeſi peint ces differentes choſes avec le crayon des plus grands Maitres.

Un Auteur anonyme a donné l'année derniere un livre dans le goût de celui du Poëte dont je parle, ſous le titre de *l'Abeille du Parnaſſe*. L'idée de cet ouvrage eſt d'un homme laborieux qui veut être utile, mais le choix de l'Auteur François n'a pas été heureux, on feroit tenté en le liſant de croire qu'il n'a connu que les poëſies de Mrs. Boiſſy & Peſſelier Auteurs, ſurtout le premier, fort célébres au Parnaſſe; les citer à propos annonce du diſcernement, mais ne citer, pour ainſi dire, que ces deux Poëtes, c'eſt montrer qu'on ne les aime, que parce qu'on n'eſtime pas aſſez les autres.

Philippe Odet de Nancy, Méde-

cin, a ébauché quelques matieres importantes que l'ignorance des tems n'a pas permis qu'il poussât plus loin ; son abregé des Aphorismes d'Hippocrate fait croire qu'Odet avoit assez de fonds pour devenir un grand homme, s'il avoit eû la force de l'employer ; quoiqu'il n'ait fait qu'effleurer les questions intéressantes qu'il propose, on peut dire de lui, que s'il n'est pas un Auteur célébre, il n'est point a dédaigner, eû égard au siécle dans lequel il a travaillé.

Claude Pascaire qu'on nomme quelquesfois *Pascarius*, faisoit des vers grecs, & recevoit des vers latins de son ami Boissard, tels sont les titres que Dom Calmet lui prête, je le placerai ailleurs si son Apologiste me fait connoître quelques bons ouvrages de cet Auteur.

Antoine Pellegrin Evêque de Toul, n'est recommandable que par les pro-

cès qu'il a soutenu contre son Chapitre, & illustre par *une côte de S. Etienne* premier martyr, dont le Duc Antoine leur fit présent en 1540.

Remi Pichard de Nancy, Medecin, étoit un homme credule, qui avoit plus de piété que de science ; il a écrit *de l'admirable vertu des saints exorcismes sur les Princes de l'enfer* &c. Ouvrage fabuleux rempli de proverbes, & vuide de jugement. Pichard étoit sçavant, mais l'abus continuel qu'il faisoit de sa doctrine le rendit toujours obscur, & jamais intéressant.

Claude Pitois, Minime, étoit un Ecrivain éclairé, qui passa pour un incrédule, parce qu'exempt des préjugés populaires, il combattit la possession de Madame de Raufaing, que le Medecin Pichard soutenoit dans le livre que je viens de citer ; le malheur du P. Pitois fut de se livrer à des idées raisonnables avec trop d'indécence & d'opiniâ-

d'opiniâtreté, peu docile à la voix de ſon Evêque, il encourut ſon indignation, dans le tems qu'il auroit pû mériter ſon eſtime, s'il n'avoit prétendu diſputer que pour s'inſtruire; Le P. Pitois n'a rien écrit que ſur cette poſſeſſion.

Chriſtophe Prud'homme, ou Probus de Bar, eſt le même homme, quoique Dom Calmet en ait fait deux Auteurs, de tous les ouvrages qu'il met ſous le nom de Probus & de Prud'homme, il n'y a pas de quoi faire un homme illuſtre; compilation d'un côté, ſiſtêmes erronés de l'autre.

Depuis cet article fini, j'ai vû le Suplément de Dom Calmet qui croit que Probus & Prud'homme n'eſt qu'un ſeul homme, il a raiſon de le penſer, & il peut s'affermir dans cette idée que j'ai verifiée.

Claude Richequier Bénédictin, n'a rien composé.

Didier Richier, n'a fait que des procès verbaux, sur les recherches de la Noblesse.

Edmond de Richier, se trouve au rang des hommes illustres, pour un manuscrit qu'on lui dispute, mais quand même il seroit l'Auteur des *opérations des Ducs de Lorraine depuis Jean I. jusques à Antoine*, il n'y en auroit pas assés pour mériter la célébrité.

Dom Humbert Rollet né au village de Courcelles, Bénédictin. Il a composé la vie du Réformateur de la Congrégation de S. Vanne son contemporain; il a fait aussi un factum pour les intérêts domestiques de l'Abbaye de S. Mihiel. Dom Humbert entendoit fort bien les intérêts de son Ordre, mais il connoissoit peu les Lettres.

Dom André Royer né à S. Mihiel, Bénédistin, a composé un livre intitulé *Animere* : c'est une triste & pieuse

allégorie qui repréſente les effets de l'amour divin ſur une ame chrétienne.

Dom Royer, n'eſt pas le ſeul qui ait perſonifié l'ame, un anonyme donna l'année derniere, un roman Métaphiſique ſous le titre d'*Ema* ; cet ouvrage eſt écrit avec autant de pureté que de connoiſſance du monde : il eſt ſurtout remarquable par la critique fine & ſincere que l'auteur en a fait lui-même dans ſon avertiſſement qui a eu le plus grand ſuccès.

Cette allégorie où les ſens, la raiſon, & le bonheur joüent un grand rôle, eſt ſemée de traits hardis, d'idées neuves & Métaphiſiques, qui n'ont été goûtés que par ceux qui les ont apperçus.

Dom Pierre Rozet Bénédictin, a beaucoup travaillé pour ſon Ordre, dans lequel il ſera illuſtre, & n'a rien fait pour les Lettres qui le méconnoiſſent.

Claude de la Ruelle, Sécretaire des Commandemens du Grand Duc Charles, a fait une Oraiſon Funebre de ce Prince au-deſſous du médiocre.

Michel Salin Jésuite, il a traduit du latin en françois un livre intitulé *La parfaite Imitation de Jesus-Christ.*

Jean Sangenot de Vezelize Jésuite, n'a rien composé.

Claude Dures de Thessieres, étoit sobre, dévot, & ne faisoit pas de dettes quoique homme de condition, il joignoit à ces qualités rares la connoissance des langues, & il auroit peut-être été un Auteur recommandable, si dégoûté du monde, il n'avoit pris de bonne heure le parti de le fuir, & de vivre dans une piété singuliére.

Dom Calmet raconte la vie austere que Thessieres menoit, & il peint un Solitaire qui donne toutes ses heures à la méditation, ou à la priére; le détail qu'il fait de la conduite de cette espece d'Anachorete est scrupuleusement exacte. *A onze heures* dit l'Abbé de Sénones, *on sonnoit le dîner que l'on portoit en même tems au P. Menna Chartreux, Confesseur de Monsieur, à Monsieur & aux Dames ses sœurs, le*

ſerviteur du R. P. lui faiſoit la lecture pendant le repas, le Valet-de-Chambre à Monſieur, & l'une des ſervantes aux Dames. Ce détail le plus agréable de la vie de Theſſieres préſente un ſage Reclus, mais les Antoine & les Pacôme ne ſont pas des gens de Lettres.

Pantaleon Thevenin de Commercy, a écrit ſur la Philoſophie ; pluſieurs Auteurs le citent, parlent même de ſes ouvrages, mais aucun d'eux n'indique des beautés.

Michel Thevenin, Sécretaire d'Etat de Charles III. a mis au jour *le Traité Juridique & Hiſtorique, ſur la maſculinité du Duché de Lorraine : le manuſcrit original*, dit Dom Calmet, *paroît fort ſçavant, il eſt in-folio.* C'eſt par une conjecture oppoſée que je raye Thevenin du nombre des hommes illuſtres. *Son Commentaire ſur la Coutume de S. Mihiel*, eſt un manuſcrit confiné au fond de l'Alſace

qui n'eſt connu que de l'Abbé de Senones qui a la bonté d'eſtimer tout.

Etienne Thibaut né à Bar, Poëte latin. On trouve à la tête du recueil des poëſies de cet Auteur, une Illiade de Madrigaux grecs, latins & françois, conclurre que ces ſtériles monumens de la vanité d'un écrivain, ſervent à prouver que le Livre eſt bon, c'eſt juger que tous les mauvais ouvrages des derniers ſiecles ſont admirables, nos ayeux flatteurs par convention, ſe payoient par réciprocité un tribut de louanges: les tems ont ſubſtitué une critique outrée à cet uſage dangereux, & les Arts ont été victimes de ces deux extrémités.

Nicolas-Clement de Treille, appellé quelquefois *Trœleus*, étoit né à Vezelize. Cet homme d'une maiſon diſtinguée a compoſé une eſpece de Génealogie des Rois de France, & des Ducs de Lorraine. Si ſon inclina-

tion pour les arts avoit été jointe à un mérite réel, Treille auroit été véritablement illustre.

Sebastien Valdenaire de Remiremont, étoit entré dans l'Ordre des Chanoines Réguliers d'Herival, qui a été supprimé, comme je l'ai démontré dans le premier article de cette Réfutation. Ce Religieux a beaucoup écrit sur l'Eglise de Remiremont, & n'a rien fait imprimer. Dom Calmet qui veut tout dire au Lecteur, annonce dans cet article qu'il a vû dans la Sacristie du Chapitre dont on parle, un drap très-vieux brodé en soye, & se persuadant que c'est le *Pallium* des anciens, il fait là-dessus une Dissertation fort ample, qui ne tenant point à mon sujet, deviendroit inutile ici.

Le Bibliographe reprend Valdenaire, de ce qu'il a osé dire dans la Préface de son ouvrage, *qu'il a le*

don de la ſcience & de la parole. Cette vanité étoit bien déplacée dans cet écrivain, & Dom Calmet qui ſçait que ces talens ne ſont pas donnés à tout le monde, a raiſon de ſe plaindre de l'amour propre de Valdenaire.

Alexandre Vallée né à Nancy; Graveur médiocre, jamais original, & toujours copiſte foible.

François Vaubreüil né à Pont-à-Mouſſon, eſt Auteur d'un poëme intitulé: *Pont-à-Mouſſon*, c'eſt un tribut chétif que Vaubreüil paye au lieu de ſa naiſſance; l'Abbé de Senones le met au nombre des hommes illuſtres, quoiqu'il avoüe de bonne foi qu'il ne connoît point l'ouvrage de ce Poëte.

Nicolas Viardin né à Nancy, étoit un bon Eccléſiaſtique qui n'a rien mis au jour. Dom Calmet le place dans ſon ouvrage, parce qu'il ſoupçonne qu'il a refuſé le Chapeau de Cardinal qui

qui ne lui a jamais été offert.

Gerard Vinet, né au village de Maxei, près la ville de Neuf-Château ; a composé différens Poëmes latins, dont les vers sont passables, & le fonds mauvais.

Dominique Virion né à Nancy ; Traducteur de l'Espagnol en François, d'un livre intitulé : *L'homme d'Etat Chrétien.*

Jean Viriot, né à Epinal, quitta sa patrie pour s'établir en Italie, Professeur de Rhétorique à Milan, il mit au jour une brochure portant pour titre : *Dialogus tripartitus de stilo seu de variis scribendi generibus.*

Viriot ne fut pas un grand homme de Lettre, mais un bon Citoyen, il fonda plusieurs places destinées à de pauvres écoliers, comme on peut en juger par son Epitaphe, qui se voit dans l'Eglise Paroissiale de sa patrie.

Dom Calmet se plaint que les

fonds de ces places ſont égarés, je ſouhaiterois avec lui, que le *curieux* dont il parle, les fit récupérer ; il rendroit un ſervice à ſon pays & aux Lettres ; & alors il meriteroit les éloges que la bonté de Dom Calmet lui a prodigués d'avance.

Nicolas Voſgien, Sécretaire de l'Egliſe de S. Diey, a écrit une lettre en latin. Voilà le ſeul titre en vertu duquel, on le place au rang des hommes illuſtres.

Si l'Abbé de Sénones donne une nouvelle édition, de l'ouvrage que je réfute, on doit s'attendre a y trouver tous ceux qui ſçauront lire.

DIXS-SEPTIEME SIECLE.

Etienne Charles Abram, originaire de Mirecourt, Avocat diſtingué par ſa probité. On le dit Auteur d'un manuſcris ſur la Coutume. Je m'étoit

adressé à Monsieur son fils à qui j'avois demandé cette production, pour juger si elle étoit digne d'être insérée au nombre des ouvrages estimés ; mais n'ayant pû obtenir la communication que je désirois, je suis fondé à placer Abram dans cet article.

Charles-Dominique Abram, Chanoine Regulier de la Congrégation du Sauveur, a fait imprimer la Relation d'une Cérémonie faite dans une Eglise le jour de l'anniversaire de la fondation. On juge de la futilité de l'ouvrage par son titre, & du peu de mérite qu'il a eu à le faire.

Cet Abram étoit petit-neveu du Jesuite de ce nom, il avoit sa probité & peut-être ses talens, l'usage seul a manqué.

Adrien né à Nancy, Capucin, a joüi dans son Ordre de la réputation d'un bon Philosophe, cet éloge qui n'est pas important veut dire que le P.

Adrien a bien entendu l'art de faire un dilème ou de former un fillogifme.

Albert des Champs, né à Nancy, Carme déchauffé, Prédicateur paffable, Théologien févere, Philofophe puerile, moralifte fec, & froid hiftorien.

Que le Bibliographe Lorrain me permette de lui obferver qu'il fe trompera toujours, quand il voudra juger des talens généraux par celui de la chaire.

Pierre Alliot, né à Bar, Médecin. On prétend qu'il avoit trouvé une poudre-fpécifique contre le cancer.

Jean Baptifte Alliot, fils du précédent, étoit Médecin ainfi que lui, D. Calmet pour le rendre illuftre rapelle les letttes de nobleffe que Leopold leur accorda au commencement de fon regne.

Dom Hyacinthe Alliot frere du précédent, Bénedictin. La Phyfique

& la Médecine l'occuperent pendant quelques tems ; mais les dignités dont il fut revêtu dans sa Congrégation le livrerent entiérement à des soins étrangers aux Sciences.

Trop occupé pour composer, il sacrifia la réputation d'Auteur à celle de bon Religieux.

Dom Calmet lui attribue avec assez de fondement *le traité du Cancer* qui a été publié sur le même sujet sous le nom de son pere.

Pierre Alliot fils de Jean Baptiste, Grand-Maître des Cérémonies & Introducteur des Ambassadeurs à la Cour de Leopold.

Le Bibliographe le met dans son ouvrage comme Auteur de la Relation de la Pompe Funebre de son Maître. J'ai parlé plus haut du cas qu'on doit faire de semblables écrits.

Pierre Alliot n'étoit pas sans mérite; mais il ne suffit pas d'en avoir pour

prendre le titre d'Homme Illustre : deux fils qu'il a laissé ont fait une fortune brillante, & ils en sont dignes.

Antoine Aubertin, Prémontré, est Auteur de deux vies de Saints. Ses ouvrages ne sont pas plus connus que S. Astier & sainte Richarde, que ce Moine a voulu célébrer.

Henri Bachio né à Nancy, Jésuite : Auteur de l'Oraison Funebre de Roger Bellegarde, il finit par être Préfet des classes, preuve certaine qu'il n'avoit pas un grand mérite, car les Jésuites par une sage coutume donne ordinairement dans les petits Colléges ces charges pueriles & embarrassantes à des hommes inutiles, qu'ils appellent en terme de la société *Coadjuteurs*. Ne croyez point que je veuille conclurre de-là qu'il n'y a pas eu de grands Hommes dans la Prefecture d'un Collége ; les usages les plus constans ont des exceptions, & ce

lui-ci en souffre plus qu'aucun autre.

Dom Henri Bagard, né à Nancy, Benedictin : il a composé quelques manuscrits sur la Maison de Lorraine. On sait la loi salutaire que je me suis imposé sur ces ouvrages ignorés.

Charles Bagard, né à Nancy, neveu du précédent, Médecin ; amateur des Sciences & des lettres, il vient d'obtenir la place de Président du Collége de Médecine, établi dans la Capitale de la Lorraine, ses amis m'ont dit qu'il avoit composé quelques ouvrages ; je les attend avec impatience, je compte qu'ils mériteront dans la seconde édition de ces Mémoires une place plus distinguée à M. Bagard, qui au moment que je termine son article vient d'être revêtu du cordon de l'Ordre de S. Michel, distinction fort éclatante autrefois.

Dom Claude de Bar, né à Bar, Benedictin : il a composé quelques ou-

vrages manuscrits, mais ce que l'Abbé de Senones éleve davantage, c'est *le Compliment qu'il fit à Léopold à la porte de l'Eglise de l'Abbaye de saint Avold, qui fut admiré du Prince & de toute sa Cour.*

Joseph François Barbe, né à Nancy, Horloger. Si quelqu'un qui sait deviner les énigmes, ou qui a un cabinet orné de douze cent cinquante estampes de Callot, mérite une place parmi les Grands Hommes, on ne peut la refuser au sieur Barbe; mais si un Horloger qui n'a rien fait d'extraordinaire dans son art, prétend la place dont je parle, on doit la refuser à cet Artiste.

Philippe Bardin né à Nancy, est Auteur d'une brochure intitulée: *le Triomphe du Duc Charles IV*, il y a dans ce livre quelques estampes assez bonnes.

Dom Humbert Barois, né à Bar,

Bénedictin : on ne connoît de ce Religieux qu'un Mémoire justificatif d'un Bref du Pape régnant. L'ouvrage n'est pas merveilleux, & la matiere est peu importante pour les Sçavans, un objet de discipline ne peut interesser que l'Ordre qu'il touche.

Nicolas Bayon né à Pont-à-Mousson, Prêtre. Il a écrit sur les Sacremens & sur les préceptes du Décalogue, ses ouvrages montrent un Auteur assez instruit des matieres qu'il traite.

Anne François de Beauveau, né au village de Noviant, Jésuite. Des mœurs pures, une piété édifiante. Tel fut le caractere du P. de Beauveau.

Jean Bedel, Chanoine Régulier de la Congrégation du Sauveur, a donné deux brochures, la premiere contient la vie du Réformateur de son Ordre, la seconde renferme un discours adressé aux Juifs de Metz, sur la conversion d'un des leurs. J'ai lû

ces deux ouvrages, & j'y ai trouvé un homme rempli des ſentimens de ſa religion.

Scipion-Jerome Begon, Evêque de Toul, Paſteur vigilant, & Prélat ſage, toujours dans ſon Dioceſe, quoiqu'il ne ſoit pas éloigné de Paris, il y a peu d'Evêques auſſi zelés, & auſſi attachés aux fonctions ſaintes de ſon miniſtere ; un caractére aimable, une pieté fervente, ſont les vertus de cet Evêque, préferable ſans doute à la réputation d'un bel-eſprit ou d'un Sçavant.

Joſeph Beguin, Prêtre, eſt Auteur de deux Oraiſons Funebres des freres du Duc Leopold, un peu d'onction, point d'images, & un ſtyle lâche, tels ſont en général les éloges de Beguin.

Auguſtin le Bel, Prémontré, Auteur d'un manuſcrit intitulé *Bibliothéque des Prédicateurs*. Le deſſein de cet ou-

vrage est beau, on souhaiteroit que le P. le Bel, l'eût traité avec plus de précision & de méthode, le P. Montargon, Augustin, vient de publier un Dictionnaire des Prédicateurs, &c. auquel je croirois volontiers que la Bibliothéque du Prémontré a donné lieu, supposé qu'elle fût parvenue à sa connoissance. Ce Religieux méritant beaucoup, je me fais un plaisir sensible de rendre une justice autentique à son Dictionnaire; exacte, solide, & instructif, j'en recommande la lecture à tous les Prédicateurs, & surtout à ceux qui ouvrent la carriére pénible de la Chaire.

François le Begue, Doyen du Chapitre de S. Diey, a compilé toutes les Gasettes de son tems, *dont* l'Abbé de Senones *a fait usage dans son histoire de Lorraine*. Ce n'est point une mauvaise plaisanterie, Dom Calmet atteste lui-même ce fait important.

Dom Humbert Belhomme, né à Bar, Bénedictin : malgré les soins auxquels les intérêts de sa Congrégation le livroit, ce Religieux a composé quelques ouvrages, entr'autres *l'histoire du Monastere de Moyenmoutier*, dont il a été Abbé.

Dom Belhomme auroit obtenu une place parmi les Sçavans, s'il avoit eu plus de clarté dans les idées, & moins de sécheresse dans le style.

Pierre-Martin Berain, fils du fameux Jean Berain dont j'ai fait mention dans le premier volume de ces Mémoires, auroit peut-être été un sujet illustre, s'il eût embrassé la profession de son pere, mais la manie de se faire une réputation dans la république des Lettes, lui a fait perdre la gloire qu'il cherchoit, Auteur d'une *dissertation* plus fabuleuse *qu'historique sur le regne des trois Dagobert*, Pierre Berain ne fera jamais connu

que par le nom de fon pere, & cette affiche eft flétriffante, quand les talens ne la fecondent point.

La réputation d'un pere deshonore le fils qui ne la foutient pas par lui-même; leçon importante aux defcendans de ces hommes fameux, qui traînent dans la moleffe & dans l'opprobre des noms intéreffans. L'honneur n'admet point de milieu, le Préfident Lefranc l'a dit avec élégance,

Il faut être Pyrrhus, quand on eft fils
d'Achille.

Claude Chriftophe né à Verdun, naturalifé Lorrain par un féjour de trente-quatre années dans cette Province; neveu d'un Peintre célébre de fon nom, il tenta de fuivre fes traces, mais le génie de l'art, & l'imagination qu'il produit, lui manquans, Chriftophe ne fut jamais qu'un Peintre médiocre.

Qu'on parcoure toutes les Eglises de Campagne, qui se parent des tableaux que cet Artiste leur a prodigué, on jugera de son talent; un peu de goût, pas de coloris, joignez à cela des idées effeminées, vous ne trouverez pas un grand homme dans Christophe que je viens de peindre avec les couleurs que la vérité doit employer.

Quand je dis qu'il avoit des idées effeminées, je suis bien éloigné de lui faire un reproche injuste; ses ouvrages, je dis peut-être plus, son caractere me justifie; en effet peu de personnes ignorent que l'essence du caractere influe sur les Arts qu'on cultive, un Ecrivain dont le cœur est dur, donne rarement dans ces détails d'aménité qui annoncent un bon cœur & un esprit aimable.

Le Cigne de la Seine, l'illustre & infortuné Rousseau, voulant se justifier des couplets odieux que Saurin lui a

faussement imputé, comme tout le monde le fait aujourd'hui,* prétendit qu'il détruiroit les reproches d'impieté qu'on lui avoit fait, en disant que ses Epigrammes licentieuses ne pouvoient pas decider contre ses mœurs, parce que l'esprit étant indépendant du cœur, il avoit composé ses poësies libres sans impieté, & ses Odes sacrées sans Dévotion.

Ce raisonnement pourroit être admis dans le feu de la jeunesse; peu fait pour réfléchir, un Auteur de vingt

* Tous ceux qui connoissent mes sentimens & mes ouvrages, sont convaincus du respect dont je suis pénetré, pour la personne & les écrits de Monsieur de Voltaire, cependant qu'il me permette de lui dire, que se fiant trop à des témoignages suspects, il veut condamner Rousseau, sur les propos vagues d'une vieille Domestique esclave des préjugés & de l'intérêt, Voyez *le Siecle de Louis XIV. Seconde édition, article de Jean Baptiste Rousseau*, & lisez sa *justification*, publiée après la mort de *Boindin* son Auteur, vous pourrez juger de la validité de mon reproche.

ans, livré plûtôt au goût de son siécle qu'à son penchant naturel, suit le torrent impétueux des plaisirs, & devient libertin sans avoir des vices; il est peu de jeunes gens nés avec de l'esprit, qui n'ayent éprouvé cette triste vérité; mais que dans un âge plus avancé, on demeure dans ses premieres idées, & qu'affichant dans ses écrits la décence par intervalle, on veuille partager les suffrages du public sur sa réputation, c'est être tout au plus un hypocrite.

Après cette digression que je ne crois point inutile, j'en reviens à notre Peintre, & je soutiens que l'indécence des mœurs d'un Poëte passant dans ses vers, la molesse du caractere d'un Artiste perce dans ses ouvrages.

Christophe avoit dans la societé une douceur fade, dont presque tous ses tableaux se ressentent, simple, & incapable d'élévation, il peignoit

d'après

d'après lui, & jamais il n'a peint en grand.

Ses *Vierges* saintes ont toutes dans les rapports une uniformité qui déplaît, belles & vêtues avec coquetterie, l'œil intéressé du connoisseur qui les a toujours prises pour des femmes françoises, donne dans une méprise étonnante.

Jean Blumel, a donné un recueil des meilleurs Poëtes qu'il a lû, sous le titre de *Elegantium Poetarum flores*.

Dom Grégoire Berthelet, né au village de Berain, Bénédictin : il a fait imprimer en 1731. Un *traité historique & morale de l'abstinence des viandes & des révolutions qu'elle a essuyées*. Cet ouvrage qui renferme quelques points instructifs, est suivi de seize manuscrits dont je ne dirai rien, attendu que je ne les connois que par le Catalogue de Dom Calmet.

Dom Grégoire fut compris il y a

près de dix-ans, dans une affaire de religion qui obligea ses supérieurs à se conformer aux intentions du Roi Stanislas, en le faisant sortir de l'Abbaye de Nancy dont il étoit Bibliothécaire, le fameux Talvannes à qui on a attribué mal-à-propos l'histoire des Jésuites partagea la disgrace du Bénédictin, avec lequel il étoit lié, ce Gentilhomme forcé de se retirer en Hollande, fit verser des larmes à tous les infortunés de Nancy, à qui il distribuoit exactement les trois quarts de son revenu qui étoit considérable. J'ai beaucoup connu Monsieur de Talvannes, retiré de la Société dont il avoit fait autrefois les délices, il vivoit dans un sombre grenier, & n'avoit dans tous les tems, qu'une simple rédingotte pour vêtement ; l'esprit orné, des mœurs pures, & des sentimens compatissans faisoient le caractere de ce dévot austere : peu de gens ont

sçû la cause de sa disgrace,& ce n'est point à moi à la révéler.

Simon Broulier, né à Bar, Grand Vicaire de l'Evêque de Toul, il est Auteur de plusieurs ouvrages sur les priviléges de l'Evêché auquel il est attaché, net avec confusion, solide sans agrément, cet Auteur n'a que de l'exactitude.

Daniel Cachedenier, né à Bar, est Auteur d'une Grammaire Françoise, faite pour la Lorraine ; mais ce qui paroîtra extraordinaire, c'est qu'elle est écrite en latin.

Claude Cachet, né à Nancy, Maître des Comptes de Lorraine, est Auteur d'une Collection de tous les Nobles de cette Province avec leurs armes ; des différens Nobiliaires répandus dans les Bibliothéques de Lorraine, le plus exacte & le plus complet se trouve dans celle du Sieur Nicolas, dont j'ai fait mention à l'article de Baltazar Rennel.

Dominique Callot, Prémontré, né à Nancy: deux parties bien opposées, l'occupérent pendant toute sa vie; la Généalogie & la Chymie, il s'est souvent trompé dans la premiére, & la seconde ne l'a pas mieux servi, le P. Callot a laissé deux manuscrits, le premier est intitulé: *Le Heraut d'armes de Lorraine & Barrois*, l'autre est un *Essai sur la Chymie.*

Ces deux ouvrages ignorés ne seront pas combattus plus long-tems ici, d'ailleurs je ne les connois que par des extraits fort succints qui m'en ont été donnés.

François-Joseph Callot, né à Nancy, Médecin.

Le Bibliographe Lorrain fait un très-grand éloge de ce Médecin, & les gens qui n'approfondissent rien, le croiroient peut-être véritable, si Dom Calmet par une précaution qui passeroit pour méchanceté dans un

cœur moins indulgent, n'avertissoit le lecteur par une Apostille utile, que Monsieur Callot à fourni lui-même l'éloge que l'Abbé de Senones ne fait que copier. Cessons donc de susciter une querelle à cet Auteur, & voyons si Monsieur Callot s'est jugé sans prévention.

Je ne parlerai point des distinctions éclatantes, qu'il dit avoir méritées dans le concours de deux chaires de Professeur qu'il n'a point obtenues. Pour décider sur cet article, & avouer les éloges que se donne Monsieur Callot, il faudroit que je taxasse d'injustice les juges du concours, ou je doutasse du mérite de Monsieur Callot, & je suis bien éloigné de me compromettre.

Examinons ses ouvrages; rendus publics ils sont livrés au jugement de tous les particuliers.

Les premiers vers que Monsieur

Callot fit éclorre ſont intitulés, *Stances à Monſeigneur le Prince Charles*; cette piéce dans laquelle on trouve beaucoup de zéle & peu deſprit, n'eſt pas digne du héros à qui elle eſt conſacrée, & je ſuis preſque convaincu que notre Auteur n'auroit jamais tenté un ſujet ſi élevé, s'il avoit ſçû ce vers.

Et pour peindre *Aléxandre*, il faut être un
Apelle.

Quand un Ecrivain de nos jours, voulut anéantir la réputation de la Mothe qui paſſoit dans ſes Odes pour l'émule de Rouſſeau, il ſe contenta de les donner pour de la proſe, tout le monde s'y trompa, voyons ſi ce ſtratagême me réuſſira contre M. Callot; l'interêt de ſa gloire, & mon goût pour la poëſie, m'inſpirent ſeuls ce deſſein, il ſuffit de me connoître pour croire que l'envie n'entre pour rien dans mon projet.

Muſes, inſpirez moi des termes gracieux pour marquer ma reconnoiſſance à un Prince dont la naiſſance égale ſans mentir celle des demi Dieux.

Otez le *ſans mentir* qui eſt ignoble, ces quatres vers forment une proſe ordinaire, telle qu'on l'employe dans les converſations aiſées.

Les Stances qui ſuivent, écrites avec la même *facilité* m'épargnent le ſoin de les rappeller. M. Callot ne parle pas toujours françois, mais ces petites fautes ſont pardonnables à un Médecin qui n'eſt obligé que de ſavoir le grec & le latin.

Le Poëte apoſtrophant les Muſes qu'il nomme toutes par leurs noms, dit :

Oüi, toutes de concert vous l'avez couronné,
Des charmes de l'eſprit, vous l'avez tout orné,

En s'exprimant comme il auroit dû;

notre Auteur n'auroit pas fait son vers, & il s'est sans doute imaginé que les prétendues *licences poëtiques** l'autorisoient à manquer à l'expression, pour enfermer une phrase louche dans douze sillabes.

Cette piéce finit par un souhait singulier, c'est un Poëte qui offre au Prince le secours du Médecin.

En 1742. M. Callot mit au jour une brochure, portant pour titre *le Triomphe de la Médecine.* Dans cet ouvrage divisé en chapitres, l'Auteur tâche de nous prouver les précau-

* C'est une erreur triviale, de penser que la Poësie Françoise a des *licences* dans la versification, sa Noblesse même dans les choses de simple narré, ne peut en comporter aucunes, soit pour la rime, soit pour l'inversion du vers, ainsi ce que j'apelle *licences Poëtiques*, n'est autre qu'une sage liberté dont il est permis au Poëte de se servir pour colorer ses images par des nouveautés étrangéres, puisées dans l'imagination. Cette note qui ne touche que les Auteurs naissans, ne regarde pas Monsieur Callot.

tions

tions qu'on doit prendre pour se choisir un Médecin habile, on auroit souhaité qu'il eût donné le secret de s'en passer, une découverte aussi sage auroit été avantageuse à M. Callot.

Empressé à saisir tous les évenemens qui pouvoient intéresser l'auguste Maison de Lorraine, ce Poëte a composé deux ans après un Ballet & un Opéra, à l'occasion du Mariage du Duc Charles.

Pour donner une juste idée de cette espece de poëme prétendu lyrique, je rapporterai les vers de l'Auteur qui fait ainsi parler Mercure.

Soyez si vous voulez, contens de ce Ballet,
De l'Opéra, de la musique;
Le *tendre y a* paru, le grand, *le héroique*
Je vous donne ici du comique,
Si ce n'est pas assez, cherchez quelques autres mets,

Examinons maintenant si l'Auteur a tenu parole, je commence par les

vers tendres qu'on fait prononcer à Céladon.

Que tous les Dieux qui ont unis nos sorts
Soient à jamais bénis par nos divins transports !

Modele des vers élevés.

Vous qui chérissez ce bosquet ;
Où brillent mille fleurs écloses,
Formez-y le plus beau bouquet,
Et n'épargnez ni les lis, ni les roses,
Tandis que je *m'en* vais au céleste banquet,
Préparé chez les Dieux pour des Apothéoses.

Modele des vers héroïques, c'est Minerve qui parle à Jupiter.

Pere équitable, au nom de la Communauté,
De ces gracieuses Déesses,
Accordez nous la liberté
De voler à *nos tours* pour de dignes Princesses.
Nous ne voulons pas moins toutes préconiser
Charlotte d'Orléans, Charlotte de Lorraine,
François & Charles ont sçû s'éterniser;

Donnez-nous celle-ci pour notre bonne
étrenne.

Modele des vers comiques, Mercure apostrophe ainsi Ganimède.

Et vous petit friand, grignoteur de jambon,
Frélateur du jus de la treille,
Faites rincer verre & bouteille,
Et remplir notre grand flâcon;
Afin qu'aucun Dieu ne murmure
Donnez du nectar, & du bon;
Versez-en à pleine mesure.

Tels sont les endroits les plus supportables du Ballet de M. Callot.

Je finirai mes réflexions par une remarque impartiale; & je dirai sans crainte d'être démenti, que l'Auteur de cette production ne connoissant point le langage des Dieux, il leur a prêté le bas jargon de la taverne.

François Bloüet de Camilly, Evêque de Toul, mort Archevêque de Tours: Ce Prélat n'est connu que pour s'être opposé à l'Erection d'un

Evêché dans la ville de S. Diey.

Pierre Canon, né à Mirecourt, eſt Auteur d'un Commentaire ſur la Coutume de Lorraine, les éclairciſſemens qui depuis ce tems ont été répandus ſur cette matiere, rendent aujourd'hui le Commentaire de Canon inutile.

Charles Capechon, né à Nancy; Peintre médiocre, ſans imagination & ſans deſſein, il a quelquefois ſaiſi la reſſemblance du portrait avec aſſez de vérité.

Claude Charles, né à Nancy, Peintre & Héraut d'Armes de Lorraine.

Cet Artiſte a joüit pendant ſa vie d'une réputation au deſſus de ſes talens, des idées coloſſales & une imagination chargée, étoient les principaux caractéres des ouvrages de Charles, la belle nature dont il n'a jamais ſaiſi la vérité lui étoit étrangére, peut-être que s'il avoit pû la

connoître, il auroit été capable de la rendre, mais livré au *merveilleux* de son Art, il n'a excellé que dans les parties exagérées de la Peinture.

Tels sont presque tous les ouvrages de Charles, ce Peintre n'étoit pas sans talens, de la fraicheur dans le coloris par lequel il péchoit cependant quelquefois, de l'aisance dans la composition, & une application continuelle auroient fait un homme fameux de cet *Artiste*, s'il avoit uni au goût de son siécle, les connoissance de la Nature.

Charles a peint quelquefois en miniature, mais il n'a été que médiocre dans ce genre.

Jean-Adam Callot, né à Nancy, Avocat : il auroit beaucoup mieux fait de suivre le Barreau, que de donner une mauvaise traduction *de l'Eternelle gloire des Saints.*

Dom Romain Colson, Bénedictin,

eſt Auteur d'un Poëme François portant pour titre, *l'Ombre de Louis V. Roi de France, apparoiſſant à Louis XIV.* C'eſt un dialogue entre ce Prince & l'Ombre de Louis V. ou plûtot une Satyre odieuſe indigne d'un citoyen & ſurtout d'un citoyen Religieux, qui eſt mépriſable, dès qu'il ceſſe d'être circonſpect ; qu'on n'attende point un extrait de cet ouvrage que j'ai actuellement entre mes mains ; les Eccléſiaſtiques Bénéficiers y ſont appellés, *des chiens que Pluton & ſes ſuppôts attendent.* Louis XIV lui-même y eſt traité avec indignité, on charge ce Grand Roi, de mauvaiſes plaiſanteries, à propos de ce monument immortel, le tombeau des Ceſars François.

J'avoue que la lecture de ce Poëme dénué d'ailleurs d'images, & foible de verſification, a ſoulevé tous mes ſens, outré contre l'Auteur

dont je veux ménager la cendre ; j'ai fait tous mes efforts pour trouver Dom Calmet innocent, sa facilité & sa bonne foi l'ont presque justifié dans mon esprit ; mais ai-je dû envisager avec la même indulgence le Censeur qui a examiné l'ouvrage de Dom Calmet, & a-t-on pû sans manquer à l'exactitude attachée a une charge publique, donner l'approbation à cette Satire ? Croyons, & c'est le seul moyen d'excuser une personne dont je respecte l'intégrité & la droiture, croyons dis-je que le Censeur s'est laissé égarer par la probité de Dom Calmet, & qu'il n'a pas lû l'ouvrage qu'il a approuvé.

Donat Piquepuce, étoit parvenu avec beaucoup de probité, & un peu de manége à la place de Confesseur de Charles IV. son assiduité auprès de son Maître l'avoit mis dans le cas d'amasser des mémoires sur les affai-

res de la Lorraine, le malheur des guerres en a fait perdre la meilleure partie, & ceux qu'on a ſauvé ont ſervi à quelques hiſtoriens. Ce ſont des pierres brutes que l'on a polies.

Nicolas Erlé, Doyen du Chapitre de S. Diey, eſt Auteur d'un ouvrage latin connu ſont le titre, *de Multiplici judicum officio*. Ce traité part d'un homme qui avoit des idées aſſez juſtes ſur la vérité des principes.

Jacques de Fieux, Evêque de Toul, gouverna ſon Diocèſe plus ſouvent en Théologien qu'en Prélat, il fit de petits biens, & manqua de cauſer de grands maux; abandonné à la doctrine de l'Egliſe, il ne vouloit pas ſe perſuader que les Souverains puſſent autoriſer des contrats qui étoient proſcrits dans le fort intérieur; ce défaut de combinaiſon livra Fieux à pluſieurs travers ſur la diſcipline dans leſquels il ne tomba

que par une amour mal-entendu du bon ordre.

Guinet, Jurifconfulte de Nancy, écrivit pour foutenir la néceffité de l'exemption de l'Ordonnance de Lorraine, & il parvint à perfuader Fieux ; ce Prélat qui fçavoit que les petits génies étoient feuls opiniâtres, répara fa faute en fe rendant à la vérité.

Antoine Fleuri, né à Bar, Avocat. Il a fait quelque remarques fur la Coutume de fon pays.

Nicolas François, né au village de Preny, Prémontré, ce Religieux joignoit à une probité rare des mœurs féveres & un caractere de candeur & d'aménité, il a compofé quelques manufcrits qui ne décelent qu'un faint homme ; plus connus, imprimés même, ils ne pourroient faire honneur qu'à fon cœur.

Claude George, Préfident au Parlement de Nancy, a compofé plu-

ſieurs mémoires manuſcrits ſur la Lorraine, ſi ſes ouvrages étoient remis entre les mains d'un homme habile, il n'eſt pas douteux qu'il pourroit en tirer un fort bon parti. Il y a des refléxions utiles auxquelles il ne manque que le ſtyle & l'arrangement.

Dom François Georges, né à Luneville, Bénedictin: il a beaucoup travaillé ſur l'hiſtore naturelle, je déſirerois qu'il fît imprimer les diſſertations qu'il a compoſées ſur les différens objets de cette partie intéreſſante de la Phyſique, prévenû en faveur de Dom Georges par des ſuffrages dont je fais cas, je n'attends que l'inſtant du grand jour, pour rendre à ſes talens la juſtice que je ſuis perſuadé qu'ils mériteront.

Il eſt encore Auteur d'une nouvelle maniere d'enſeigner la Philoſophie, cette ſcience utile déja dé-

gagée du l'abirinthe de l'école, n'attend plus que de légers éclaircissemens pour être à la portée de tout le monde, je souhaite que le but de Dom Georges ait été rempli sur ce nouvel objet.

François Gautier, né à Bar, Prémontré : il est Auteur de deux dissertations contre la vie du Fondateur de son Ordre, composée par l'Evêque de Ptolémaïde ; ces ouvrages veulent établir *une apparition de la Vierge à S. Norbert, dans laquelle elle leur prescrit la forme & la couleur de l'habit qu'il devoit donner à ses Disciples.*

Dom Calmet nous cite un autre ouvrage plus utile du même Auteur, *sur l'origines des choses.* On ne le connoît point à Paris, quoique le Bibliographe Lorrain nous annonce qu'il s'y imprime depuis plus de six ans.

Augustin Gerard Cordelier, né à

Bar, n'eſt connu que par deux Oraiſons Funêbres dans leſquelles on trouve des traits paſſables.

François Ginet, Médecin ignoré, Poëte peu connu. Il n'a rien fait pour ſon métier, & très-peu pour l'amuſement des autres.

Dom Charles de Gondrecourt, Bénédictin, Auteur de la vie de Theſſieres dont j'ai parlé ailleurs. Il détaille dans ce livre la conduite auſtere de ſon heros avec la ſimplicité digne du ſujet; ce même Gondrecourt, iſſu d'une illuſtre Maiſon, étoit oncle du Premier Préſident de ce nom, au Parlement de Lorraine, Magiſtrat reſpectable, juge integre, & Citoyen utile.

François de Gournay, Jéſuite, Auteur d'un Poëme intitulé: *La nourriture ſolide de l'ame*. Le titre doit faire prononcer ſur l'objet de l'ouvrage.

Nicolas, frere du précédent auſſi

Jésuite, vécut sans rien faire, & mourut en honnête-homme.

Charles Guillemin, né à Mircourt, Auteur d'un manuscrit sur la vie du Duc Charles IV. sous lequel il avoit servi.

Dom Pierre Guillemin, né à Bar, Bénedictin, a fait un abrégé du Commentaire litteral de Dom Calmet. Louer ceux qui abregent l'Abbé de Senones, pourroit faire croire que je pense à moi, & une idée semblable est bien loin de mon cœur.

Nicolas Guinet, né à Nancy, Prémontré. Il a composé plusieurs ouvrages manuscrits, dont je suis dispensé de rendre compte.

Nicolas Guinet, Chanoine Regulier de la Congrégation du Sauveur, est Auteur d'un poëme latin, sur la promotion du Prince Nicolas de Lorraine au Cardinalat, mais il n'est connu dans la Province, que par

l'austérité de ses mœurs, disciple de Fourier, il fut son imitateur en tout.

Joseph-Claude Guiot de Marne, né à Bar, Grand-Vicaire de l'Ordre de Malte, en Lorraine, & Membre des Académies de Florence & de Tortonne, il est Auteur d'une Dissertation latine, qu'il adressa au Cardinal de Polignac, alors Ambassadeur de France auprès du S. Siége, par laquelle il réfute le systême du P. George de Raguse, Capucin, qui prétend que S. Paul a prêché à Meleda, du Golfe Adriatique, & non à l'Isle de Malte, occupée aujourd'hui par les Chevaliers de S. Jean de Jérusalem.

La Dissertation de M. de Marne est la quatriéme sur cet objet qui me soit parvenue; en combinant sans partialité les autorités pour & contre, je n'ai pu me décider encore.

M. de Marne a fait quelques autres Dissertations ; en général on peut dire qu'il a une connoissance assez exacte des Antiques, & qu'avec un peu plus de goût & de critique, il auroit été un très-bon Littérateur.

Haraucourt, Famille très-distinguée : je me réserve à parler d'elle dans le volume que je donnerai sur les Hommes Illustres de Lorraine, dans la Guerre. *Charles* & *Guillaume*, fort recommandables d'ailleurs, ne méritent point parmi les Sçavans, la place que Dom Calmet a paru ne donner qu'à leur naissance : en effet un simple manuscrit sur la loi Salique, & un Evêché peuvent-ils immortaliser dans l'empire des Lettres ?

Jean Herandel, né à Nancy, Avocat. Il a fait une élegie, sur les maux qui accabloient la Lorraine, pendant le regne de Charles IV. L'ouvrage est médiocre, pour ne rien dire de plus.

Jean de la Hiere, Graveur ignoré, célébre probablement selon Dom Calmet, parce qu'un homme du même nom a été Contrôleur général des fortifications de Lorraine.

Baltazar Huin, né à Nancy, Conseiller au Parlement, Poëte & Politique, qualitez que l'on voit rarement réunies, il n'a été grand ni au Parnasse, ni dans la Négociation, prévenu dans ses Mémoires, il a moins soutenu la cause de la vérité, que celle de son Maître, foible & languissant dans sa poësie, il parle le langage de l'Ode, avec le ton doucereux de l'Idille. On en jugera par cette strophe.

Cet incomparable génie,
Le tutelaire des Lorrains,
Le beau miroir des Souverains,
Charles le foudre de la guerre;
Ce Monarque *doux & charmant*,
Charles le foudre de la guerre,

Afin de nous combler d'honneur
Par tant d'exploits de ſa valeur,
A voulu que ſon nom remplît toute la terre.

Le beau projet d'un homme doux & charmant ? bas dans ſes images, c'eſt ainſi que Huin parle du Cheval de bronze que la Ville de Nancy avoit deſtiné à Charles IV.

Ce Pégaſe dont la ſtructure
Fut travaillée plus de vingt ans;
Fut ſi complet que les paſſans
En ont admiré la figure;
Ce bronze achevé & poli,
Cet œuvre d'un prix infini,
Il faut enfin ſans plus attendre
Que Charles monte ce *Cheval*,
Puiſque plus grand que *Bucéphale*
Il attend dês long-tems un plus grand qu'Alexandre.

Charles Hurault, né à Ligny, Jéſuite, eſt Auteur d'un Panégyrique au deſſus du mauvais, ſans être de

cette médiocrité qui vise au talent.

François Jacquemin, né à Nancy, Conseiller-Sécretaire du Duc Charles IV. est Auteur d'un manuscrit sur les affaires de Lorraine, ces Chroniques obscures sont si dénigrées que je n'en ferois point mention ici, si la nécessité de ma réfutation ne m'y forçoit; que m'importe en effet un manuscrit, quand celui qui le préconise, me le laisse ignorer? Si l'ouvrage est bon, ceux qui en sont dépositaires doivent par amour pour les Arts, & pour leur patrie, le rendre public, s'il est indigne de cet honneur, pourquoi en parler avec faste? pourquoi mettre son Auteur au rang des Hommes Illustres?

Dom Antoine Jacquet, Bénedictin, Auteur de deux ouvrages manuscrits peu dignes par leur objet d'être rendu publics.

Antoine de S. Joire, né à Ligny

& Chanoine de la Collégiale de la même ville. Dom Calmet le place dans la classe des grands Hommes, parce qu'il *mourut subitement comme il l'avoit demandé*. Que puis-je ajoûter à des réflexions aussi chrétiennes ?

Claude Joppecourt, Guerrier, dont je parlerai ailleurs ; il est placé ici comme Auteur d'une relation de ses campagnes, on ne dira pas de lui, ce qu'on a dit de César, *eodem animo scripsit quo debellavit.*

Jullet, Minime, Auteur d'un livre intitulé : *Miracles de Notre-Dame de Bon-Secours, près Nancy*. L'Abbé de Senones ne devoit louer dans ce livre que le frontispice, gravé par Callot.

Charles-Claude de l'Aigle, né à Bar, Grand-Vicaire de l'Evêque de Toul. Le Bibliographe Lorrain vante son humilité, c'est de-là qu'il lui fait mériter une place chez les

Hommes Illuſtres. De l'Aigle fut humble, mais il ne fut pas Auteur, Ces Meſſieurs ſont ſi rarêment modeſte, que le mépris de l'amour propre ſeroit une vertu réelle chez-eux.

Dom Joſeph de l'Iſle, né au vilage de Brainville, Bénédictin. Il eſt Auteur de pluſieurs ouvrages qui traitent de matieres pieuſes; pour juger de la dureté de ſon ſtyle, voyez ſon *Hiſtoire du Jeûne*, & ſon *Traité ſur l'obligation de faire l'aumône*. Pour décider de ſon eſprit, liſez la vie de *Saint Nicolas*, & celle d'un certain Capitaine Suiſſe appellé *Heigui*.

Dom de l'Iſle eſt d'ailleurs fort honnête homme, & il n'a point ces prétentions ridicules qui forment le caractere des Auteurs médiocres.

Epiphane Louis, né à Nancy, Prémontré, a beaucoup travaillé ſur le genre Myſtique, ſes différens ouvrages annoncent un homme pénetré des

sentimens les plus purs. Tout y respire l'amour de Dieu, & la simplicité des élus, ces vertus ne sont-elles pas préferables à l'éloquencce & à l'érudition? Le Pere Louis n'a voulu être qu'un *bon* Religieux, & il l'est devenu.

Charles Maillard, Conseiller du Duc Charles IV. passera moins pour un Homme Illustre, que pour un bon Citoyen.

Auteur d'un Mémoire sur la nécessité de supprimer *les Assises*, Tribunal odieux, sur lequel la Noblesse s'étoit placée, pour juger souverainement le peuple qu'elle ruinoit. J'ai parlé dans un autre endroit des malheurs que cet établissement avoit causé. Reste à dire un mot de la fermeté avec laquelle Maillard en poursuivoit l'anéantissement; exacte dans sa maniere d'écrire, il prend les Assises dès l'instant de leur naissance, justifie en quelque

façon la foiblesse des Souverains qui avoient été obligé de les permettre, détaille leur funestes progrès, & enfin il fait voir que Charles IV. tout malheureux qu'il étoit, pouvoit abolir les Assises. Plus de raisonnement & de politique auroient rendu Maillard célebre; mais borné dans ses idées, quoiqu'elles fussent très-justes, il n'a pas eû l'esprit de saisir les exemples qui devoient le frapper dans le Royaume voisin, le seul nom du Cardinal de Richelieu, auroit dû lui en rappeller les actions, & raisonnant alors par une sorte de comparaison, il auroit pensé avec plus de solidité & d'intérêt. Humilier la Noblesse en lui arrachant des prérogatives attentatoires à l'autorité souveraine, c'étoit concevoir le projet hardi de rendre la Nation heureuse, c'étoit établir la puissance Monarchique dans un Etat qui ne pouvoit subsister que par la

Monarchie même, ce projet étoit entré dans l'esprit de plusieurs Rois, mais aucun d'eux n'avoit eu la fermeté de l'éxecuter, Richelieu l'entreprend, il réussit, & la gloire de son nom fait la tranquillité des Rois & la félicité des peuples. Avec du génie, on est grand homme, dès qu'on veut l'être, cette partie essentielle manquant à Maillard, il n'a été qu'un citoyen.

François Maignien a composé une Grammaire Françoise & Polonoise; sa Préface latine est fort-bien écrite, l'Auteur y montre qu'il est avantageux que les Polonois parlent François pour eux & pour lui.

Dom Nicolas Maillot, né à S. Mihiel, Bénedictin : pieux, zélé, & médiocrement crédule. Ce Religieux doit servir de modéle à ses Confreres.

Erard Maimbourg, né à Nancy, Jésuite: Avant d'entrer dans la Societé, il avoit été marié, & pourvû pen-

dant plusieurs années de la Charge de Maître des Requêtes de Lorraine. Fondateur de l'Hospice des Jésuites, de la petite ville de S. Nicolas, qui depuis cette année est érigé en Collége, il montra toujours une inclination singuliere pour cette Ordre respectable, & c'est prêter un discours bien bas à Maimbourg, que de lui faire dire, *que quand tous les Jésuites lui cracheroient au nés, il ne laisseroit pas de les aimer.*

J'avoue que le P. Erard Maimbourg étoit simple, mais son caractère ne doit pas faire passer des miseres qu'il faudroit taire, quand même il en auroit été capable.

Théodore Maimbourg, fils du précédent, fut deux fois Catholique Romain & deux fois Protestant; scélérat par foiblesse, libertin sans goût, il n'en devint que plus à plaindre.

Jean Mainbourg frere du précédent

dent, *n'a publié* dit Dom Calmet, *aucun ouvrage, quoiqu'il fût fort en état de le faire.* Pourquoi donc le mettre au nombre des grands Hommes ? C'étoit sans doute pour *faire gallerie* ; l'Abbé de Sénones aime les portraits de famille.

Louis Malcuit, quitta la Lorraine, pour suivre le Barreau à Paris. En 1626, il fit imprimer un ouvrage dedié au Duc Charles, sous le titre de *vraïe Philosophie des Jurisconsultes.*

Ce Livre, est d'un Auteur qui possédoit au moins les premiers élémens de son état, la famille des Malcuit subsiste encore en Lorraine ; un Conseiller de la Chambre des Comptes de Nancy, qui sort de cette maison, avoit un fils, mort depuis deux ans, qui auroit mérité, s'il eût vécu, une place parmi les hommes Illustres ; Poëte aimable, il marchoit à dix-sept-ans sur les traces de l'in-

génieux Auteur du Vert-vert.

J'ai lû presque dans le tems que la Parque l'arracha à la destinée brillante qui l'attendoit au Parnasse, plusieurs de ses Epîtres intimes, je les avois même demandées aux amis à qui il les adressa, mais j'ignore par quel motif ces Messieurs ont refusé de payer cet hommage à la mémoire du jeune Malcuit : ce procédé qui n'est point louable, demandoit d'être réparé ; & je m'acquitte de ce soin avec d'autant plus de plaisir, que je proteste n'avoir jamais vû l'Auteur dont je parle, ni que je ne suis en aucune relation avec son pere. Voici des vers que je viens de faire, pour mettre au bas de son portrait.

Enfant du sentiment, & tendre ami des graces,
A quinze ans, il chanta les Belles & les Dieux,
Et du divin Gresset, déja suivant les traces,
Il auroit à trente ans surpassé les Chaulieux.

Colin Mamés, Editeur des Coutumes générales du Bailliage de Bassigny.

Nicolas Mansuy, né au village de Marat, Prémontré, a travaillé à la correction des Bréviaires & des Missels de son Ordre.

Claude Maréchal, Chanoine de S. Diey, a écrit pour justifier la conduite du Duc Charles IV. son Maître, contre la Duchesse Nicole, c'est-à-dire, que lâche flatteur, il a deshonoré son caractere.

Albert Marion, né à Hattouchatel, Prémontré, a composé divers écrits qui ne peuvent être utiles qu'aux Religieux de son Ordre.

Marionel, Auteur d'un manuscrit que personne ne connoît.

Charles Massu de Fleuri, né à Blamont, Chanoine régulier de la Congrégation du Sauveur, a donné au public un livre intitulé, *la Modestie*

Réligieuse. Le ſtyle & les idées de cette production pieuſe, répondent parfaitement à ſon titre.

Dom François Maſſu, neveu du précédent, eſt né dans la même ville; Profès dans l'Ordre de S. Benoît en 1696. Il mit au jour deux volumes de méditations.

On ſoupçonne qu'il a travaillé à un ouvrage ſous le titre de *Lotharingia Chriſtiana*, qui n'a jamais paru; cette collection eſt digne de quelques Bénédictins.

Sçavans & poſſeſſeurs des monumens de l'antiquité, ces Religieux peuvent ſeuls débrouiller les cahos des ſiécles reculés. Trop heureux, ſi une imagination adroite ne rempliſſoit pas quelquefois le vuide de leurs chroniques.

François Mauljean, né à Nancy; Conſeiller d'Etat de Charles IV. eſt Auteur de pluſieurs mémoires manuſcrits ſur la Lorraine.

Bonaventure Meffin, Prémontré, à fait un ouvrage manufcrit fur les devoirs d'un Maître des Novices.

Jean Meunier, Peintre, contemporain de Gelée dit le Lorrain, mourut à Rome : voilà tous fes titres pour être placé au nombre des hommes Illuftres

Morifon, Chanoine de S. Diey, a écrit fur le Barrois, fa differtation eft remplie d'erreurs ; & dans la plus grande partie des propofitions qu'il avance, fes conjectures tiennent lieu de preuves.

Morifon, Chanoine de S. Pierre de Bar, a donné *une relation hiftorique d'un voyage fait en Terre Sainte.* Il y a dans cet ouvrage beaucoup de faits apocriphes, & des détails puériles.

Dom Sébaftien Mourot, né au village de Moigneville a eu dans fon Ordre la réputation d'un bon Prédicateur, on remarquera en paffant que

la Chaire n'eſt pas le talent des Bénédictins.

François Nuiſement, né à Ligny, a écrit ſur la Chymie, l'Abbé de Sénones lui diſpute les ouvrages qu'il a donné ſous ſon nom, mais quand il en feroit l'Auteur, il n'en deviendroit gueres plus eſtimable; des folies abſtraites & beaucoup de merveilleux, voilà preſque le ſeul fond des productions que Nuiſement a donné ſous ſon nom.

Jean Gabriel Pavé, né à Nancy, Medecin : il a fait imprimer un recueil de toutes les Thèſes qu'il a deffendues à Montpellier, pendant ſon cours de Medecine.

Gerard Pelletier, Jéſuite, Auteur d'un livre latin intitulé, *Palatium Reginæ eloquentiæ*. Le titre ne doit point prévenir, c'eſt une belle façade qui cache un triſte édifice.

Nicolas Hugues Peltre, né au Bourg

de S. Nicolas, Prémontré, eſt auteûr de *la Vie de St. Odille*, cet ouvrage eſt actuellement ſous mes yeux, je n'ai rien lû de moins intéreſſant & de ſi mal écrit.

Piart, Chanoine Regulier de la Congrégation du Sauveur, mort Abbé de Domévre, a donné au Public la vie du Réformateur de ſon Ordre. Cet écrit eſt d'un homme pieux, qui appuyant ſur des faits peu importans a trop négligé le ſtyle.

Joſeph Provençal, né à Nancy, Peintre : il eſt ainſi que Charles, dont j'ai parlé, fort au-deſſous de ſa réputation, facétieux & méchant, les vices de ſon cœur ont paſſé dans ſes tableaux, les morceaux qui ont commencé ſa réputation, étoient des alluſions que le Peintre & le Poëte doivent toujours bannir de leurs productions; renommé en Lorraine, pour la perſpective, il a eu dans cette partie de la Peinture l'art

de ſurprendre ; mais rarement celui de plaire. La *Cene* tant vantée du Réfectoire des Prémontrés de Pont-à-Mouſſon, eſt un tableau médiocre, qui a dû ſa grande réputation aux querelles que Provençal ſuſcita à ces Religieux pour le payement de ſon ouvrage : les Voutes des Egliſes qu'il à peintes, ſont plus foibles encore, & les Stations au Calvaire de la Malgrange, ſont moins d'un artiſte que de ces barbouilleurs errans, qui promenent la ſtérilité de leurs talens dans les campagnes ; toujours éloigné de la nature, dépourvû du coloris, Provençal a eu les caprices de ſon Art, ſans en avoir la force & le génie.

Jacques - Gilles Provençal, né à Nancy, Prêtre : on le dit auteur de pluſieurs traités que le public ne connoît point.

Jean & Etienne Racle, né à Nancy, Graveurs médiocres ; j'en atteſte les

monnoyes qui ſortent de leurs mains : on en voit beaucoup en Lorraine, dans les cabinets des Collecteurs de vieilles eſpéces.

La famille des Racle eſt une des premiéres plébéiennes de Nancy.

Claude - François Reboucher, né à Nancy, Conſeiller au Parlement : il aima les plaiſirs & les arts, mais trop pareſſeux pour réuſſir, il ſacrifia tout à l'agrément de la ſociété, excepté les devoirs de ſa charge qu'il remplit toujours avec une vigilance qui égaloit ſa pénétration ; Poëte négligé, & malheureuſement trop facile, il auroit fait de bons vers, s'il en avoit moins faits ; tous les ſoupés voyoient éclore de nouveaux fruits de la Muſe de Reboucher, Bacchus & l'Amour qu'il fêta dans ſes chanſons, furent les deux Dieux qu'il adora, comme il le dit lui-même.

» mement gros & replet... étant à
» Joinville, il fit faire une digue,
» pour soutenir la riviere, qui fait
» moudre les moulins.

Si c'est là le portrait d'un homme illustre, le premier ambitieux peut sans risque forcer les barriéres du Temple, & se placer à côté des Auteurs célébres.

Dom Jean Ribaucourt, né à Ligny, Bénédictin ; est auteur d'un recueil manuscrit & imparfait sur les Décrétales.

Rice, né à Neuf-Château, Prêtre : il a composé quelque mémoires manuscrits sur les bénéfices tant séculiers que réguliers de Lorraine.

Dominique Richard. Auteur d'un manuscrit fort peu intéressant par son titre & par son objet.

François Richard, né à Pont-à-Mousson, Jésuite, a mis au jour plusieurs ouvrages sur la religion, on y

trouve un cœur droit & des principes solides ; ses *Relations des Missions dans l'Isle de St. Irène* paroissent exagérées dans certains endroits, & trop nues dans d'autres.

Riche, Prêtre, auteur de l'histoire d'un clou qui attacha le Sauveur sur la croix, & qui est partagé, dit-on, entre la Métropole de Treyes & la Cathédrale de Toul.

Cette histoire intéressante, avoit déja été traitée par l'Evêque Dusaussay, & Riche n'en est à proprement parler que le traducteur.

Etienne Robert, né à la Mothe, Sculpteur médiocre, ses ouvrages qu'on voit à la Cathédrale de Metz ne m'attireront point un reproche d'injustice.

Dom Joachim Roche, né à Ligny, Bénedictin : a composé quelques dissertations manuscrites, sur les antiques qu'il connoissoit assez.

Aubert Roland, né au village de Lifou-le-petit, eſt Hiſtoriographe de l'Ordre de l'Etroite Obſervance dont il eſt membre ; comme il n'a pas encore rempli ſon titre aux yeux du public, je me bornerai à dire un mot d'un livre qui a pour titre : *Moyens faciles de concilier les eſprits ſur les difficultés qui regardent la Bulle Unigenitus.* Cet ouvrage eſt d'un ſçavant plutôt que d'un homme éclairé, plein de choſes, mais péchant ſouvent par le raiſonnement ; le Pere Roland n'a point rempli l'objet qu'il avoit eû en vûe. Auteur de quelques autres livres hiſtoriques, il a dit des vérités ſans ſtyle & avec peu d'ordre.

Nicolas Claude Romain, né à Pont-à-Mouſſon, a traduit la Nancéide de Blaru ; ce morceau caractériſe plutôt un Rimeur exacte qu'un grand Poëte.

Dom Benoit Romain, né à Nancy ;

Bénédictin, a passé pour un des plus habiles Prédicateurs de sa Congrégation. J'ai fait sentir ailleurs, qu'elle force cet éloge pouvoit avoir.

Gabriel de Roziére, né à S. Mihiel, Jésuite : a composé quelques Sermons qu'on n'entend point sans plaisir, mais le talent de la Chaire a été porté dans ce siécle à un point de supériorité si élevé, qu'il est très-difficile d'y acquérir la réputation d'homme célébre.

François Röüot, né à Pont-à-Mousson, Doyen de la Faculté de Droit de la même Ville, est Auteur de plusieurs traités manuscrits sur les loix, s'ils étoient dignes du public, il n'y a pas de doute que son frere qui en est dépositaire, les auroit mis au jour. Ce Magistrat éclairé aime trop son métier, pour ne point contribuer aux progrès de la Jurisprudence par un ouvrage estimable.

Rouvroy, né à Plombiéres, Médécin, a retouché l'analyse des eaux de Plombiéres par Berthemin, & il ne l'a point embellie.

Charles-Didier Royer, né au village de Noménesy, a fait quelques vers passables.

Dom Aléxandre Royer, né à Nancy, Bénedictin, a composé plusieurs mémoires manuscrits sur la Lorraine.

Dom Hilaire Rutant, né à Hattouchatel, Bénedictin, auteur d'un Bréviaire à l'usage de sa Congrégation.

Jacques Rutant, Président au Parlement de S. Mihiel, a écrit sur le Barrois, son ouvrage manuscrit renferme des réfléxions dont les Ducs de Lorraine n'ont jamais goûté l'avantage, puisque comme Ducs de Bar, ils ont toujours prêté foi & hommage aux Roi de France, devoir onéreux que Rutant a tenté d'éteindre.

Jacques Saleur, né à Nancy, Cordelier, eſt auteur d'un volume in-folio, dont le titre ſeul feroit une petite brochure. Cet ouvrage que l'Auteur appelle *Clef Ducale* de la Maiſon de Lorraine ; a été compoſé pour établir la Généalogie des Ducs de cette Province ; mais le P. Saleur, toujours fabuleux & romaneſque fait deſcendre Charles IV. ſon Maître de quatre-vingts ſaints ; telle eſt encore l'abſurdité la moins groſſiére de ce livre miſtérieuſement fou.

Charles Saulnier, né à Nancy ; Prémontré : a mis au jour les ſtatuts de ſon Ordre, c'eſt une compilation methodique qui ne prouve rien pour l'eſprit.

Hugo Evêque de Ptolémaïde, voulant ſauver l'Abbaye d'Etival de la Commande, obtint du Duc de Lorraine la permiſſion de ſe choiſir un ſucceſſeur ; ſes regards fixés ſur

les P. Blanpain & Saulnier, s'arrêterent, on veut ignorer pourquoi, ſur ce dernier. Le deſtin piqué d'une préférence déplacée ſe vengea de Hugo, ſon Coadjuteur mourut en 1738, & le changement de domination arrivé alors, arracha à l'Abbé d'Etival la ſatisfaction de ſe voir remplacé par un de ſes Confréres.

Jean Sauvage, mort Provincial des Minimes de Lorraine, eſt auteur d'un livre auſſi ridicule par ſon titre, que ſingulier dans la maniere dont il eſt traité. *Le Zodiaque ſacré du grand Soleil d'Auſtraſie, ou la vie & la mort du bon Duc Henry.*

Claude François de Serres, né à Nancy, Conſeiller d'Etat du Duc Léopold, avoit commencé un recueil des Arrêts célebres qui avoient été rendus au Parlement dans le tems qu'il y étoit Conſeiller; ce recueil que Ferriet, membre du même Parlement,

a continué jusqu'à sa mort, arrivée en 1728. est actuellement entre les mains de son fils le Baron de Ferriet, Conseiller d'Etat. Ce Magistrat que le Parlement de Nancy regrette encore, unit les dehors aimables de l'homme du monde, avec la sagacité & les mœurs d'un Juge éclairé.

Seraucourt d'Ourchés, Auteur d'une histoire de Lorraine manuscrite, passable dit-on pour un homme de condition du dix-septieme siécle.

Dom Pierre Strohol, né à Essey, Bénedictin, Auteur d'un traité sur la Pénitence, & chargé sous les ordres de Dom Remi Cellier, de la collection des Auteurs Ecclésiastiques. Le P. Strohol est un copiste exacte.

Tarvenu ou Tervenu, né à Vezelise, Curé de la Paroisse de S. Roch de Nancy, homme zélé qui a eu la force de montrer le chemin du devoir à des Chanoinesses retirées du monde, pour

y vivre avec éclat; Paſteur éclairé, il a préſervé ſes ouailles de ces contagions épidémiques qui troublent la religion & l'Etat. Si M. de Tervenu n'eſt pas un grand homme de lettres, c'eſt un bon Curé, & cet éloge emporte plus qu'on ne croit ſurtout dans une grande ville.

Thieuville, Prémontré, mort Abbé de Pont-à-Mouſſon, a laiſſé quarante-trois ouvrages manuſcrits, c'eſt un amas exacte de toutes les converſations qu'il a eu avec ſes Religieux.

Jean Tierri, Conſeiller d'Etat du Duc Charles IV. eſt Auteur de quelques manuſcrits ſur la Lorraine.

Rodolphe Tierri, fils du précedent grand Doyen du Chapitre de S. Diey, a laiſſé pluſieurs manuſcrits qui concernent l'Abbaye de Remiremont; Tierri dans l'inventaire qu'il fit des titres de cette Maiſon, ſe plaint que l'on a enlevé des Archives pluſieurs

pieces, qui justifioient que ce Chapitre composé aujourd'hui de la premiere Noblesse de l'Etat, étoit jadis un Monastere destiné à des Religieuses qui suivoient l'Ordre de S. Benoît : ce fait si combattu par le Chapitre de Remiremont, passe maintenant pour une de ces vérités démontrées, que l'on ne peut refuter sans absurdité. Est-ce un mal d'avoir permis aux Religieuses de Remiremont, de s'éloiger peu-à-peu de leur Régle ? j'ose croire le contraire, & l'illustration actuelle d'un Chapitre distingué me justifie ; azile de la Noblesse, il est justifié lui-même par les biens qu'il procure à la patrie.

Tierri, né au village de Saussures près Nancy, Dominicain, il est Auteur d'un libelle diffamatoire, contre Hugo, Evêque de Ptolémaide, que mille raisons puissantes auroient dû engager Dom Calmet à supprimer, in-

dépendament que la lettre du P. Tierri part d'un Ecrivain ſuperficiel & mauvais plaiſant, il étoit déplacé de faire revivre un libelle ignoré, qui ne flétrit que ſon Auteur, dont il falloit laiſſer repoſer la cendre.

Si l'Abbé de Senones étoit moins connu, je croirois qu'un peu de jalouſie contre un Sçavant ſon rival & jamais ſon ami, a donné lieu à l'article de Tierri, mais

Tant de fiel entre-t'il dans l'ame d'un dévot ?

Au reſte je préviens Dom Calmet, que l'Ordre entier de S. Dominique, deſavoue la lettre & l'Auteur.

Jean-Nicolas Thonvenot, né à Ligny, Chanoine de S. Diey, eſt Auteur d'un ouvrage dans lequel il démontre une vérité reconnue, ſçavoir que le Val de S. Diey n'eſt d'aucun Dioceſe, & que les villages qui y tiennent n'ont jamais dependu de l'E-

vêque de Toul. Ce que Thonvenot dit ſur cet article, eſt ſans replique, mais il n'eſt pas le premier qui l'ait prouvé clairement.

Thonvenot, mort au ſervice du Duc de Savoye, dont il étoit premier Chirurgien, s'eſt acquis une réputation par la guériſon de l'hydropiſie.

Dom Gabriel Thomaſſin, né au village de Courouvre, Bénedictin, eſt Auteur d'une Grammaire Allemande & Françoiſe, & d'un Dictionnaire dans les mêmes langues; ces deux ouvrages prouvent que Dom Thomaſſin ſçavoit l'Allemand.

Claude Dumenil de la Tour, né à Luneville, Peintre, il peignoit paſſablement les nuits: les vrais connoiſſeurs y remarquent une charge trop épaiſſe.

Claude Varnerot, né à Stainville, Curé de la Paroiſſe de Lucey, eſt Auteur d'un livre intitulé *Le bon Paroiſ-*

sien, il a fait aussi un abregé de l'ancien & du Nouveau Testament.

Nicolas Vassard, né à Bar, a composé treize ouvrages manuscrits sur des sujets profanes & sacrés, la plus grande partie est en vers latins.

Dom Charles Vassimont, né à Bar, Bénedictin, a laissé plusieurs mémoires manuscrits, sur son Ordre & sur la Lorraine.

Vidrange dit Plumerel, a composé quelques notes sur la chronique d'Eusebe, elles sont demeurées manuscrites.

Jean Claude Deville, né à Mircourt, Jésuite, a composé plusieurs ouvrages de piété, entre lesquels on place par préférence *La journée du Chrétien*. Une diction nette, des sentimens de vérité, & une onction qui ne court point après le merveilleux, font l'éloge de ce livre.

Jacques Villotte, né à Bar, Jésuite,

se

se dévoua entierement aux fonctions apostoliques, envoyé en Perse, en Arménie & en Turquie, par les Supérieurs de sa Societé, il composa plusieurs traités de religion en langue Arménienne, imprimés aux frais de la Congrégation de *la Propagande*, on les trouve dans la bibliotheque du Vatican. J'ai vu à Rome avec une sorte de plaisir son *Arménie Chrétienne*. C'est une description chronologique de ce Royaume, de ses Patriarches & de ses Rois. On la voit traduite en latin dans la bibliotheque des Jésuites de la Porte *del Popolo*.

Edouard Vincent, Conseiller d'Etat de Charles IV. est Auteur d'un manuscrit peu important, sur les affaires de Lorraine, Parisot, Président au Parlement de Nancy, en étoit dépositaire : mais cet homme tombé par vetusté dans les honneurs auxquels le mérite s'éleve, n'est pas d'un poids

intéressant dans la citation que Dom Calmet en a faite.

Vincent, né à Nancy, Piquepuce, Auteur fabuleux, & digne imitateur du P. Donat son confrere, les volumes qu'il a pris la tâche d'écrire, sur l'histoire de Lorraine, ne méritent ni d'être lûs, ni d'être refutés.

DIX-HUITIEME SIECLE.

Louis-Gaspard Bernard, Chanoine Regulier de la Congrégation du Sauveur, a donné au public un livre pieux sur l'établissement de son Ordre.

Jean Blanpain, né au village de Vignot, Prémontré, est Auteur de la Réfutation des Annales de son Ordre, publiées par l'Abbé Hugo.

Le P. Blanpain a des talens, & de l'érudition, j'attends avec impatience la continuation des Annales de Prémontré auxquelles il travaille pour le faire passer de ce catalogue

dans la liſte des Grands-Hommes ; critique judicieux & poli, il n'eſſuyera ici qu'un reproche fort leger : pourquoi a-t-il critiqué en françois un ouvrage écrit en latin ?

Jean-Baptiſte Brequin, né au village de Guiſe, paſſe pour un Mathématicien aſſez bon ; mais ſes principaux talens s'étant portés vers l'art militaire, je remets à en parler dans l'ouvrage qui traitera de cet objet.

René Charles, né au village de Preny, Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Beſançon, a fait préſent de ſes ouvrages à Dom Calmet, & cet Hiſtorien pénetré de reconnoiſſance, l'a placé au nombre des Hommes Illuſtres, au reſte les productions de M. Charles, ne ſont autres que des Theſes ordinaires ſoutenues dans les écoles de Beſançon par ſes éleves, ſi l'on en excepte quelques obſervations triviales ſur des maladies épidémiques.

Nicolas Clery, né à la Marche dans le Barois, Grand-Vicaire de l'Evêché de Toul, Prêtre zélé & Prédicateur passable, il peut sans être au rang des Grands-Hommes, tenir une place marquée entre les médiocres.

Jacques Durand, né à Nancy; Peintre médiocre. Des essais annonçoient plus qu'il n'a tenu; est-ce la faute du sieur Durand, ou de l'oubli dans lequel on a laissé ses talens? tel languit ignoré, qui auroit été célébre si on avoit voulu s'appercevoir qu'il pouvoit le devenir.

Charles Feron, né à Vezelize, Compilateur de plusieurs pieces manuscrites, sur la Comté de Vaudemont.

Jean Girardet, né à Luneville, Peintre: ses dessins sont assez variés, mais presque tous ses ouvrages pêchent par la correction, & par le coloris.

Granclas, né à Chatel, Doyen de

la Faculté de Médecine de Pont-à-Mousson, est Auteur d'une dissertation *de l'influence des climats sur la santé des hommes*. Cet ouvrage que j'ai lû deux fois n'est pas sans mérite ; mais on voit avec peine que les matieres n'y sont pas traitées avec toute la Physique dont il étoit susceptible. Je me joins ici à Dom Calmet, pour engager M. Granclas à retoucher sa Dissertation dans une nouvelle édition que le public attend. Le fils de ce Medecin, Docteur Régent de la Faculté de Paris, a travaillé à mériter une place distinguée dans son état.

Emmanuel Heré, né à Nancy, Architecte ; les regards des grands Princes font les grands hommes, si le sieur Heré avoit été animé dans un âge plus tendre, il est à présumer qu'il auroit été un artiste fameux, mais il est un tems où l'on ne peut plus acquérir, & le zéle suplée alors au véritable talent.

Thomas Huin, né à Nancy, Cizeleur : quoique je ne connusse aucun ouvrage de cet Artiste, j'ai voulu en suivant ma circonspection ordinaire, ne l'oter de la classe, dans laquelle l'Abbé de Senones l'a placé, qu'après avoir pris les informations nécessaires, Dom Calmet lui même m'en a fourni la source par ces mots que j'extrais de l'article du sieur Huin ; *Lorsqu'il se crut assés capable, il prit le chemin d'Italie, d'où il n'est pas revenu, il y travaille pour plusieurs Princes & Cardinaux, desquels il est très-considéré.*

Guidé par cette apostille, j'ai cherché à la vérifier, & pour le faire avec succès, j'ai sçu que je né pourrois mieux m'adresser qu'à M. Digne Chevalier de l'Ordre de S. Michel & Consul Général de France dans l'Etat Ecclésiastique. Voici la copie exacte de la réponse qu'il a eu la bonté de me faire.

Rome 18. *Octobre* 1752.

» J'ai reçu Monsieur, la lettre
» dont vous m'avez honoré le deux du
» courant, & non-seulement je n'ai
» jamais connu ici de Cizeleur qui
» s'appellât *Thomas Huin*, mais m'en
» étant informé à quelque personnes
» de ma connoissance ; on n'a pû m'en
» donner aucunes nouvelles, ce qui
» prouve qu'en cas qu'il ait été ici,
» il n'y a pas acquis une grande ré-
» putation, d'autant plus que cette
» ville manque depuis long-tems de
» cette sorte d'artistes, & que les plus
» médiocres y sont connus de tout
» le monde, voilà tout ce que je
» puis avoir l'avantage de vous dire
» dans la plus exacte vérité, bien
» éloigné cependant de vouloir por-
» ter préjudice à la réputation de qui
» que ce soit.

J'ai l'honneur &c. Signé Digne.

Cette lettre n'a point beſoin de commentaire.

Claude Jacquart, a joui d'une réputation ſupérieure à ſes talens ; le premier des médiocres de ſa Province, il a paſſé pour un Peintre fameux, parceque la Lorraine avoit alors peu d'artiſtes célébres dans ce genre ; ſes batailles, ſurtout celles qu'il a repréſentées en petit, nè ſont pas ſans mérite, mais ſes portraits manquent de coloris, j'oſe même ajouter, de reſſemblance ; l'ouvrage le plus conſidérable de Jacquart, eſt le dôme de la Primatiale de Nancy, & je puis dire le plus mauvais, on y trouve tout le gigantеſque de l'art, ſans y rencontrer une lueur de vérité. Ce Peintre étoit digne d'éloges dans une partie dont l'Abbé de Sénones qui l'éleve trop d'ailleurs, ne parle pas, c'eſt la beauté du deſſein, peu d'artiſtes poſſédoient ce point de l'art avec

autant de goût, mais le goût ne ſuffit pas pour faire un grand Peintre ; il eſt étonnant qu'on ait obmis dans le détail des ouvrages de Jacquart ; *la Salle des Ducs de Lorraine* qu'il a peinte en 1734. dans une maiſon de campagne d'un Sous-Fermier, ſituée au village de Malzeville près Nancy ; ce morceau fort étendu eſt peut-être ce qu'il a fait de plus ſupportable après ſes batailles.

Jean Nicolas Jenneſon, né à Nancy, bon Maçon, mauvais Architecte, & plus mauvais orateur encore. Le Sieur Jenneſon a oublié dans le diſcours qu'il a prononcé au mois d'Août 1752. en préſence du Chapitre de Remiremont, cette ſage maxime de l'affranchi d'Auguſte ; *ne ſutor ultra crepidam.*

L'Egliſe de la Paroiſſe Saint Sébaſtien tant vantée, n'eſt qu'un amas de pierres placées ſans ordre, & ſans

goût, on n'y trouve ni Architecture, ni proportion. Le Sieur Jennefon a parfaitement faifi l'aifance bourgeoife dans fes bâtimens, mais il ignore les beautés Romaines; habile à diftribuer la maifon d'un particulier, je le crois, d'après les Maîtres de l'art, incapable d'élever un Palais.

André Joly, né au bourg de Saint Nicolas, Peintre, il a un peu de deffein, & beaucoup de légereté dans l'execution; mais ce qui conftitue le grand Peintre, le genie de l'art lui manque.

Louis-Philippe la Broffe, Chanoine de Gironviller, eft Auteur d'un *Traité fur le Baromêtre.* Cet ouvrage eft une compilation de vieilles obfervations, qui ne portent point avec elles cet intérêt de vérité qui fuit les grandes découvertes.

Jean l'Amour, né à Nancy, Serrurier affez habile : je n'aurois pas mê-

me balancé à lui donner place parmi les Hommes illuſtres, s'il avoit pouſſé ſon art à cette perfection que ſes ouvrages laiſſent déſirer. On admire ſes grillages, & on a raiſon; mais dans une profeſſion telle que celle que l'amour exerce, il faut avoir acquis la celebrité pour prétendre un rang dans la claſſe des artiſtes fameux.

François de Paul de Laugier, né à Nancy, Poëte, il a paraphraſé pluſieurs Pſeaumes, avec plus devérité que de Poëſie, plus de religion, que de feu; cet Auteur auroit peut-être été plus loin, ſi l'enthouſiaſme ne l'eût emporté au de-là de la raiſon, fort malheureux, trop ſouvent attaché à la fureur de rimer.

Maire, Medecin, a écrit ſur les Eaux de Plombieres, c'eſt-à-dire, qu'il a repeté avec aſſez de netteté, ce que d'habiles gens avoient dit avant lui.

Sebastien Mangeot, né à Nancy, Architecte ; des idées trop étendues gâterent le goût qu'il avoit pour le dessein, tous ses plans sont beaux ; mais peu susceptibles d'exécution à cause de leur grandeur, on n'y voit que les restes du goût gothique ; Mangeot s'étoit formé sur les desseins des anciens, & n'avoit jamais consulté l'aisance de son siécle, poursuivi par un Financier dont le Château qu'il avoit bâti au village de Pixerecourt venoit d'écrouler, il prit le parti violent de se soustraire à la Justice, en se jettant dans la riviere, repêché un instant après, on le ramena chez lui ; mais la crainte qu'il avoit de se voir entre les mains du Financier, fort honnête homme d'ailleurs, l'arracha de sa patrie, Mangeot tomba dans une espece de frénesie, courut le monde pendant près d'une année, & il expira victime de

ſes idées, autant que de ſon talent.

Louis & Nicolas Manſiaux freres, nés à Saintray, petit village dont ſoixante Gentilshommes portent faſtueuſement le nom : ils ſont auteurs d'une compoſition qui approche du marbre; on en voit en Lorraine aux Châteaux de Luneville, & de la Malgrange, & en France dans celui de S. Cloud; la compoſition des Manſiaux, n'eſt pas merveilleuſe, mais elle eſt agréable.

Nicolas Marquis, né à Remiremont, a compoſé quelques manuſcrits concernant le Chapitre de cette ville.

Leopold Marin, né au village de Breüil, Prémontré, auteur encore ignoré de l'*Hiſtoire inconnue de l'Abbaye & des Abbés de Jandeures.*

Ignace, Iſidore Mengin, né à S. Mihiel, Medecin, a donné au Public deux diſſertations ſur la *Cata-*

lepsie & sur les eaux de Plombieres, elles sont d'abord inserées, comme je crois l'avoir remarqué ailleurs, dans le Dictionnaire de Trévoux ; mais elles en ont été supprimées dans les dernieres éditions.

En général Mengin raisonnoit juste; & son style étoit passable, c'est dommage que surchargé de malades, il n'ait pas mérité par de bons ouvrages, la place qu'il pouvoit obtenir chez les grands hommes.

Charles-Guillaume Pacquotte, Medecin, est auteur d'une dissertation sur les eaux ferrugineuses de Pont-à-Mousson, il leur attribue avec vérité beaucoup de propriétés auxquelles les gens du pays ne croyent point; on sçait au fond de l'Allemagne qu'il y a des eaux minérales à Pont-à-Mousson, & les trois quarts des Citoyens de cette ville les ignorent, ou les méprisent, tant il est

vrai que *Major è longuinquo reverentia.*

Charles-Arnould Palissot, né à Nancy, Poëte. Si le nom de M. Palissot se trouve dans ma réfutation, on auroit tort de présumer qu'il n'a pas les talens capables de former un Auteur accrédité; entré à peine dans la carriere des Lettres, il a annoncé une sorte de mérite dans la Tragédie *de Zarès*, le mauvais succès de cette piéce ne doit point influer sur M. Palissot, il suffisoit pour lui qu'elle montrât un homme d'esprit. Racine dans la Thébaïde ne nous faisoit point esperer Phedre.

Le public judicieux doit attendre quelques bons ouvrages d'un Poëte qui a de la vérité dans l'expression, quelquefois une noble simplicité dans les vers, & un peu de Logique.

D. Calmet dans la liste des production de M. Palissot, cite, sur le témoignage du pere complaisant de cet

Auteur, un grand nombre de morceaux qu'il ne connoît pas plus que le public, qui ne les a jamais vû, tel, entr'autres, qu'un Poëme latin intitulé *Samſon*, qu'il compoſa à l'âge de *neuf ans*, un autre Poëme ſur la *Religion*, & une ſatyre *ſur les différens états de la vie. Ces deux dernieres pieces ſont en françois, & paroîtront en trois volumes au premier jour* (il y a trois ans que l'Abbé de Senones parloit ainſi). On ajoute à ces ouvrages ignorés *trois Tragédies, qui ne tarderont pas d'être miſes au Théatre François, & une à l'Opéra ſous le titre d'Oedipe.*

Laiſſons là ces chimeres pour donner à M. Paliſſot les premiers éloges que ſes talens naiſſans méritent.

Son Apollon Mentor eſt foiblement écrit, & il oſe l'avouer aujourd'huy, *Zélinga* ſeroit une fort bonne critique, ſi on y trouvoit plus de ſtyle & moins de prévention.

L'obſer-

L'obſervation ſur la Maltiade eſt mieux raiſonnée que tous les écrits dont je viens de faire mention, l'Auteur y eſt quelquefois agréable, ſans ceſſer d'être ſolide. *La Lettre à M. Marmontel, ſur la Tragédie d'Ariſtomene*, montre plus de mémoire que de critique; on y rencontre de tems-en-tems d'aſſez bonnes plaiſanteries.

Sa réponſe aux obſervations du ſieur Abbé *de la Porte*, n'eſt point aſſez ſolide, quoique paſſablement raiſonnée, en general M. Paliſſot a l'eſprit aiſé, la verſification agréable dans les ſujets légers, vehemente dans la ſatyre, & un peu lâche dans les matieres élevées.

Les meilleurs ouvrages de M. Paliſſot ne ſont point imprimés, tels que *ſon Epitre de Syſiphe* & *un recueil d'Epigrammes*. A l'inſtant que je finis cet article, on m'apporte une nouvelle pro-

duction de cet Auteur, intitulée *Histoire des Rois de Rome*, quoique le sujet soit usé, M. Palissot a du moins le mérite de plusieurs réfléxions nouvelles ; elles annoncent plus que de l'esprit, & je ne doute point qu'il ne me mette bein-tôt dans le cas de le placer au rang des grands Hommes de sa patrie, le parti de la Finance qu'il vient d'embrasser, n'est point incompatible avec le goût des Arts.

Duponcet, Jésuite, est Auteur d'une Oraison Funebre du Prince Abbé de Stavelo, frere de Léopold.

Léopold Racle, né à Nancy, Peintre médiocre : quand même il auroit, comme Dom Calmet l'assure, la maniere & le coloris de Charles dont j'ai parlé ailleurs, il ne seroit pas un fameux Artiste.

Henry Renard, né à Nancy, Avocat : le désir de jouer la celebrité, fit entrer le sieur Renard dans la So-

cieté de Jesus, mais prévoyant que es vûes ne feroient point remplies, il en sortit, après avoir donné *une Ode sur la naissance de l'Archiduc Joseph.*

Cette piece qui n'est pas même de la prose paroît imprimée avec l'approbation d'un Capucin qui ne sçavoit point le françois

Le sujet qu'un évenement intéressant avoit fourni au prétendu Poëte, étoit noble, le sieur Renard l'avoit entrepris avec zele, mais les bonnes intentions ne font pas le Poëte, il faut du génie, & cette partie manquoit à notre Auteur, ou du moins il n'en a pas fait usage dans son Ode prétendue.

Qu'on ne pense pas, cependant que le sieur Renard soit sans talens, occupé, par état, à l'étude des loix, il passe pour un grand Avocat dans une petite ville.

Camille Richardot, Médecin, eſt Auteur d'un prétendu ſiſtême ſur les eaux chaudes de Plombieres; l'Auteur parlant des eaux dit que celles qui ſont ſallées, froides, ou chaudes, le ſont naturellement. Belle découverte; & grande connoiſſance des mineraux, & de la Phyſique.

Rouillon, né à Bar, a donné quelques machines qui peuvent devenir utiles, ſi la poſſibilité de l'execution peut en être démontrée.

Timothée-François Thiebault, né à Nancy, Juriſconſulte profond, Orateur médiocre, & foible Poëte; juſtifions ces épithetes par l'examen des productions de cet Auteur.

Pour prouver que M. Thiebault eſt un *Juriſconſulte habile*, la voix ſeule du Barreau de Nancy ſuffiroit, mais laiſſons de côté les ſuffrages, & donnons des faits.

Qu'on liſe tous les factums que M.

Thiebault a mis au jour depuis l'âge de trente ans, on y trouvera un développement methodique des principes, varié avec une connoiſſance exacte des Loix, & des Coutumes, qu'on examine les commiſſions éclatantes dont cet Auteur, aujourd'hui Magiſtrat, a été honoré dans ce genre, on verra la pénétration unie à une probité auſtere, triompher de ces hommes dangereux, & brillans qui croyent perſuader, parce qu'ils ont l'art d'éblouir.

Placé à la tête d'un Tribunal qu'il illuſtre, & qu'il éclaire, M. Thiebault joint au titre de Juriſconſulte profond, la qualité eſtimable de Juge integre, & il tiendroit un rang diſtingué dans la claſſe des grands Hommes, s'il n'avoit jamais écrit que ſur ſon métier, ou ſi la manie des vers n'avoit pas chatouillé ſon amour propre.

Orateur médiocre ; la lecture de ses seuls Discours Académiques le démontre. Je ne parlerai point de celui qu'il prononça à l'ouverture des Assemblées de la Société de Nancy. *L'Auteur luy même est pénétré de regret de l'avoir fait imprimer, proscrit d'ailleurs par plusieurs critiques, vous ne devez sévir que contre ceux qui ont outré la matiére, en se portant à des extrémités indignes d'un Citoyen, & d'un honnête homme* *.

Pour suivre les conseils du sage ami qui m'écrit, je dirai que l'ouvrage qui parut alors, sur le discours de Monsieur Thiebault ; est moins une critique, qu'un libelle odieux. Fait dans une seule vûe de flétrir un galant homme, qui a eu le malheur de se tromper.

J'appris dans le tems avec une for-

* Lettre de M. de ** à l'Auteur de cet ouvrage du 13 Novembre 1752.

te d'indignation, que ce Magiſtrat m'attribuoit cette ſatyre, je dédaignois de m'en juſtifier auprès de lui, parceque n'ayant pas eu la force de m'en écrire, il s'en plaignit ſeulement à un des Auteurs de cette production ténébreuſe, je lus la lettre de Monſieur Thiebault, & je me contentai de ſourire de ſa maladreſſe; mes amis, ceux même du Magiſtrat voulurent me diſpenſer de me juſtifier auprès deux, mais je crus ne pouvoir me rendre à leur complaiſance, & je nommois les fabricateurs de cette horreur fugitive, tout le monde ſçait donc aujourd'hui que le libelle en queſtion eſt l'ouvrage d'un jeune Poëte Lorrain, qui auroit dû mieux employer ſes talens, d'un Prêtre qui ne devoit point ſouiller ſon caractére, & du copiſte d'un Prélat, fait pour écrire ſous ſon Maître, & non pour juger les hommes.

Après cette petite digreſſion, à laquelle je ne me ſuis prêté que pour l'intérêt de la vérité, je dois paſſer au diſcours que Monſieur Thiebault prononça par ordre du Roi de Pologne, à l'Académie de Nancy, à l'occaſion de l'établiſſement d'une Chambre d'Avocats conſultans, que S. M. a établie près ſon Parlement. On voit dans ce dernier ouvrage un homme pétri d'emphaſes qui oublie lui même ce qu'il ſent, pour ſe livrer à des ſentimens étrangers, & pour courir après l'eſprit; on y trouve un Orateur inconſéquent, qui admet la durée d'une choſe qu'il aſſure dans la même période n'avoir jamais exiſtée, prouvons en peu de mots ce que je viens d'avancer.

» *Car* il ne fut jamais, cet âge
» dor, *inventé* par les Poëtes, il ne
» ſera plus & combien a-t-il duré ?

Cette phraſe n'a pas beſoin de commen-

commentaire ; poursuivons, l'Orateur sera trop heureux, si le Lecteur est assés habile pour le deviner, dans les remarques qui suivent.

» Un objet que la plus simple pro-
» position auroit éclairci, est bientôt
» *noyé dans un océan de vétilles* où
» le bon droit *essuye des échecs* ». Je le repete, je ne veux joindre aucunes réflexions aux paroles de Monsieur Thiebault, » la piété présidera à ce
» tribunal volontaire ...... & vous
» offrira un corps *lumineux* dont les
» différentes parties se renvoyant leurs
» *clartés particuliéres*, les réfléchi-
» ront toutes sur les ténebres dont
» vos affaires seront chargées.

Je me tais encore un coup, comme Orateur, mais que Monsieur Thiebault me permette de lui faire une remarque Physique. Si ce Magistrat avoit daigné descendre à cette partie de la Philosophie, il auroit sçû que

la lumiere ne peut réfléchir sur des ténebres qui ne sont pas suceptibles d'une réfraction qui ne se fait que sur les corps solides, ou transparens.

Finissons par une période, qui m'a parû la plus choquante ; il parle ici de Bourcier mort quelque tems avant sa réception à l'Académie.

» Cette vive *lumiere* du Barreau ;
» étoit *l'écoulement d'une source*, qui
» n'y a produit que de grands hom-
» mes, elle devoit encore éclairer
» nos Assemblées Littéraires, & dans
» celle ci même, le public se pro-
» mettoit avec nous d'entendre ces
» *doux* accens, dont *elle* a si souvent
» fait retentir le Temple de la Jus-
tice.

Peut-on dire que *la lumiere fait retentir des accens* ? Et quand il feroit permis d'abuser de l'expression à ce point, *les doux accens* seroient ils moins déplacés ? La douceur annonce

la tendresse, & le Barreau demande des accens mâles.

Foible Poëte, je n'employerai pour le prouver que *la Femme Jalouse*, Comédie du même auteur en vers, en cinq actes.

Pour que personne ne m'accuse d'humeur, je vais extraire le morceau le mieux écrit de toute la piéce, Monsieur Thiebault, qui est assés honnête homme pour m'estimer, conviendra que je ne suis pas injuste.

Lisette fait ainsi, dans la seconde scene du premier acte, le portrait de la Jalouse.

Laissons là ce sujet, car c'est une diablesse
Qui ne me laisse pas un moment de repos,
Et qui fait au logis la rage à tous propos,
Un lutin agité par toutes les furies,
Un Démon qui se plait *en ses sorcelleries*,
Sont venus se placer dans son esprit jaloux,
Et lui font *suspecter* la foi de son époux,

Du matin jusqu'au soir le bon homme travaille,
Cependant près de lui, sans cesse elle criaille;
Est-il sur un procès, seul dans son cabinet ?
Elle croit qu'il écrit quelque tendre poulet ;
Vient-il chez nous parfois quelque solliciteuse,
Fût-elle à faire peur, vieille, édentée, *affreuse*,
Elle court après elle, & dit que de *Themis*
Son mari vend les loix à l'appas d'un souris,
Va t-il se promener? l'inquiéte jalouse
Croit qu'il va folâtrer sur la *verte Pelouze* ;
Est-il à l'Opera ? jusqu'aux *Musiciens*,
Et l'Actice & l'Acteur ne sont que des vauriens,
Qui sement dans son cœur de vives étincelles
Propres à l'enflammer pour toutes les femelles ;
Fait-il une partie avec notre voisin ?
Si la voisine en est, c'est un franc libertin ;
A-t-il de l'appétit ? qu'à table il se *restaure* ;
C'est que son foye est chaud du feu qui le dévore.
S'il a quelque dégoût, elle dit que l'amour
Par ses *suavités* le nourrit nuit & jour,
A ses pieds d'un amant *tient-il* la contenance ?

Selon elle il n'en a que la *fourbe* apparence,
Tandis que près d'un autre il enrage en ſecret
De ne pouvoir aller faire le dameret.
Par fois ne veut-il pas lui lâcher des *eſpeces*?
Elle dit qu'il en fait préſent à ſes maitreſſes,
Et qu'il n'eſt ladre, étroit, ſerré dans la maiſon,
Que pour répandre ailleurs ſon argent à foiſon.
Dans une *abſtraction*, s'il garde le ſilence,
S'il ſoupire en dormant, s'il *médite* s'il *penſe*;
Comme une ſentinelle elle a les yeux ouverts
Et proteſte qu'il rêve à mille objets divers,
Pour finir le récit de ſes impertinences,
Je te dirai, pour comble à ſes *extravagances*
Qu'hier elle inſulta ſon mari *trop benin*,
Pour avoir bien parlé du ſexe feminin.

Après cette tirade, je ne parlerai point du fond de la piece, un comique bas, des ſituations manquées, & un dénouement pitoyable en forment l'enſemble.

C'eſt cependant à la Femme jalouſe dont je parle, que Montureux a donné par erreur l'approbation que

je vais rapporter, je dis par erreur parce que ce Censeur l'a avoué depuis au Poëte Reboucher qui lui en faisoit souvent des reproches : on sait au surplus que quoique Montureux fit de mauvais vers, il avoit le Jugement bon.

Approbation.

» J'ai lû la Comedie en vers *fran-* » *çois* de la Femme Jalouse, j'en » trouve la versification belle, les » régles du Théâtre exactement obser- » vées, *par l'unité de tems de lieu &* » *d'action*, le caractere de la Jalouse » y est bien exprimé & peint d'après » nature, & le dénouement qui fait l'é- » cueil ordinaire des meilleurs Poëtes » Comiques, en est naturel, & se ter- » mine très heureusement, ainsi (*suit* » *une fausse prophetie*) cette piece qui » peut être représentée avec succès, » fait beaucoup d'honneur au coup

» d'essai de celui qui en est l'Auteur, » & montre qu'il pourroit *exceller* sur » le Parnasse autant qu'il se distingue » dans le Barreau. »

Un homme d'esprit répondit à cette approbation fastueuse par l'Epigramme suivante.

Ainsi que Montureux j'approuve la Jalouse;
Le dénouement en est heureux;
Un mari s'y défait d'une incommode épouse,
Le lecteur d'un livre ennuyeux.

M. Thiebault sera peut-être surpris de ma réfutation, loué autrefois dans mes vers, j'aurois desiré pouvoir suivre ici les mouvemens de mon cœur, mais la vérité attachée à l'histoire n'admet jamais le langage complaisant de l'amitié.

Dom George Toussaint, né à S. Diey, Bénedictin, est Auteur d'un traité dogmatique sur le Mariage.

Jean-Baptiste Wilhem, Jésuite,

a donné en 1735. une hiſtoire abregée par demandes & par réponſes de la Maiſon de Lorraine à l'uſage des Ecoliers.

L'ouvrage eſt paſſable dans ſon genre, on auroit ſeulement exigé, plus de pureté dans la diction.

Yar, né à Bar, Péintre médiocre & peu connu.

FIN.

TABLE ALPHABETIQUE.

Contenant les noms de ceux dont il est parlé dans ces Mémoires.

TOME PREMIER.

A

ABram, pag. 195
Adam, 318
Adélaïde, Duchesse de Lorraine, 9
Agnan, (S.) 235
Agnès, Princesse de Bar, 18
Aléxandre, 184
Alphonse d'Arragon, 63
Ange (Michel) 102
Anglure, (le Comte d') 64
Anne de France, Duchesse de Bretagne, 86
Antoine, Comte de Vaudémont, 60
——— *Duc de Lorraine*, 103
——— *(le P.)* 334
Apelles, 184
Apremont, (la Comtesse d') 261
Arc, (Jeanne d') 55
Arioste, 59
Aristote, 93
Aviller, 284
Auxbourg, (le Cardinale d') 124

B

BAgard (Cesar) 266
——— (Toussaint) 267
Baillet, 195
Bar, (Etienne de) 10
——— (Le Comte de) 6
Barbanson, 61
Barclai, (Guillaume) 149
——— (Jean) 151
Bardin, 142
Bart, (Marguerite) 98
Bassompierre, (le Comte de). 84
——— (le Maréchal de) 180
Baudricourt (le Comte de) 55
Bayle, 149
Beaumont, Archevêque de Paris, 42
——— Officier Lorain, 82
Beauveau, 104
——— Craon, 137
——— (Henry II Marquis de) 190
Bérain, 237
Berman, (de) 114
Bernard, 187
Berthemin, 184
Beuve, de Voinville, 36
Beze (de) 114
Blaru, 66
Blois, (Charles de) 36
Boerhaave, 116
Bourcier, (Jean-Baptiste) 336
——— (Jean Léonard) 296
——— Jean Louis, 347
——— Brigadier des Armées 352

TABLE

C

Cachet, 175
Calmet, 319
Calvin, 232
Canon, 264
Cante-Croix (la Princesse de) 254
Catherine de Cleves, 188
——— *de Lieubourg, Duchesse de Lorraine* 22
Caton, 307
Caraglia (le Marquis de) 348
Corrieres, 331
Cellier 360
Cesar, 52
Chaligny, (les) 138
Chapelain, 58
Charles de France, 3
———*VI.* } *Rois de France* 37
———*VII.* 57
———*VIII.* 86
———*IX.* 112
———*II.* } *Ducs de Lorraine.* 46
———*III.* 131
———*IV.* 240
———*V.* 332
——— *le Hardi, Duc de Bourgogne* 77
——— *Duc du Maine* 85
——— *Duc de Gueldres*, 88
——— *V. Empereur*, 108
——— *de Lorraine*, 138
——— *de Lorraine, Cardinal* 199
——— *de Lorraine Guise, Cardinal*, 113
Chalette, 312
Charvet, 344

Chaſſel, 331

Chatelet, (*du*) 18

Cheron, 262

Chevrier, 326

Chriſtine de Dannemark Ducheſſe de Lorraine, 131

——— *de Lorraine grande Ducheſſe de Toſcane*, 270

——— *de Salin, Ducheſſe de Lorraine*, 239

Choiſeul-Beaupré, 136

Choiſeul Gouverneur de la Mothe, 252

Ciceron, 190

Claude de France Ducheſſe de Lorraine, 133

Clement V. Pape, 29

Cochin, 327

Commines, 71

Condé (*le Prince de*) 256

Corneille, 310

Craon (*le Prince de*) 137

Créqui (*le Maréchal de*) 259

Cujas, 149

Cuni, (*les*) 166

Cuſſon, 309

D

D*Anchet*, 60

Daniel, 293

Desbordes, 192

Deshazards, 89

Deſpréaux, 59

Devaux, 96

Drogon ou Dreux, 14

Droüin, 199

Dubois, 227

——— *de Riocourt*,	229
——— *son fils*,	Ibid.
Dulis,	312
Dumay (*Alison*)	50
Dumoulin,	24
Dusaussay,	193

E

ELisabeth, (*la fameuse*)	150
Elzevire,	309
Erard,	130
Etain, (*le Cardinal d'*)	53
Euclides,	189
Eugene IV (*Pape*)	53

F

FAber,	129
——— *le Maréchal*,	130
Faidit,	313
Felix (*Pape*)	53
Fenelon,	154
Fenetranges (*le Comte de*)	35
Ferri I. Duc de Lorraine,	18
——— *II.*	17
——— *III.*	25
——— *IV.*	31
Fleuri (*le Cardinal de*)	336
Fontenelle,	317
Fourier,	169
François I. Duc de Lorraine,	230
——— *II.*	238
——— *de Lorraine*.	293
——— *de Bourbon-Conty*,	188
——— *Sforce Duc de Milan*,	131

Frederic (Empereur) 16
Fuensaldague (le Comte de) 257
Furetiere, 310
Fusil, 162

G

GAget, 107
Galean, 174
Gaston Duc d'Orléans, 242
Gérard d'Alsace, 2
——— Peintre, 202
Gerbévillers, 28
——— Princesse de Flandre, 7
Gournai (le Comte de) 240
Grégoire VII Pape, 6
——— Juriste, 141
Gringore,
Guean, 328
Guibert, 125
Gustave Adolphe Roi de Suede, 245

H

HAdvige de Namur Duchesse de Lorraine, 9
Haraucourt (le Comte d') 50
Harcourt de Lorraine, 186
Haussonville, (Baltazard d') 87
——— (le Comte d') 52
Henry III Empereur, 2
———IV. 6
———III. Comte de Vaudemont, 26
———V. Roi de France, 113
———VI. 165

——— *Duc de Guise,* 188
——— *de Lorraine Duc de Guise,* 237
Hervel, 287
Herman, 43
Hecquart, 232
Houtzeau, 165
Hugo, 312

I

Jacquemin, 44
Jacques I. Roi d'Angleterre, 150
Jacquin, 239
Jean I. Duc de Lorraine, 35
——— *II.* ——— 70
——— *de Lorraine Cardinal,* 95
——— *Roi de France.* 36
Jeanne II. Reine de Naples, 63
——— *d'Harcourt Duchesse de Lorraine,* 88
Innocent II. Pape, 9
Joli, 233
Isabelle Princesse de Lorraine, 30
——— *d'Autriche Duchesse de Lorraine,* 32
——— *de Lorraine, Duchesse de Lorraine,* 51
Justinien Empereur, 135
Josse. 153

L

Lallemant, 140
Le Febvre, 307
Lemarlorat (Augustin) 111
——— *(Martin)* 112
Lenoir, 99
Lescut, (le Comte de) 197

——— (*Barbe de*) 109
——— *Jean de* 108
——— (*le Comte de Reunel*) 297
Lenoncourt (*le Comte de*) 52
——— (*Robert de*) 132
Lepois (*Charles*) 117
——— (*Louis*) 115
——— (*Nicolas*) Ibid.
Ligniville (*le Comte*) 52
——— (*le Marquis de*) 304
Linange (*le Comte de*) 35
Lotaire II. Empereur, 9
Louis Prince de Lorraine, 62
———XI *Roi de France* 70
——— XII. Idem. 103
———XIII. Idem. 132
——— *Duc d'Orléans*, 86
L'uneville (*le Comte de*) 21
Luter, 105
Luxembourg (*le Maréchal de*) 48

M

MArche (*Guillaume de la*) 38
——— (*Jean*) Ibid.
Maréchal, 160
Marguerite de Loz, 38
——— *de Baissiere Duchesse de Lorraine*, 51
Marie de Blois Duchesse de Lorraine, 34
——— *Reine de Hongrie*, 85
——— *d'Autriche*, 132
Mathieu I. Duc de Lorraine, 9
——— II. Idem 21
Mathieu de Nancy, 23

Masieu, 91
Medicis, 125
Mérius, 101
Momorency, 132
Mongeot, 172
Moreri, 25

N

Ancy (*Lenoncourt de*) 15
Denay, 281
Niceron, 195
Nicolas IV. Pape. 22
——— *François de Lorraine Cardinal*, 250
——— *Duc de Lorainne*, 74
——— *Prince de Vaudemont*, 131
——— *Compilateur*, 155
Normant, 327

O

Don, 7
Olry, 90
Orléans (*le Duc d'*) 48
Othon Empereur, 13

P

Apirius, 151
Pascal, 293
——— *Historien*, 115
Perin, 167
Petit-Didier (*Jean-Joseph*) 298
——— *Mathieu*, 292
Pétrarque, 166

Philippe Auguste Roi de France, 120
——— *Le Bel, id.* 23
——— *de Gueldres Ducheſſe de Lorraine*, 88
Pibon, 4
Piqart, 304
Pierre de Cortonne, 270
——— *Le Grand Czar*, 317
Pilladius ou Pillart, 109
Porcelet, 185

R

RAinecourt, 104
Relfaings, 200
Rantzau (*le mal de*) 256
Raoul Duc de Loraine, 92
Regnard, 285
Remi, 110
René I. Duc de Lorraine. 60
——— *II. id.* 76
——— *de Bourbon Ducheſſe de Lorraine*, 106
Rennel, 154
Richard, 341
Richelieu (*le Cardinal de*) 138
Richerius, 15
Richier, 261
Rivard, 337
Robert Comte de Flandres, 7
Ruet, 182
Rupert de Baviere Empereur, 48
Ruvigny, 22
Ruyr, 165

S

SAba (*la Reine de*) 65
Sallier, 236

Salm (le Comte de) 58
Sarasin, 192
Serrarius, 161
Sigismond Empereur, 62
Simon I. Duc de Lorraine, 8
——— *II. id.* 11
Sirmond, 169
Sixte V. Pape, 144
Sommier, 289
Sophie Princesse de Virtemberg Duchesse de Lorraine, 38
Spada (le Comte de) 281
Spierre (Claude) 267
——— *(François)* 269
Stainville (Louis de) 103
——— *Philibert,* *ibid.*
Stanislas Roi de Pologne, 33
Sueur (le) 195

T

TAcite, 153
Telemaque, 154
Tempeste, 182
Terrence! 309
Thiard Cardinal de Bissy, 291
Thiebault I. Duc de Lorraine, 19
——— *II. id.* 27
——— *Comte de Bar,* 18
Thiema (le Comte de) 4
Thiriat, 196
Thomas, 316
Tierri Duc de Lorraine, 3
——— *de Nancy,* 33
Tite-Live, 52
Titus, 82

Torcy, 273
Turenne, 256

V

Vairainge, 338
Valterus, 44
Vauban, 168
Venu (de) 330
Vintimille, 41
Virgile, 196
Virtemberg (le Comte de) 35
Voltangus, 97
Voltaire, 55
Urbain II. Pape, 5
——— *(S.)* 370
Wilhem, 26

Y

Yolande d'Arragon, 78
Yon (S.) 335

Fin de la Table du Premier Volume.

TABLE ALPHABETIQUE.

Contenant les noms de ceux dont il est parlé dans ces Mémoires.

TOME SECOND.

A

ABram (Charles)	190
——— *(Doique)*	199
——— *Leopold,*	*ibid.*
Achille,	209
Adam (François)	94
——— *(Lambert)*	87
——— *(Nicolas,*	92
Adrien,	139
Agrippa,	89
Alberi,	167
Albert (le Pere)	200
Alexandre,	218
Alliot (Hiacinte)	200
——— *(Jean-Baptiste)*	*ibid.*
——— *(Pierre)*	*ibid.*
——— *(Pierre) fils de Jean-Baptiste,*	*ibid.*
Ambroise (le Pere)	60
Amphitrite,	91
André Franciscain,	159

——— *de Neucastre*, 160
——— *Carme*, ibid.
Ange (Michel) 122
Anne Charlotte de Lorraine, 41
Antin (le Duc d') 90
Antoine (le bon Duc) 57
——— *Imprimeur*, 60
Antonin, *Empereur*, 19
Apellès, 218
Apollon, 92
Aristomene, 285
Aubertin, 202
Auvergne (de la Tour d') 158

B

B*Acchus*, 253
Bachis, 102
Bagard (Charles) 203
——— *(Hènri)* ibid.
Bar (le Duc de) 9
——— *(de)* 203
Barbe, 204
Bardin, ibid.
Barilly, 85
Barnet, 166
Barrois, 204
Barriere, 158
Bayon, 205
——— 157
Bazin, 158
Beatrice, 166
Beaucharmois, 48
Beauveau (Henri I. Baron de) 168
———*(le Pere de)* 205

Bedel, ibid.
Begon, 206
Begue (le) 207
Beguin, 206
Bel (le) 207
Belhomme, 208
Belgarde. 202
Benoît XIV. 81
Berain, 208
Bernard, 276
Bernis, 136
Berthelet, 213
Beze (de) 181
Bibiena (Galli-di-) 85
Biliftein, 168
Birftorff, 161
Blaife, 148
Blanpain, 276
Blaru, 161
Blumet, 213
Boban, 269
Boindin, 211
Boiffi, 186
Borcier, 169
Bouhier, 145
Bourgeois, (*Claude*) 164
——— *Jean*, Ibid.
Bournon, 170
Bouffard, Ibid.
Brequin, 271
Bret, 44
Breyé, 54
Bronlier, 215
Bruan, 170

C

Cachedenier, 215
Cachet, (*Jean*) Ibid.
——— *Paul*, 171
Calliéres, 14
Callet (*Dominique*) 216
——— *François*, Ibid.
——— *Jean*, 225
Camilly, 223
Canon, 224
Capechon, Ibid.
Caraffa (*le Cardinal*) 104
Carlos, (*Don*) 124
Catherine Reine de Pologne, 93
Cavalchini, (*le Cardinal*) 104
Chablais (*le Duc de*) 41
Chamant, 85
Charles II. *Roi d'Espagne*, 12
——— *V Empereur*, 26
——— *le Hardi Duc de Bourgogne*, 162
——— *Emmanuel Roi de Sardaigne*, 40
——— *de Lorraine*, 183
——— II. *Duc de Lorraine*, 167
——— IV. Idem. 204
——— *V* Idem. 10
——— *Aléxandre* Idem. 36
——— *Medecin*, 271
——— *Peintre*, 224
Charlotte d'Orléans Duchesse de Lorraine, 223
——— *de Lorraine*, Ibid.
Carbannes, 173
Chardin, 63

Chatelet (la Marquise du) 108
Charvet ; 68
Chaulieu, 167
Ciceron ; 113
Clement XII. Pape, 89
Clement VII. Antipape ; 158
Cleopatre, 76
Clery, 257
Colin, 115
Colson, 225
Constantin, 154
Corny (le Comte de) 37
Corsini, 129
Courteil, ibid.
Craon (le Prince de) 26
Christophe, 209
Croix (de la) 173

D

Dagobert, (les trois) 208
Daniel (le P.) 185
Dagonel, 173
Dancy, 174
Demeneux, (le P.) 141
Denesle, 72
Derance, 174
Desbans, 166
Descartes, 149
Despréaux, 157
Donat, 247
Digne, 274
Durand, 272
Dumas, 175
Duval, 63

E

ELisabeth-Thérese, Reine de Sardaigne, 41
Enoch, 74
Erlé, 218
Eugene, (le Prince) 217

F

FElix, 82
Feran, 272
Ferdinand II. Empereur, 172
Ferriet Conseiller au Parlement, 262
——— (le Baron de) 263
Fieux, (de) 228
Fleuri, 229
Fontenelle, 146
Fourier, 176
Franc (le) 209
François Empereur, 26
——— I. Duc de Lorraine, 174
——— Jésuite, 175
——— Prémontré, 229
——— Graveur, 132
——— (l'Epouse de) 135
Freron, 123

G

GAlaiziére, (la) 42
Ganimede, 323
Gaston grand Duc de Toscane, 33
Gautier, 155
——— 231

Georges,
—— *Claude*, 175
—— *François*, 229
—— *(le P.)* 230
Gerard, 234
Ginet, 231
Girardet, 232
Girardin, 272
Gondrecourt, *(de)* 176
—— *(le I. Président de)* 232
Gournai, *(François de)* *ibid.*
—— *(Nicolas)* *ibid.*
Graffyni, *(Madame de)* *ibid.*
Granelas, 44
—— *Fils*, 272
Granger, 273
Grata, 176
Greffes, *ibid.*
Guillemin, *(Charles)* 136
—— *(Pierre)* 233
Guillerme, *ibid.*
Guinet, 177
—— *(Nicolas) Premontré*, 229
—— *(Nicolas) Chanoine Regulier*, 233 *ib.*

H

Haraucourt,
—— *Charles*, 177
—— *Guillaume*, 235
Hebers, *ibid.*
Heigni, 156
Hellot, 240
Herandel, 130
Herbet, 235
Haré, 178
273

Hérodote,	73
Herquel,	178
Hiere (*de la*)	236
Heumont.	179
Hordal, (*Jean*)	*ibid.*
——— *fils de Jean*,	180
——— *petit-fils de Jean*,	*ibid.*
Hortensius,	113
Huet,	156
Hugo,	261
Huin,	236
——— (*Thomas*)	274
Hurault,	237

I

Jacquart,	276
Jacquemin,	238
Jacquemot,	181
Jacquet,	238
Jean I. Duc de Lorraine,	190
Jenneson,	277
Joachin, (*le Roi*)	88
Jorie (*de S.*)	238
Jaly,	278
Joppecourt,	239
Joseph (*l'Archiduc*)	67
Jullet,	239

L

Labrosse,	278
Lafleur,	181
L'Aigle,	239
Lambert, (*S.*)	136
Lamour,	278
Languei,	182

Lantes, (*le Cardinal de*) 104
Lapeyronie, 19
Law, 18.
Laugier, 278.
Lebegue, 7.
Legrand, 118.
Leopold I. Duc de Lorraine, 1.
——— *Clement*, [illegible]
Leibnitz, 167.
Lepaige, 181.
Lepoix (*Louis*) 182
——— (*Antoine*) *ibid*.
L'escale, *ibid*.
Lignières, 157.
——— (*le Poëte*,) *ibid*.
Linant, 108.
L'Isle, 240
Lomont, (*le Marquis de*) 110.
Louis V. Roi de Franse, 226
——— *XIV. idem.* 6
——— *XV. idem.* 18.
——— *de Bade*, 5.
——— (*le Pere*) 240.
Lonvant, 183.
Lucas, 75.
Lucrece, 94.
Lud, 162.
Luxembourg, (*le Cardinal*) 159.

M

Machiavel, 58
Macusson, 9[illegible]
Malmet, 23.
Maignien, 243.
Maillard, 241.

———— 184
Maillet, 72
Maillot, 243
Malcuit (*Louis*) 249
———— *Maître des Comptes*, ibid.
———— *Poëte*, ibid.
Maimbourg, (*Erard*). 247
———— *Jean*, ibid.
———— *Théodore*, ibid.
Mamés, 247
Mangeart, 70
Mongeot, 280
Manfiaux, (*les*) 281
Mausny, 247
Manéchal, ibid.
Marguerite de Baviere Duchesse de Lorraine, 30
Marie Therese Reine de Hongrie & de Boheme Impératrice, 38
———— *de Baviere*, 179
Marin, 281
Marion, 247
Marionel, ibid.
Marius, 89
Marmontel, 289
Marne (*de*) 234
Marquis, 281
Massu, (*Charles*) 247
———— (*François*) 248
Matthieu, 184
Mauljean, 248
Mengin, 281
Menna, 192
Mentor, 284
Merigot, 285

Messeni, 145
Meunier, ibid.
Moiçet, 162
Montargon, 207
Montesquiou, 145
Montureux, 297
Morison de S. Diey, 249
——— *de Bar*, ibid.
Mothe, (*la*) 218
Moulon, 111
Mourot, 149

N

Eptune, 95
Newton, 107
Nicolas, 215
——— *de Lorraine Cardinal*, 233
Nicole Duchesse de Lorraine, 247
Nicoméde, 89
Noméssy, 185
Norbert, (*le P.*) 79
Nuisement, 183

O

Det; 226
Orleans (*le Duc d'*) 16
——— (*la Pucelle d'*) 179

P

Acquotte, 265
Palissot, (*Charles Arnault*) 281
——— (*Hubert*) 49
Parfait (*les freres*) 186
Parisot, 269
Pascaire, 187

Pave;	250
Pellegrin, Evêque,	187
———	163
Pelletier,	83
———	250
Peltre,	*ibid.*
Pertinax Empereur;	71
Pesselier,	186
Peyronie (la)	254
Pfutzchener,	64
Philippe de France;	6
Piart,	251
Picaut,	124
Pichart,	188
Piganiol,	174
Pilladius,	57
Pirrus,	109
Pitois,	188
Polignac, (le Cardinal)	88
Pompée,	76
Poncet (du)	286
Porte (de la)	285
Promethée,	[illegible]
Provençal (Jean)	252
——— *(Joseph)*	251
Prud'homme,	189

R

R*acle (Etienne)*	255
——— *(Jean)*	*ibid.*
——— *(Leopold)*	186
Raderas,	161
Ranfaings,	188
Raphaël,	122

Reboucher,	255
Remion,	255
Renard,	286.
René II. Duc de Lorraine,	162
Rennel,	215
Ribaucourt,	256
Rice,	*ibid.*
Richard (*Dominique*)	*ibid.*
——— (*François*)	*ibid.*
Richardot,	282.
Riche,	257.
Richeguier,	189.
Richecourt (*Denay Comte de*)	51.
——— (*le Comte de*)	52.
Richerius,	178
Richier (*Didier*)	190
——— (*Edmond*)	*ibid.*
Richelieu (*le Cardinal de*)	243
Robert,	257
Roche,	*ibid.*
Roland,	258.
Rollin,	73
Romain (*Benoît*)	258.
——— (*Claude*)	*ibid.*
Rouillon,	288.
Rouot,	259
Rousseau,	210
Rouvroy,	282
Roxin,	122.
Royer.	290
——— (*Alexandre*)	282
——— (*Didier*)	*ibid.*
Rozet,	191
Roziere,	259
Ruelle (*la*)	192

Rutant (Hilaire) 271
——— (Jacques) ibid.
Ruyr, 161

S

SAinte d'Eulmont (la) 59
Sale (la) 163
Salm, 261
Salin, 191
Sandaber, 156
Sane, 164
Saugenot, 191
Saulnier, 261
Saure (Daniel) 132
——— (Jacques) 125
Sauvage, 262
Seraucourt, 263
Sevres, 262
Sibille de Marsal (la) 57
Sierck Evêque, 156
——— (Adolphe de) 160
Sigisbert Roi d'Austrasie, 167
Sigorgne, 149
Sisiphe, 285
Solignac, 142
Stanislas Roi de Pologne, 48
Strohol, 262
Sueur (le) 125

T

TAaf, 2
Talvannes, 214
Tamari (le Cardinal) 104

Tarennu, 263
Tavernier, 73
Thessieres, 193
Thevenin (Michel) 193
——— (Pantaleon) ibid.
Thibaut, 194
Thiebault, 288
Thienville, 254
Thomas, 101
Thomassin, 267
Thouvenot, ibid.
——— (Jean) ibid.
Tierri (Jean) 264
——— (Rodolphe) ibid.
——— (Le Pere) 265
Titus, 68
Tour (de la) 267
Toussaint, 299
Treille, 194
Tressan (le Comte de) 140

V

Valdenaire, 195
Vallée, 196
Varnerot, 267
Vasien, 162
Vaubreuil, 196
Vassard, 268
Vassebourg, 164
Vassimont. 168
Vautrain (voyez S. Urbain) 105
Vidampierre, 64
Vidrange, 268
Ville (de) ibid.

Villotte, ibid.
Vinet, 177
Vincent, 269
——— (*le Pere*) 269
Virion, 167
Viriot, ibid.
Voltaire, 42
Vosgien, 198
Volskir, 165
Urbain VI. Pape; 165
——— (S.) 164
——— (*Anne Marie*) 105
Willemin; 98
Wilhem, 199

Y

Y *Ar*; 30[illegible]

FIN.

ERRATA,

TOME PREMIER.

PAge 8, *lig.* 5, allegre, *lis.* allegebre.
P. 32, *lig. pénultiéme*, fut tué, *lis.* il fut.
P. 40, *lig. pénultiéme*, des, *lis.* de.
P. 45, *lig.* 3, portrait, *lis.* portail.
P. 64, *lig.* 18, d'Harancourt, *lis.* d'Haraucourt.
P. 92, *lig.* 1, de *lis.* dans.
P. 96, *lig.* 20, volantes, *lis.* volans.
P. 98, *lig.* 8, sang commun, *lis.* sens commun.
P. 112, *lig.* 1, Lutheriens, *lis.* Calvinistes.
P. 139, *lig.* 15, de son fils, *lis.* de son petit-fils.
P. 148, *lig.* 2 prétentions, *lis.* prévention.
Ibid, *lig.* 8, *moucionem*, lis. *moncionem*.
P. 150, *lig.* 13, division, *lis.* decision.
P. 153, *lig.* 2, si elle étoit, *lis.* si elle n'étoit.
P. 156, *lig.* 2. impunité, *lis.* temerité.
P. 158, *lig.* 11, du *lis.* de.
P. 161, *lig.* 18; qui, *lis.* qu'ils.
P. 176, *lig.* 7 *controversio Théoricâ*, lis. *controversi Theorica.*
P. 182, *lig.* 12, 1680 *lis* 1580.
P. 210, *lig.* 12, seducteurs, *lis.* destructeurs.
P. 227, *lig.* 12, des, *lis.* de.
P. 328, *lig.* 7, consulte, *mettez*, consoler, & substituez ce dernier mot à l'autre.
P. 351. *lig.* 7, d'un, *lis.* du.

TOME SECOND.

PAge 4, *lig.* 10, après Empereur, ôtez la virgule.
P. 7. *lig.* 16, le, *lis.* les.
P. 9, *lig.* 17, des, *lis.* les.
P. 13, *lig.* 21, n'entrassent, *lis.* entrassent.
P. 50, *lig.* 17. disgression, *lis.* digression.
P. 53. *lig.* 16, acquise, *lis.* acquis.
P. 58, *lig.* 2, acquise, *lis.* acquis.
P. 78, *lig.* 1. qu'ils estiment, *lis.* & qu'ils, &c.
P. 98, *lig.* 18, on, *lis.* son.
P. 140, *lig.* 15, offerte, *lis.* offert.
P. 142, *lig.* 3, dictées, *lis.* dicté.
P. 174, *lig.* 9, j'en, *lis.* j'ai.
P. 185, *lig.* 8, de *lis.* du.
P. 208. *lig.* 4, livroit, *lis.* livroient.
P. 228, *lig.* 8, sout, *lis.* sont,
P. 231, *lig.* 13, leur, *lis.* lui.
P. 240, *lig.* 4, modeste, *lis.* modestes.
P. 244, *lig.* 7. cette, *lis.* cet.

OCT 22 1969